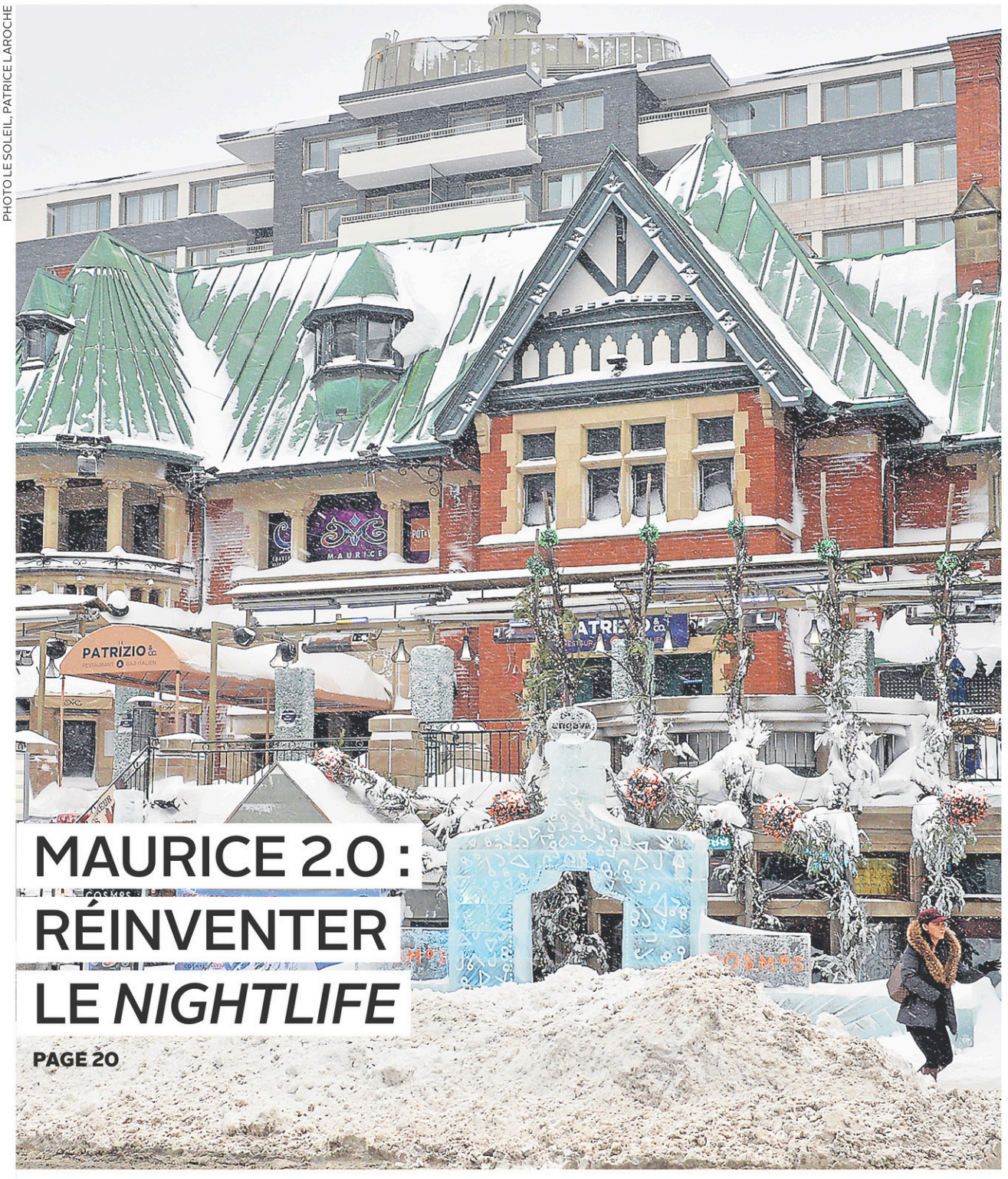
leSoleil
GROUPE CAPITALES MÉDIAS

1,26 $+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
1,00 $+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE
0,91 $+tx QUÉBEC MÉTRO
JEUDI
6 27657 00074 2

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 10 JANVIER 2019 | QUÉBEC, 123e ANNÉE, N° 10
lesoleil.com

PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



MAURICE 2.0 : RÉINVENTER LE *NIGHTLIFE*

PAGE 20



BOURQUE

Le Vieux-Québec passe au guichet

PAGE 3



BRETON

Botter le cœur de Justin Trudeau

PAGE 7

VÉRIFICATION FAITE

Un mur «anti-drogue» pour Trump?

PAGE 8

TVQ : LA TRAQUE AUX GÉANTS

Facebook et Airbnb au nombre des gros joueurs du Web qui ne se sont pas encore conformés à la nouvelle réglementation québécoise entrée en vigueur le 1er janvier PAGES 2 ET 3

VENTE TROTTOIR JUSQU'AU 20 JANVIER
TOUJOURS DE SERVICE À DES PRIX SUPER COMPÉTITIFS!
ACCESSOIRES DE RANGEMENTS + CARTES MAGIC + CARTES DE HOCKEY + CASSES-TÊTES + CATALOGUES POUR COLLECTIONNEURS + COMICS BOOK + FIGURINES + JEUX DE SOCIÉTÉ + MONNAIES ET BILLETS DE COLLECTION + OBJETS MILITAIRES + POKÉMON + SIGNATURES CÉLÈBRES + TIMBRES + ETC ! ON ACHÈTE VOS COLLECTIONS
RABAIS INCROYABLE SUR ITEMS SÉLECTIONNÉS!
TPM Hobby & Collection
DEPUIS 1986
Fleur de Lys ENTRÉE 3 · 418 524-7894
Achetez en ligne: boutique-tpm.com
5368240

FOURNISSEURS ÉTRANGERS FACTURANT LA TVQ

Facebook et Airbnb absents



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Revenu Québec aura du pain sur la planche au cours des prochains mois. Parmi les géants du Web, Facebook, Airbnb, GoDaddy, Dropbox et Vimeo, pour ne nommer qu'eux, ne figurent pas sur la liste des fournisseurs hors Québec inscrits au fichier de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Mercredi, Revenu Québec a dévoilé les 76 joueurs qui se sont conformés à la nouvelle réglementation provinciale en vigueur depuis le 1er janvier dernier.

Plusieurs entreprises manquent à l'appel. Selon des estimations de l'agence, à terme, environ 130 noms devraient se retrouver sur cette liste. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement estime qu'il pourra récupérer environ 155 millions $ grâce à la perception de la TVQ (9,975 %).

Pour Facebook, qui est aussi le patron d'Instagram, Revenu Québec indique que les discussions vont bon train. Mentionnons que la société est la seule du GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) qui n'a pas encore complété les documents.

«Nous sommes en communication avec des responsables de Facebook et cela va très bien. Ils ont manifesté leur volonté de se conformer, mais ils nous ont demandé un délai supplémentaire et ils ne sont pas les seuls. Il faut comprendre que c'est une mesure qui nécessite des modifications technologiques. Notre but est d'accompagner les entreprises», répond Stéphane Dion, directeur des relations publiques chez Revenu Québec, rappelant que la mesure a été annoncée en mars dernier. «Si on compare avec l'Australie, cela a pris beaucoup plus de temps à mettre en place», poursuit-il.

Même son de cloche pour Airbnb, la direction de Revenu Québec assure qu'il y a toujours des pourparlers entre les deux groupes.

Rappelons qu'Airbnb perçoit depuis 2017 la taxe d'hébergement (3,5 %) par nuitée à travers la province. Au cours de la dernière année, la plateforme de réservation en ligne a versé 782 000 $ à l'Office du tourisme de Québec

«On s'attendait à être confronté à des enjeux du genre», note M. Dion. «On parle de question de semaines avant qu'ils se conforment. Chaque entreprise a sa réalité particulière. [...] Pour Airbnb, la partie taxable avec la TVQ est les frais d'administration», ajoute-t-il.

Les entreprises inscrites devront verser leurs premiers dus au Québec à partir du mois d'avril. Par la suite, les versements se feront de façon trimestrielle.

PAS DE RÉTROACTIVITÉ

Revenu Québec précise qu'il n'aura aucune mesure rétroactive pour les compagnies numériques n'étant toujours pas inscrites au registre. Les versements pour la TVQ débuteront à partir de la date d'inscription.

Parmi les entreprises et les exploitants d'une plateforme numérique situés à l'extérieur du Canada actuellement inscrits, on retrouve, entre autres, Netflix, HomeAway, Hotels.com, Linkedin, Spotify et Expedia. Le *Washington Post* est aussi du lot.

La nouvelle mesure s'adresse aux entreprises qui vendent au Québec des biens incorporels ou des services à des consommateurs québécois pour plus de 30 000 $ annuellement. Cette initiative du gouvernement s'inscrit dans un plan d'action qui vise à favoriser une saine concurrence et à assurer une équité fiscale avec les entreprises locales.

«Nous sommes très contents des premiers résultats. C'était un travail colossal d'expliquer cette mesure aux entreprises. C'est très positif pour l'avenir», souligne M. Dion.

Quant à Uber, qui ne figure pas sur cette liste, Revenu Québec explique que l'organisation perçoit déjà les taxes de vente via le projet-pilote.

Selon le professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, Yan Cimon, Québec peut prendre son temps dans ce dossier. Toutefois, des mesures devront éventuellement être prises contre les récalcitrants afin d'être équitable avec les autres compagnies.

«Pour le moment, le gouvernement a tout intérêt à prendre son temps et à utiliser des manières moins contraignantes pour obtenir l'adhésion des joueurs. Ensuite, il devra prendre des mesures s'il y a des récalcitrants», souligne-t-il. «On peut penser à des campagnes publiques qui ciblent des industries ou des mesures plus coercitives», poursuit-il.

Du côté d'Ottawa, on refuse toujours d'imposer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les services offerts par certains géants étrangers, comme Netflix.



Facebook est la seule entreprise du GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) qui n'a pas encore complété les documents requis par Revenu Québec. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Taxer aussi les biens tangibles?



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Si le ministre des Finances Éric Girard se montre satisfait du nombre d'entreprises étrangères inscrites en ce moment chez Revenu Québec, le Parti québécois (PQ) et Québec solidaire réclament qu'il aille beaucoup plus loin dans la taxation du commerce électronique.

«C'est quand même un bon chiffre pour la première semaine où la loi est en vigueur», estime Fanny Beaudry-Campeau, attachée de presse de M. Girard.

C'est lors du budget de mars 2018 que l'ex-ministre des Finances Carlos Leitão avait annoncé que le Québec allait imposer la «taxe Netflix» aux entreprises étrangères qui vendent des biens intangibles (abonnements, publicité, etc.) au Québec.

Pour l'heure, la Coalition avenir Québec (CAQ) ne sait pas encore si elle va taxer plus largement le commerce électronique en visant les biens tangibles. «On y va une étape à la fois», indique Mme Beaudry-Campeau, évasive.

«URGENCE D'AGIR»

Le PQ croit qu'il y a urgence d'agir et souhaite que le Québec perçoive la TVQ sur les biens achetés à l'étranger, comme les vêtements, les bijoux ou le matériel électronique, afin que les entreprises québécoises se battent «à armes égales» avec les entreprises étrangères, indique le député Martin Ouellet.

«C'est un pas dans la bonne direction, mais il faut s'assurer qu'il y ait

de la liste



«C'est un pas dans la bonne direction, mais il faut s'assurer qu'il y ait une équité pour toutes les entreprises du Québec»

— Le député péquiste Martin Ouellet

une équité pour toutes les entreprises du Québec», ajoute-t-il.

M. Ouellet estime que si la CAQ veut vraiment jouer la carte du «nationalisme économique», elle doit aller de l'avant. Le député croit «qu'on est capables d'innover» et propose par exemple qu'un autocollant authentifiant que les taxes ont été payées soit apposé sur les colis qui entrent au Québec.

Chez Québec solidaire, le député Vincent Marissal croit «qu'un petit pas» seulement vient d'être franchi. Il critique la loi actuelle, qui ne peut vraiment contraindre une entreprise étrangère à percevoir la taxe du Québec. «La base volontaire, ça a ses limites, surtout dans le grand capitalisme.»

Selon Québec solidaire, la meilleure façon de taxer les biens achetés sur le Web, c'est de passer par la carte de crédit. «Il faut suivre la trace de l'argent, comme ça se fait ailleurs, en Australie par exemple», indique M. Marissal.

Le Parti libéral du Québec n'a quant à lui pas souhaité commenter ce dossier.

Le Vieux-Québec passe au guichet

FRANÇOIS BOURQUE
CHRONIQUE
fbourque@lesoleil.com



Plusieurs ont vu dans la fermeture récente de quelques restaurants du Vieux-Port et dans celle annoncée de la caisse populaire de la rue des Jardins un nouveau signe de dévitalisation du Vieux-Québec.

Après son école primaire publique (partie il y a longtemps), sa SAQ, son épicerie, deux de ses pharmacies et autres institutions locales, le vieux quartier perdra aussi sa caisse. Une sorte de symbole.

Le maire Régis Labeaume et le conseiller indépendant Jean Rousseau ont dénoncé cette fermeture et n'ont pas baissé les bras.

La caisse insiste cependant qu'il n'y a plus assez d'utilisateurs pour y justifier un comptoir de service. Ses chiffres sont assez convaincants.

Ce n'est pas que le quartier va mal, mais les habitudes de consommation et les façons de faire ses transactions bancaires ont changé. On ne va plus comme avant au comptoir de la caisse et pas davantage à celui du Vieux-Québec qu'à ceux d'autres villages et quartiers.

La fermeture compliquera la vie à des commerçants qui allaient encore y déposer ou chercher des rouleaux de monnaie. Mais si des centres commerciaux réussissent à distribuer de la monnaie à leurs commerçants, il doit bien y avoir moyen d'imaginer quelque chose dans le Vieux-Québec.

Le cas de personnes âgées ou démunies peu à l'aise avec les guichets automatiques ou n'ayant pas de téléphone intelligent ou d'ordinateur pour transiger à distance est plus délicat.

Pour celles-là, même si elles sont peu nombreuses, un guichet de caisse populaire pour encaisser son chèque peut sembler un service presque essentiel.

Cela place le Mouvement Desjardins un peu en porte à faux avec ses valeurs fondatrices de solidarité et de vie communautaire. Il vivra le cas échéant avec ses contradictions.

La vitalité et le charme du Vieux-Québec tiennent à un fragile équilibre entre les fonctions touristiques et résidentielles. Pour que le quartier reste vivant, les résidents doivent pouvoir y trouver une diversité de services de proximité.

La caisse contribuait à cette diversité, mais n'y est pas aussi essentielle qu'un dépanneur, une épicerie ou une pharmacie. Les espaces publics, places et lieux de rassemblement font aussi partie des services de proximité, rappelle le conseiller Rousseau.

Le Vieux-Québec se remettra du départ de la caisse. Comme il se remettra de la fermeture de quelques restaurants du Vieux-Port.

Il ne faut pas y voir là non plus un signe de déclin, mais au contraire, d'une grande vitalité économique qui a fini par essouffler des propriétaires qui peinent à trouver de la main-d'œuvre.

Certains ont choisi de fermer boutique. D'autres de vendre. Cela peut décevoir les habitués, mais il n'y a pas d'impact sur la qualité de vie dans ce quartier où l'offre de restauration est aussi abondante.

Il est dans l'ordre des choses que des restaurants ferment et que d'autres prennent la place, souvent avec des décors, des concepts et une énergie renouvelés. Ce sera le cas par exemple au bistro Le Brigantin, rue Sault-au-Matelot, fermé depuis le début du mois et qui sera relancé sous peu par un nouveau propriétaire.

• • • • •

La fermeture annoncée du Marché du Vieux-Port reste à court terme la principale menace à la qualité de vie du Vieux-Québec. Plus significative que le départ de la Caisse et les roulements dans la restauration.

Cette perte sera heureusement compensée par la venue de halles d'alimentation à l'îlot Charlevoix, dans la côte du Palais. Le projet, relativement modeste lors de l'annonce initiale de l'automne dernier, a depuis pris beaucoup d'ampleur, rapporte le promoteur. Il débordera du site initialement prévu.

On y retrouvera des services de boucherie, de poissonnerie, de boulangerie, d'épicerie, etc., dans une galerie marchande. Il y aura aussi des logements aux étages supérieurs. Les détails du nouveau projet seront dévoilés la semaine prochaine.

C'est probablement la meilleure nouvelle depuis longtemps pour les services de proximité dans le Vieux-Québec. Il faudra cependant un peu de patience, car la livraison du projet prendra deux à trois ans.

Reste l'épée de Damoclès de L'Hôtel-Dieu et du départ de ses quelques milliers de travailleurs (plus les visiteurs). L'impact sur les commerces du quartier sera considérable, sans parler de l'accès aux services de santé pour les résidents du Vieux-Québec.

La transformation des 22 immeubles du complexe hospitalier est le principal défi qui attend le Vieux-Québec au cours de la prochaine décennie. L'équilibre et la santé du quartier vont en dépendre.



Après son école primaire publique, sa SAQ, son épicerie, deux de ses pharmacies et autres institutions locales, le vieux quartier perdra aussi sa caisse. Une sorte de symbole. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

SOMMAIRE

BD et jeux	23, 29 et 30
bourses	22
décès	32 à 42
horaire cinéma	28
horaire télé	28
horoscope	29
loteries	13
opinions	18 et 19
petites annonces	30 à 32

MÉTÉO

Max. -4
Min. -15
Averses dispersées

EN DÉTAIL > 31

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

MarieChantal Chassé : un problème de parité, vraiment?

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



Plusieurs attribuent les déboires de la désormais ex-ministre MarieChantal Chassé à l'exigence de «parité hommes-femmes» que le premier ministre s'est imposée à son arrivée au pouvoir. C'est un peu court.

Aucun homme n'aurait pu connaître des difficultés semblables à celles de la ministre déchue? Voyons! Bien sûr que si.

Si la parité ne doit pas être sacralisée, devenir une religion, elle ne peut tout expliquer dans ce cas-ci.

M. Legault n'était pas contraint de se tourner vers M^me^ Chassé parce que c'est une femme. Il a fait ce choix; il a fait un choix

Sur papier, M^me^ Chassé avait ce qu'il fallait pour accéder au conseil des ministres. Ce n'est qu'une fois qu'elle a été nommée que ses insuffisances sont apparues au grand jour.

La parité en cause? Et pourquoi pas, alors, le fait qu'il s'agisse d'une femme d'affaires, d'une entrepreneure?

Dans la même logique de l'argument de la parité, on pourrait donc très bien dire aussi que les difficultés qu'elle a connues montrent les limites qu'il y a à nommer à un conseil des ministres des personnes provenant du monde des affaires… C'est court également comme argument, non?

D'AUTRES CAS?

François Legault n'était pas obligé de nommer MarieChantal Chassé à la tête du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Il aurait pu nommer à ce poste la députée d'Argenteuil, la biologiste Agnès Grondin. Entre autres expériences, elle possède celle d'avoir dirigé le Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

M. Legault n'était pas contraint de se tourner vers M^me^ Chassé parce que c'est une femme. Il a fait ce choix; il a fait un choix.

On a beaucoup dit depuis la formation du gouvernement Legault à quel point, en général, les membres du conseil des ministres, presque tous des néophytes, se débrouillent bien. C'est vrai.

Cela ne veut pas dire que c'est le cas pour tous — non plus que pour tous les hommes qui en sont membres. On ne peut pas dire, par exemple, que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, a particulièrement brillé, y compris dans ses «communications». Il peut s'améliorer, il est vrai.

MarieChantal Chassé est une personne qui n'était pas à sa place à la tête d'un ministère devenu avec le temps très visible, voilà tout.

Répétons qu'elle a aussi pâti de la conversion très récente de la Coalition avenir Québec aux questions environnementales, de la quasi-absence de plans dans les domaines qu'elle devait piloter.



Sur papier, MarieChantal Chassé avait ce qu'il fallait pour accéder au conseil des ministres. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FÉERIQUE, *adjectif*

Définitions – Propre au monde des fées. – D'une beauté merveilleuse, irréelle, qui tient de la féerie. *Un décor féerique.*
Étymologie – De *féerie* + *-ique* ; du latin *fata*, 'incarnation de la destinée'.
Champ lexical – conte, magie, merveilleux, lutin, imaginaire, spectacle, sorcière, folklore ; envoûtant, magnifique, onirique, scintillant, lumineuse ; illuminer, enchanter ; Noël, Clochette, Cendrillon…
Variante – *féérique* (avec une accentuation conforme à la prononciation courante).



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5342553

Accusée d'incitation au suicide par texto



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Christina Hénault, 22 ans et sans antécédent judiciaire, subira son procès en avril pour avoir, par texto, incité une autre jeune femme à s'enlever la vie.

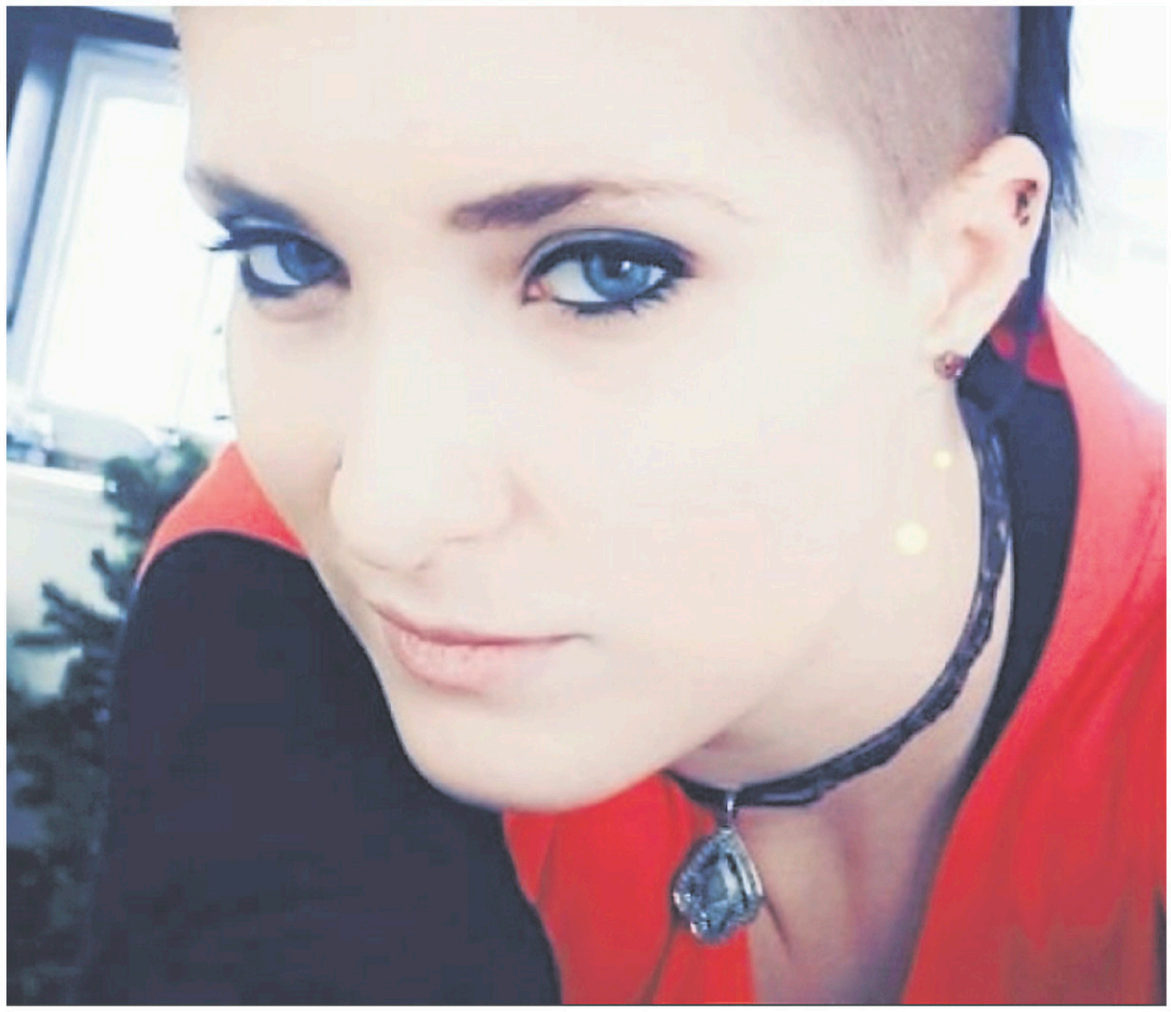
Les faits remontent à l'été 2017. Simone* vient de se faire laisser par son chum David*. Elle lui envoie un message texte en écrivant qu'elle veut venir le voir et qu'elle pense se suicider.

La nouvelle copine de David, Christina Hénault, voit le texto sur le téléphone cellulaire de son conjoint.

Selon la preuve recueillie par la police, Christina Hénault aurait alors répondu à Simone quelques mots de la nature de «fais donc ça». Elle aurait aussi écrit des propos qui, selon le ministère public, tombent dans la définition de la menace de causer la mort ou des lésions corporelles.

Le procès pour cette infraction inusitée «d'avoir incité quelqu'un à se donner la mort» et pour l'accusation de menaces de mort avait été fixé au 9 janvier 2019, il y a six mois déjà.

En décembre, l'avocat de Christina Hénault, Me Charles-Olivier Gosselin du bureau de l'Aide juridique, avait tenté en vain d'obtenir une remise du procès en plaidant que sa cliente, qui réside dans la région de Montréal, n'avait aucune ressource financière pour payer son déplacement à Québec.



Selon la preuve recueillie par la police, Christina Hénault aurait répondu à l'ex-copine de son conjoint, en 2017, quelques mots de la nature de «fais donc ça», lorsque cette dernière évoquait la possibilité de se suicider. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Mercredi matin, Me Gosselin a réussi à convaincre le juge Christian Boulet de la Cour du Québec de remettre le procès au 17 avril pour des motifs d'indigence.

L'accusée, qui travaille de nuit, a bon espoir d'avoir l'argent pour se déplacer d'ici quelques semaines, a indiqué l'avocat de défense.

Devant l'absence de l'accusée à son procès, la procureure de la Couronne Me Mélanie Tremblay a tenté d'obtenir l'émission d'un mandat d'incarcération. «L'intention de ne pas se présenter était claire, car elle avait demandé une remise en décembre», fait valoir Me Tremblay.

Le juge Boulet a dit ne pas vouloir courir le risque que cette accusée, sans passé judiciaire, soit arrêtée et incarcérée parce qu'elle n'avait pas d'argent pour voyager. «On ne va pas faire une justice de riche et une justice de pauvre», insiste le juge.

La plaignante était en route pour le palais de justice au moment de la remise. La procureure de la Couronne a souligné les «séquelles importantes» portées par cette jeune femme.

David a communiqué avec *Le Soleil* en soirée. Il affirme avoir sorti seulement six mois avec Christina Hénault. David doute que son ex se présentera devant le tribunal. «Lorsqu'elle a reçu les citations à comparaître, elle trouvait ça bien drôle et a dit que jamais elle ne se présenterait, qu'ils n'avaient qu'à courir après elle, affirme David. Elle fuit tout le temps et elle finit toujours par s'en sortir avec la manipulation. Mais là, elle va vraiment faire face à la justice et je suis content.»

Selon David, les paroles écrites par Christina Hénault ont eu un grand impact sur Simone, une jeune femme fragile et émotive, ébranlée par la rupture.

* Prénoms fictifs

Article 241 du Code criminel

FAIT DE CONSEILLER LE SUICIDE OU D'Y AIDER

Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans quiconque, que le suicide s'ensuive ou non, selon le cas:

a) conseille à une personne de se donner la mort ou l'encourage à se donner la mort;

b) aide quelqu'un à se donner la mort.

«On ne va pas faire une justice de riche et une justice de pauvre»

— Le juge Christian Boulet de la Cour du Québec



5368625



Dans le cadre légal actuel, l'aide médicale à mourir n'est pas accessible à Nicole Gladu, une septuagénaire atteinte d'un syndrome post-poliomyélite sévère. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Botter le cœur de Trudeau

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



Un verre de champagne rosé dans une main. Un canapé au foie gras dans l'autre. À la maison, en présence d'un médecin, au moment qu'elle aura choisi. C'est ainsi que dit vouloir mourir Nicole Gladu, une septuagénaire atteinte d'un syndrome post-poliomyélite sévère dont la cause est plaidée depuis lundi devant la Cour supérieure du Québec. Pourquoi s'y opposer si son choix, comme celui de grands malades comme elle, est libre et éclairé?

M^me^ Gladu n'est pas la seule au pays à souhaiter ce scénario réfléchi, planifié et doux pour mettre fin à des années de souffrances et au déclin de son autonomie et de sa qualité de vie.

Dans le cadre légal actuel, l'aide médicale à mourir n'est cependant pas accessible à M^me^ Gladu. Ni à Jean Truchon, un homme de 51 ans atteint de triparalysie, qui mène avec elle la contestation devant les tribunaux. Ce sont de grands souffrants, mais ils ne sont pas en fin de vie et leur mort naturelle n'est pas «raisonnablement prévisible».

Attendre une mort naturelle et prendre leur mal en patience. S'offrir un coûteux billet simple pour Dignitas en Suisse, et revenir au pays réduit en cendres dans un colis livré par la poste. Jeûner jusqu'à ce que mort s'ensuive ou pour devenir enfin admissible à l'aide médicale à mourir. Tenter de se suicider, ou convaincre quelqu'un de les aider à le faire. Voilà leurs options.

Qui n'aspire pas à une finale plus sereine, plus digne, plus agréable avec des êtres chers réunis autour de soi, avec en prime, pour certains, une dernière flûte de bulles?

En quoi permettre un possible recours à l'aide médicale à mourir à ce type de malades met-il en danger la vie de personnes vulnérables et handicapées dans la société? En quoi cela peut-il nuire à la prévention du suicide chez les personnes dépressives?

Les cancéreux n'optent pas tous pour l'aide médicale à mourir depuis que Québec et Ottawa la permettent. Et les médecins ne sont pas légion à vouloir procéder à l'injection finale.

La réaction serait probablement la même si les lois incluaient les personnes atteintes de maladies graves et irrémédiables dont les souffrances sont devenues intolérables.

Dans l'arrêt Carter rendu en 2015, la Cour suprême n'excluait pas l'aide médicale à mourir pour une personne adulte capable de consentir clairement à mettre fin à sa vie et affectée de problèmes de santé graves et irrémédiables (y compris une affection, une maladie ou un handicap) lui causant des souffrances persistantes qui lui sont intolérables au regard de sa condition.

Ottawa ne l'a pas transposé ainsi dans sa loi. Nicole Gladu, Jean Truchon et leur avocat Jean-Pierre Ménard veulent qu'Ottawa la modifie pour coller à l'arrêt Carter.

Il faut «botter le cœur de Trudeau», faire appel à la compassion des élus, disait en décembre Yvon Bureau, lors d'une rencontre d'information du Collectif Mourir digne et libre, à l'Université Laval.

Il faudra voir les arguments qu'apportera en cour supérieure la batterie d'avocats et d'experts des gouvernements d'Ottawa, de Québec, et des groupes opposés à l'aide médicale à mourir. Les difficultés appréhendées sont-elles insurmontables? Quel dérapage est à craindre?

Margo Ménard a témoigné de son expérience à l'Université Laval. Cette mère a accompagné son fils Sébastien chez Dignitas, en Suisse. Atteint de sclérose en plaques, celui-ci ne se voyait pas, à 42 ans, poursuivre sa vie dans un CHSLD.

Selon cette mère, des dérapages risquent de se produire lorsque des personnes n'ont pas accès à l'aide médicale à mourir, lorsqu'on leur dit qu'elles ne sont pas «assez en fin de vie». Des gens se suicident, d'autres échouent leur tentative.

Lorsque l'urne de son fils est arrivée de Suisse cinq semaines après son décès comme un simple colis commandé chez Amazon, M^me^ Ménard a fait la promesse qu'aucune autre famille québécoise n'aura à refaire ce parcours indigne.

Les élus qui se disent à l'écoute de la population ne peuvent ignorer ces appels à l'aide.

Des travaux qui virent au calvaire

Un immeuble qui menace de s'effondrer dans Saint-Sacrement prive des voisins de leur logement depuis un mois



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Pour une deuxième fois en un mois, la Ville de Québec a dû inspecter d'urgence un immeuble de deux étages qui menace de s'effondrer dans le quartier Saint-Sacrement, en plus de faire vivre un calvaire à des voisins.

Vers 8h30, un voisin a signalé aux autorités que plusieurs briques se détachaient de la façade du bâtiment inoccupé de deux étages, situé au 1467, Marie-Rollet. Le Service de protection contre l'incendie, la Sécurité civile et un ingénieur de la Ville se sont rendus sur place pour s'assurer que le bâtiment ne s'écroule pas.

Ils ont fait élargir le périmètre de sécurité déjà en place jusqu'au trottoir, «à cause de l'instabilité du bâtiment», explique Bill Noonan, porte-parole des pompiers de Québec.

C'est la deuxième fois en un mois que la Ville doit intervenir à cet endroit. Le 7 décembre, à la suite de travaux effectués au sous-sol, un mur mitoyen avec l'immeuble voisin se serait affaissé.

L'ingénieur de la Ville avait demandé à l'entrepreneur qui possède l'immeuble d'effectuer des travaux pour solidifier la structure. Des poutres ont été installées depuis. Mais «les travaux ne sont pas encore complétés», précise M. Noonan.

Mercredi, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) s'est aussi rendue sur place pour évaluer les mesures de sécurité requise pour la reprise du travail sur le chantier.

ÉVACUÉS DEPUIS UN MOIS

La menace d'effondrement du 1467, Marie-Rollet, est un calvaire pour les voisins de gauche, qui partagent un mur mitoyen avec l'immeuble en rénovation.

Évacués depuis un mois, les occupants sont privés de leurs logements. Ils n'ont pas le droit de pénétrer à l'intérieur du périmètre de sécurité et ne peuvent pas entrer chez eux pour récupérer leurs affaires, indique M. Noonan.

Les propriétaires de cet immeuble, un couple d'octogénaires, n'en peuvent plus. «Ma mère m'appelle en larmes», dit son fils, qui habite Toronto et qui a préféré ne pas être identifié. «La compagnie d'assurance refuse d'aider ou de faire quoi que ce soit», ajoute-t-il.

Il affirme que ses parents sont contraints de vivre coincés dans un appartement beaucoup plus petit, au sein d'un autre immeuble à logements appartenant au propriétaire de l'immeuble qui menace de s'écrouler.

Avant d'être évacués, ses parents avaient commencé à être inquiets des répercussions des travaux menés chez leur voisin. Ils entendaient «des craquements, des bruits terribles» dans leur immeuble, dit leur fils.

«Mes parents sont retraités, n'ont pas beaucoup de sous, n'ont pas d'argent pour payer un avocat pour poursuivre», dit-il. «C'est complètement ridicule cette histoire-là».



Mercredi matin, le Service de protection contre l'incendie, la Sécurité civile et un ingénieur de la Ville se sont rendus sur place pour s'assurer que le 1467, Marie-Rollet ne s'écroule pas. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«Ma mère m'appelle en larmes. La compagnie d'assurance refuse d'aider ou de faire quoi que ce soit»

— Le fils des voisins évacués



5368745

FORCES ARMÉES CANADIENNES

Quinze suicides en 2018 malgré la prévention

La Presse canadienne

OTTAWA — Plus d'une douzaine de militaires se sont enlevé la vie dans les Forces armées canadiennes l'année dernière, alors même que l'armée mettait en place de nouveaux services et programmes pour prévenir de telles tragédies.

De nouvelles données du ministère de la Défense nationale indiquent que 15 membres de l'armée canadienne se sont suicidés en 2018, soit un de moins que l'année précédente.

Les décès les plus récents ont d'ailleurs coïncidé avec les efforts déployés par les forces armées et Anciens Combattants Canada pour appliquer une nouvelle stratégie de prévention du suicide qui avait été dévoilée à la fin de 2017.

> Au moins 155 militaires se sont suicidés depuis 2010, ce qui équivaut presque aux 158 militaires tués dans la mission en Afghanistan

La stratégie comprend des promesses visant à améliorer les services et le soutien disponibles pour les militaires. Elle avait été mise en place à la suite de préoccupations concernant le nombre de militaires et d'anciens combattants qui s'étaient suicidés ces dernières années.

En réponse aux nouvelles statistiques, le ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan, a déclaré que l'armée et le gouvernement étaient déterminés à améliorer leur stratégie afin de garantir les meilleurs soins et le meilleur soutien possibles aux militaires.

Le ministre Sajjan a admis mercredi qu'«un suicide, c'est un suicide de trop».

«Bien qu'il n'y ait pas de solution simple ni de réponse facile, nous continuerons de faire évoluer et d'améliorer la stratégie à mesure que nous approfondirons notre compréhension du suicide et de la santé mentale, et que nous avancerons dans la mise en œuvre de solutions», a-t-il déclaré dans un communiqué.

LES JEUNES ET LES FEMMES

Parmi les 15 militaires morts par suicide l'an dernier, 13 étaient des membres à temps plein, tandis que les deux autres étaient des réservistes. Les statistiques ne précisent pas combien étaient des hommes ou des femmes.

Pendant des années, les Forces canadiennes ont refusé d'admettre que leurs membres couraient un plus grand risque de suicide que le grand public. Une étude réalisée par Anciens Combattants Canada l'an dernier suggère le contraire.

Les résultats, fondés sur un examen exhaustif des archives de 1976 à 2012, ont montré que le risque de s'enlever la vie chez les anciens combattants de tous âges était 36 % plus élevé que chez les hommes qui n'avaient jamais servi dans l'armée canadienne.

Plus inquiétant encore, le taux était nettement plus élevé chez les jeunes anciens combattants de sexe masculin, les moins de 25 ans étant 242 % plus susceptibles de se suicider que les civils du même âge.

Le risque chez les femmes vétéranes était également alarmant: 81 % de plus que chez les femmes qui n'avaient pas servi dans les rangs. L'âge n'a pas été jugé aussi important pour les femmes vétéranes.

Au moins 155 membres du service actif se sont suicidés depuis 2010, ce qui équivaut presque aux 158 militaires tués dans la mission en Afghanistan, de 2001 à 2014.



5360752



C'est clairement plus par les routes et les postes frontaliers que les quatre stupéfiants nommés lundi par le président Trump entrent aux États-Unis, et non par les zones plus ou moins sauvages non surveillées où le mur serait construit.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Un mur «anti-drogue»?

VÉRIFICATION **FAITE**



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

«Notre frontière sud est un pipeline pour de grandes quantités de drogues illicites, incluant la méthamphétamine, l'héroïne, la cocaïne et le fentanyl», a déclaré le président américain, Donald Trump, lors de son discours à la nation de lundi soir. M. Trump plaidait alors pour l'érection d'un mur à la frontière mexicaine afin de stopper l'entrée aux États-Unis de ce qu'il décrit comme un flot ininterrompu d'immigrants illégaux, de criminalité et de drogue. La réforme proposée par M. Trump inclut également d'autres mesures, comme l'ajout d'agents et de ressources à la frontière, mais il a décrit le mur comme «absolument critique pour la sécurité frontalière» et a indiqué que le mur se repayerait lui-même en réduisant les coûts sociaux liés à la drogue.

LES FAITS

Il ne fait aucun doute qu'une grande partie des drogues qui entrent aux États-Unis passent par la frontière mexicaine, comme M. Trump l'a dit. Il ne fait pas davantage de doute que les quantités impliquées sont impressionnantes : en date du 31 août dernier, l'Agence américaine de protection des douanes et des frontières (CBP) s'enlignait pour saisir un total (annualisé) de près de 600 tonnes de drogues diverses (**bit.ly/2mQv4q7**). Et c'est sans compter, bien sûr, les stupéfiants qui passent sans se faire prendre.

En termes de quantités, la principale drogue saisie par les services frontaliers américains est la marijuana. Les dernières données pour 2018 montrent que les patrouilles frontalières (chargées de la surveillance entre les postes-frontière) en ont saisi environ 1,5 fois plus que les agents qui travaillent aux douanes elles-mêmes. De ce strict point de vue, M. Trump semble avoir raison.

Cependant, il y a de moins en moins de marijuana qui traverse la frontière mexicaine depuis quelques années, et la chute est très prononcée : près des deux tiers de moins (- 63 %) depuis 2013. Selon un rapport du Cato Institute (**bit.ly/2sllLyZ**), cela s'explique par la légalisation du cannabis dans plusieurs États américains, la production interne ayant remplacé le plus clair du trafic transfrontalier illégal.

Et pour les quatre stupéfiants nommés par le président américain lundi, c'est clairement plus par les routes et les postes frontaliers qu'ils entrent aux États-Unis, et non par les zones plus ou moins sauvages non surveillées où le mur serait construit. Toujours d'après le CPB, au 31 août dernier, les douaniers américains avaient saisi 7,5 fois plus de cocaïne que les patrouilles frontalières, 9 fois plus d'héroïne, 6,5 fois plus de méthamphétamine et 4 fois plus de fentanyl.

Cela concorde avec ce que disait en octobre dernier un rapport de la Drug Enforcement Administration (**bit.ly/2KJlKNI**, p. 99) : «La méthode la plus communément employée par ces [organisations criminelles transfrontalières mexicaines] implique de transporter les drogues illicites par les [points d'entrée officiels] dans des voitures ayant des compartiments cachés ou dans des camions-remorque, au milieu de marchandises légales.»

LE VERDICT

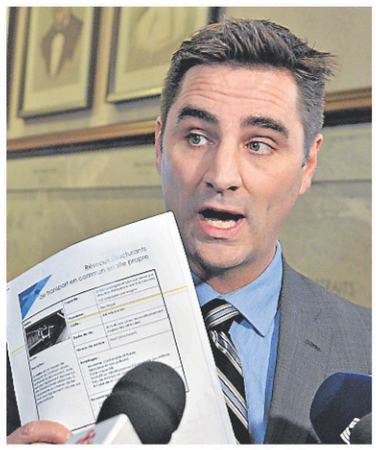
Déformant. L'idée qu'un mur nuirait au passage de la drogue n'est pas totalement dénuée de sens, puisque les trafiquants de cannabis (principal stupéfiant de cette contrebande, en poids) semblent souvent éviter les postes-frontière. Mais les statistiques de saisies montrent que les autres drogues entrent très principalement par les douanes, ce qui signifie qu'un mur ne changerait pas grand-chose. Cependant, d'autres mesures proposées par M. Trump, comme l'embauche de nouveaux agents frontaliers, pourraient aider à cet égard.

Gosselin demande de réévaluer le financement du tramway



JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville croit que les gouvernements fédéral et provincial devraient réévaluer la pertinence de financer le projet de tramway de la Ville de Québec. Il fait cette requête après avoir pris connaissance d'une étude comparative de divers modes de transport, qu'il juge incomplète pour aller de l'avant.



Jean-François Gosselin, chef de Québec 21 — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«On savait que le projet de tramway avait été fait sur un coin de table. On a trouvé la *napkin*.» Jean-François Gosselin réagissait ainsi à un texte du *Journal de Québec* paru mercredi qui titrait que «la Ville de Québec a choisi avec de minces études» entre un métro et un tramway.

Dans l'article, on explique avoir demandé par l'accès à l'information «l'étude comparative des coûts et bénéfices des différents modes de transport urbain structurant qui justifie le choix du tramway». Le document reçu de 13 pages comporte des fiches synthèses des avantages et inconvénients de différents modes de transport en commun du tramway au métro en passant par le monorail et le projet futuriste d'hyperloop.

Cette réponse de la Ville, conclut le chef de Québec 21, signifie que l'analyse est insuffisante pour faire un choix éclairé. À titre comparatif, il avait en main une étude de 160 pages concernant le projet de Réseau express métropolitain de Montréal.

«Nous demandons aux gouvernements Trudeau et Legault s'ils acceptent toujours de financer un projet de 3 milliards $ d'argent public pour le tramway de Régis Labeaume basé sur une étude de 13 pages», a-t-il lancé.

M. Gosselin se questionne aussi à savoir pourquoi sa propre équipe n'a pu obtenir ce même document réalisé en septembre 2017 à la suite d'une demande d'accès à l'information formulée en mars 2018.

«Une des questions qu'on se pose c'est s'il existe d'autres études. Et si oui, qu'il [le maire] les rende publiques. Il manque encore beaucoup de détails. Il faut qu'on nous démontre en quoi le tramway est le meilleur projet pour Québec», insiste celui qui dit poser cette question depuis l'annonce du projet au printemps 2018 sans avoir obtenu de réponses.

TOUT A ÉTÉ DIT

Le président du Réseau de transport de la Capitale (RTC), le conseiller Rémy Normand, préfère tourner en blague cette nouvelle attaque. «En désinformation, il y en a qui sont champions, a-t-il lancé à l'endroit des membres de l'opposition.

«Tout a déjà été expliqué. Ce n'est pas un projet de tramway, mais 15 projets avec tous les ajouts comme les métrobus, les Parc-O-Bus, etc. On va rejoindre 65 % de la population et 99 % des nouveaux lieux d'emplois à 10 minutes de marche d'un moyen de transport. On l'a expliqué en conférence de presse. Tous les documents sont publics», soutient-il.

Il trouve aussi paradoxal que ceux qui demandent de nouvelles études sur le tramway sont les mêmes qui souhaitent un troisième lien à l'est sans étude, les accusant de vouloir faire dérailler le projet.

Enfin, il se réjouit de l'appui au projet confirmé par le cabinet du ministre des Transports après cette sortie de l'opposition.

Mais si tout a été si bien expliqué, alors pourquoi un doute persiste encore?

«Dans les prochaines semaines, on va faire un effort de communication et on va expliquer pourquoi on pose tel ou tel geste», promet-il.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

LA GALERIE DU MEUBLE

GRAND SOLDE ANNUEL



Obtenez jusqu'à **20 % de rabais*** sur le prix suggéré de plusieurs collections en magasin. + **Rabais jusqu'à 50 %** sur certains modèles d'exposition. + Payez en **24 versements** sans frais et sans intérêts.

VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE

LA GALERIE DU MEUBLE.COM
418 681-0171 | 1 800 463-2277

COLLECTIONS DU 18
Espace Grandes Marques
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2

COLLECTIONS DU 1215
Must
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

L M M 10 h à 18 h
J V 10 h à 21 h
S 9 h à 17 h
D 11 h à 17 h

* **Détails en magasins.** Offres en vigueur jusqu'au 23 janvier 2019. Non applicable sur les commandes antérieures et sur les autres promotions en cours.

5365010

THALIDOMIDE

Ottawa assouplit son programme de soutien aux victimes



ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Ottawa a finalement lancé mercredi son nouveau programme de soutien aux survivants de la thalidomide, ce médicament utilisé dans les années 50 et 60 comme anti-nauséeux chez les femmes enceintes et qui a causé de graves malformations chez des centaines de Canadiens.

Le gouvernement fédéral avait promis en février 2018 d'élargir les critères d'admissibilité du Programme de contribution pour les survivants de la thalidomide. Dans son dernier budget, il avait reconnu que certains survivants avaient peut-être été exclus en raison des critères d'admissibilité trop restrictifs et s'était engagé à résoudre ce problème «pour s'assurer que tous les survivants de la thalidomide reçoivent le soutien financier dont ils ont besoin».

Le programme mis en place en 2015 prévoyait un versement unique de 125 000 $ aux victimes et une pension annuelle pouvant atteindre 100 000 $. Pour être admissible, le gouvernement exigeait différents documents, notamment la preuve que la mère du demandeur avait pris le médicament au cours du premier trimestre de grossesse.



En mars, une survivante trifluvienne de la thalidomide, Claudie Briand, a remporté une bataille légale de plusieurs années contre Ottawa, qui refusait de reconnaître la cause de ses déformations. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

En mars, une survivante trifluvienne de la thalidomide, Claudie Briand, a remporté une bataille légale de plusieurs années contre Ottawa, qui refusait de reconnaître la cause de ses déformations. Mme Briand n'était pas en mesure de fournir les documents requis parce que sa mère et le médecin qui avait prescrit le médicament étaient décédés et que les archives de l'hôpital de Baie-Comeau où elle est née étaient passés au feu.

«Le gouvernement du Canada reconnaît à quel point les survivants canadiens de la thalidomide ont déjà souffert de la maladie. Nous sommes déterminés à les aider à vieillir dans la dignité»

— Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé

Cet automne, la Cour fédérale d'appel a donné son feu vert à l'action collective que souhaitent intenter contre le gouvernement canadien quelque 167 victimes présumées de la thalidomide.

Le nouveau Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide (PCSST) annoncé mercredi fournira «une approche juste et détaillée en vue d'identifier les survivants de la thalidomide qui est fondée sur les meilleures pratiques internationales», promet-on.

DÉTAILS AU PRINTEMPS

Ce n'est toutefois pas avant le printemps que les détails du programme seront dévoilés et que les demandes pourront commencer à être présentées, précise le ministère de la Santé dans un communiqué. Les survivants auront cinq ans pour acheminer leur demande.

Le nouveau programme comprendra une somme forfaitaire non imposable pour chaque survivant «pour les aider à couvrir leurs dépenses médicales urgentes». Il inclura également des paiements annuels continus basés sur le niveau du handicap.

Les survivants qui font face à des dépenses «extraordinaires» (chirurgies non couvertes par les assurances médicales des provinces et ajustements dans la résidence ou le véhicule, par exemple) pourront en outre avoir accès au Fonds d'aide médicale extraordinaire.

Les survivants déjà appuyés par l'ancien programme seront automatiquement transférés au PCSST et continueront de toucher leurs prestations, précise le ministère de la Santé. «Ils recevront aussi un paiement à titre gracieux supplémentaire de 125 000 $ pour que les sommes versées à titre gracieux aux survivants dans le cadre des deux programmes soient égales», mentionne-t-il.

«Le gouvernement du Canada reconnaît à quel point les survivants canadiens de la thalidomide ont déjà souffert de la maladie. Nous sommes déterminés à les aider à vieillir dans la dignité», a déclaré la ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor.

Claudie Briand ne crie pas victoire

TROIS-RIVIÈRES — La Trifluvienne Claudie Briand, qui a mené un combat de plusieurs années pour être reconnue comme victime de la thalidomide, se dit très heureuse de l'assouplissement du programme d'aide fédéral. Elle a toutefois hâte que le fédéral publie les détails de cet assouplissement pour connaître les nouveaux critères d'admissibilité. «C'est une très bonne nouvelle. J'en suis très heureuse», lance d'emblée Claudie Briand en entrevue, avant d'apporter un bémol. «On ne sait toutefois pas encore concrètement qu'elle sera l'assouplissement des critères. C'est ce qui m'inquiète un peu. Pour moi mon cas est réglé, mais pour les autres, j'espère qu'ils vont pouvoir être reconnus comme victimes.» **LE NOUVELLISTE**

SUPER PROMO
Sur les produits Webber Naturals MD *

Un puissant anti-inflammatoire naturel qui agit en moins de 10 jours.
16,99$ ou moins

Une combinaison de membrane de coquille d'oeuf naturelle (NEM) et de glucosamine permet un soulagement naturel à la douleur et à la raideur articulaires associées à l'arthrose.
16,99$ ou moins

Une combinaison super efficace pour favoriser la détente et normaliser le cycle biologique du sommeil.
8,99$ ou moins

Offerte en comprimés sublinguaux de 3 mg – 5 mg ou 10 mg. La mélatonine soulage les facteurs perturbant le sommeil et permet un réveil frais et dispos.
8,99$ ou moins

* Voir sélection en magasin.

webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

Accès pharma chez Walmart · Brunet · familiprix · uniprix

Ces produits peuvent ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Valide du 10 au 16 janvier 2019

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

5364205

› DELTA COMMANDE 15 A220 SUPPLÉMENTAIRES



Delta Air Lines a décidé d'ajouter 15 autres A220 — ces appareils nés du programme C Series de Bombardier — à sa flotte, faisant ainsi passer le total des commandes du transporteur aérien américain à 90 avions. Annoncé mercredi, ce contrat concerne l'A220-300, le modèle qui peut transporter le plus grand nombre de passagers. En 2016, Delta avait passé une commande de 75 appareils A22-100, auparavant appelés CS100, avec des options pour 50 autres avions. La compagnie aérienne a également décidé de convertir certaines commandes, ce qui fait en sorte que 50 des 90 appareils achetés seront des A220-300. Les premiers vols commerciaux de l'A220 aux couleurs de Delta sont prévus à compter du 31 janvier, mais la paralysie du gouvernement américain pourrait ralentir l'entrée en service commercial de l'appareil. Depuis octobre, le transporteur aérien a reçu quatre appareils, qui ont été assemblés à Mirabel, dans les Laurentides. À terme, ces avions seront livrés depuis Mobile, en Alabama, où la pelletée de terre d'une nouvelle chaîne de fabrication est prévue la semaine prochaine. **LA PRESSE CANADIENNE** — PHOTO AP, FREDERIC SCHEIBER



5362974

7 JOURS le forfait parfait!
IMMOBILIER
Les petites annonces du Soleil
418 686-3311

SOIRÉE-BÉNÉFICE AU PROFIT DES PROCHES AIDANTS
—
Mercredi 30 janvier 2019 à 18 h, au Monastère des Augustines



COCKTAIL DINATOIRE AVEC CHEFS DE RENOM

La soirée-bénéfice se déroulera sous la présidence d'honneur de **Monsieur Michel Delamarre**, Président-Directeur général du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, et en la présence de notre invitée d'honneur **Madame Marguerite Blais**, Ministre responsable des Ainés et des Proches aidants.

Soyez des nôtres pour soutenir la cause des proches aidants.

Pour tous les détails, consultez **bit.ly/Soiree30janv**

La Capitale
Assurance et services financiers

LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES
Une aventure en soi

5363344

› LA CAMÉRA PRINCIPALE DE HUBBLE EN PANNE

Le télescope spatial Hubble connaît de nouveaux ennuis. Sa caméra principale s'est éteinte en raison d'un problème d'équipement. Les trois autres instruments scientifiques du télescope fonctionnent toujours. La troisième version de la caméra à grand champ a été installée lors d'une sortie dans l'espace en 2009. Elle est équipée de composantes électroniques redondantes qui seront activées au besoin, a expliqué l'agence spatiale américaine. Cette caméra a déjà pris des clichés époustouflants d'étoiles et de galaxies qui ont permis de remonter dans le temps, en plus de scruter l'espace profond. Dans notre propre système solaire, elle a découvert des petites lunes autour de Pluton ainsi que la 14e lune en orbite autour de Neptune. Elle est en mesure de prendre des photos en lumière visible, mais aussi dans les spectres ultraviolets et proche infrarouge. Hubble a été lancé en 1990 et orbite autour de la Terre à une altitude de 350 km. Des réparations et mises à jour y ont été apportées par des astronautes à cinq reprises. Le télescope était tombé entièrement en panne l'automne dernier en raison d'un problème d'orientation. C'est toutefois la première fois qu'un tel problème survient avec la caméra principale. **AP** — PHOTO NASA





VOLVO DE QUÉBEC
2230, Cyrille-Duquet, Québec
418 682-1112 I www.volvodequebec.com

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemple de location annuel sur le XC60 T6 AWD MOMENTUM 2019. Taux de location annuel de 2,9% pour 48 mois (le taux à 2,9% inclus le rabais fidélité ou nouveau client de 1%). La mensualité est de 649 $ (incluant frais de transport et d'inspection prélivraison de 2015 $, frais d'administration et consultation du RDPRM/PPSA de 92 $, les frais d'administration de 350 $, frais de la banque Scotia pour location de 350$, taxes sur l'air climatisé de 100 $ (le cas échéant), taxe de recyclage des pneus de 3 $/pneu) avec un acompte de 3871,97$ + taxes ou un véhicule en échange de valeur équivalente. Obligation de location totale de 34 514$. Le PDSF est de 55 265 $. Les autres taxes et les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement sont en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,20 $ par km supplémentaire). Les mensualités peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Prix d'achat en fin de location 26 229,60 $ plus les taxes. La participation du concessionnaire est obligatoire. Offre valide jusqu'au 31 janvier 2019 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2018 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

5367800

Un contrat pour retirer les enfants catholiques des classes

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

MONTRÉAL — L'archevêché de Montréal a relayé mercredi une invitation à retirer les enfants de leurs classes d'éducation sexuelle afin de confier aux parents le soin donner eux-mêmes le nouveau cours obligatoire en respectant «la pudeur naturelle» des jeunes.

Les autorités ecclésiastiques font la promotion d'un manuel destiné aux parents catholiques, qui compare le nouveau programme à une agression. Mais plutôt que de s'y attaquer de front devant les tribunaux, la conclusion d'ententes à la pièce est préconisée : «Les parents peuvent parler avec les enseignants et prendre une entente spéciale pour donner la matière eux-mêmes», indique un communiqué relayé mercredi par l'archevêché.

Le court manuel promu par l'Église reprend les objectifs obligatoires du Ministère en les adaptant à une perspective catholique. Rédigé notamment par le directeur du service de pastorale liturgique de l'archevêché (mais à titre personnel), le livre préconise de repousser à plus tard plusieurs discussions sur la sexualité.

«Il est en effet reconnu par les psychologues les plus crédibles que l'enfant vit une période de latence de 6 à 12 ans environ, il serait comme sexuellement endormi», expliquent l'abbé Robert Gendreau et le médecin Riouf Ayas dans leur livre publié lundi. «Il sera donc toujours préjudiciable au sain développement de l'enfant de forcer sa pudeur naturelle. L'action gouvernementale en ce sens pourrait être considérée comme une agression, alors que c'est exactement ce qu'elle prétend vouloir prévenir.»

Le programme d'éducation à la sexualité devrait être implanté à partir de cette année dans plusieurs commissions scolaires du Québec. Son déploiement a été retardé en raison des réserves des syndicats quant à la formation des enseignants.

Au primaire, il occupera cinq heures par année scolaire. Le temps qui lui est consacré triple au secondaire. Le droit de retrait est virtuellement impossible à exercer, sauf pour les victimes de crimes sexuels.

DES FAMILLES INQUIÈTES

En entrevue, l'abbé Gendreau a expliqué qu'il côtoyait «beaucoup de familles chrétiennes» inquiètes par rapport au nouveau programme et à la rapidité avec laquelle il aborde certains sujets. «Nommer toutes les parties du sexe de la femme, de l'homme, externes et internes... je pense que quand on est en première année, c'est un peu raide», a-t-il expliqué. D'autres informations arrivent «beaucoup trop tôt» dans le parcours des enfants, à son avis.

Une réflexion a eu lieu et une solution a émergé, a-t-il relaté : «Après l'entente avec le professeur, on ne retire pas l'enfant du programme, mais on le retire de la classe.» Aux parents de prendre en charge ce cours à la maison, d'où la pertinence d'un manuel.

Ce manuel contient d'ailleurs un contrat vierge à faire signer par l'enseignant. Il prévoit que l'enfant «sortira de la salle de classe» pendant les cours pour se rendre à la bibliothèque ou dans un bureau. «En contrepartie, nous nous engageons à remplir les objectifs pédagogiques à la maison», promettent les parents en signant le contrat.

Robert Gendreau précise que chaque parent serait alors libre de donner les enseignements prévus dans des séances formelles ou au moyen de discussions informelles. L'abbé n'est au courant d'aucune entente du genre pour le moment.

Personne au ministère de l'Éducation n'aurait été consulté quant à la légalité de ce type d'entente. Le ministère n'a pas répondu à *La Presse*, mercredi après-midi.

Le manuel de l'abbé Gendreau et du Dr Ayas met de l'avant l'importance du mariage et de la foi dans la vie personnelle. Il propose notamment des passages bibliques à faire lire à l'élève et propose de «consolider ce que la nature nous a donné», plutôt que de soulever des questions d'identité sexuelle.

Les deux coauteurs critiquent aussi à plusieurs reprises le programme du Ministère qu'ils se chargent pourtant de transmettre. Ainsi, quand, en deuxième année, on demande d'aborder l'anatomie et la diversité des corps, les auteurs du manuel rechignent : «Cette réflexion n'est-elle pas prématurée à l'âge de 7 à 8 ans? À cet âge, l'enfant est beaucoup plus disposé à entendre parler de Jésus que de sexualité», écrivent-ils.

Le manuel met aussi en garde les parents contre les dérapages du programme, «qui pourrait en faire [des enfants] des proies faciles pour les prédateurs pédophiles qui attendent d'en abuser».

COURS D'ÉCOLE GLACÉES

À genoux pendant la récré

MARIE-EVE MORASSE
La Presse

MONTRÉAL — Les aléas de la météo hivernale se font sentir dans des cours d'école, parfois transformées en patinoires. Des commissions scolaires équipent leur personnel de crampons pour leur éviter les mauvaises chutes, mais des écoles doivent demander aux enfants qui jouent au même endroit de se déplacer à genoux pendant les récréations. Malgré tout, la Commission scolaire de Montréal n'entend pas déglacer ses cours d'école de manière systématique.

Avant Noël, les filles de Marie Eve Maisonneuve ont reçu une étrange consigne pour les récréations et l'heure du dîner : marcher à quatre pattes dans les cours de leurs écoles primaires respectives, situées à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Saint-Joseph-du-Lac, au nord de Montréal.

«Pendant environ 10 jours, la consigne était de marcher à quatre pattes, les enfants n'avaient pas le droit de se déplacer debout. Le service de garde m'a confirmé que c'est parce que c'était trop glissant et dangereux, qu'il y avait eu des commotions cérébrales», dit la mère.

«Ma plus vieille était vraiment triste, elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas vraiment jouer avec ses amis, car le temps qu'ils réussissent à se rejoindre d'un coin à l'autre de la cour à quatre pattes, la récré était terminée», poursuit Marie Eve Maisonneuve, qui prend la situation avec humour.

Il est possible que de telles directives aient été données avant les Fêtes en raison de la météo changeante, confirme la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI), qui n'a toutefois pas eu vent de ce cas précis.

«Certaines règles de sécurité peuvent spontanément être mises en place par les intervenants de chacune des écoles et des centres afin d'offrir à tous un milieu de vie sain et sécuritaire», nous a répondu par courriel la responsable des communications à la CSSMI, Mélanie Poirier.

Une règle absurde, dit Marie Eve Maisonneuve. : «Comment voulez-vous que les enfants dépensent leur énergie? C'est pour ça, les récréations! Je n'ai pas trouvé ça agréable non plus, des salopettes qui ont trois semaines d'existence et qui ont déjà des trous aux genoux…»

La météo changeante oblige les éducateurs à s'adapter, dit Richard Gagnon, vice-président de l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA), qui représente notamment les 1200 éducatrices des services de garde de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Quand les cours d'école deviennent trop dangereuses, poursuit-il, demander aux enfants de se déplacer à genoux fait partie des mesures qui sont parfois prises, bien que difficiles à respecter pour certains élèves.

«Quand des jeunes ont passé la matinée à l'intérieur et ont le goût de bouger, si on leur dit qu'ils doivent être à genoux parce que c'est trop glissant, il y en a toujours quelques-uns qui vont se lever et se laisser glisser. Donc oui, il y a des blessures», dit M. Gagnon.

TROP CHER DÉGLACER

La cour glacée est un sujet de conversation qui revient systématiquement chez les parents dont les enfants fréquentent l'école Notre-Dame-de-Grâce, située dans le quartier montréalais du même nom.

«Glace, neige, redoux : on se retrouve à nouveau avec une couche de glace dans la cour cette année. Là où je ne suis pas contente, c'est que la commission scolaire continue de privilégier un non-déglaçage malgré les accidents documentés des enfants, notamment des commotions cérébrales», dit Anne-Laure Marcadet, qui était l'an dernier présidente du conseil d'établissement de l'école.

Peu avant Noël, c'est son fils de 7 ans qui s'est blessé au visage en tombant. «Il n'était pas en train de faire le fou, il a glissé et est tombé tête première», relate la mère.

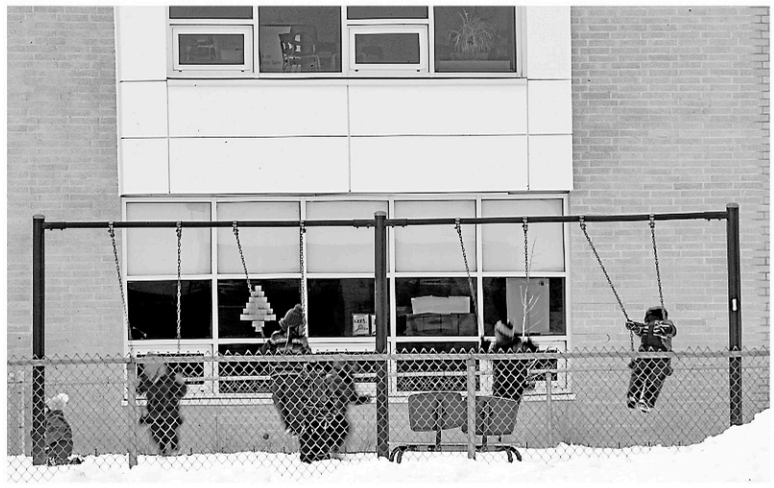
L'an dernier, la CSDM s'est penchée sur la question du déglaçage des cours d'école. Premier constat : il faut déneiger avant de déglacer. Or, cette seule opération coûterait au minimum 2,5 millions annuellement. C'est trop cher, a-t-on conclu.

«Il n'y a pas de solution miracle au déglaçage, dit la présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon. C'est ça aussi le problème. Il faut que ce soit respectueux de l'environnement et il ne faut pas que ce soit dommageable pour les enfants.»

La CSDM a demandé aux directions de ses écoles primaires de répertorier cette année le nombre de récréations ou de dîners qui seront annulés à l'extérieur et d'en noter la cause.

«On va peut-être voir qu'il y a des écoles où la glace dans la cour est souvent la cause et à ce moment-là, il faudra agir», dit Catherine Harel Bourdon.

À l'école Notre-Dame-de-Grâce, les récréations à l'extérieur ont dû être annulées pendant sept jours consécutifs d'école l'hiver dernier en raison des mauvaises conditions de la cour, relève Anne-Laure Marcadet.



Des élèves d'écoles primaires de la région de Montréal ont reçu comme consigne de se déplacer à genoux dans la cour d'école pour éviter les mauvaises chutes. — PHOTO LA PRESSE, DAVID BOILY

DES CRAMPONS POUR LE PERSONNEL

Pour diminuer le risque de chutes chez le personnel qui doit effectuer des surveillances dans les cours d'école, la CSDM et la CSSMI fournissent toutes deux des crampons à leurs employés.

Il en coûte moins cher de prendre une telle mesure que de payer des indemnités pour cause d'accident de travail, note Richard Gagnon. «Les crampons ont été d'un grand secours. À partir du moment où les gens ont commencé à en porter, il y a eu une diminution des blessures assez marquée. Est-ce qu'il faudrait payer des crampons aux enfants?»

C'est deux poids, deux mesures, ce qui désespère Denise Thibaudeau, dont le fils de 7 ans a eu une commotion cérébrale l'an dernier en chutant sur la glace dans la cour de l'école Notre-Dame-de-Grâce. Il a dû être transporté à l'hôpital en ambulance.

Accident mortel à Pointe-à-la-Croix

POINTE-À-LA-CROIX — Un homme de 42 ans de Grande-Rivière, Martin Langlais, est décédé vers 23h20 mardi quand le véhicule qu'il conduisait a quitté la route, pour percuter un lampadaire, à l'intersection de la route 132 et du chemin Shipyard, à Pointe-à-la-Croix, en Gaspésie. M. Langlais roulait en direction est. Il est décédé sur le coup. La Sûreté du Québec a tenté d'élucider les circonstances de l'accident, mais les chutes de neige avaient déjà effacé les traces quand un technicien en reconstitution d'accident s'est présenté sur les lieux. Aucun élément criminel n'a été observé par les enquêteurs. Une vérification mécanique sera effectuée sur le véhicule de la victime. **GILLES GAGNÉ (COLLABORATION SPÉCIALE)**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 8 JANVIER 2019

lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 01 03 07 08 09 10 12 13 16 20 21 22

Lotto 6/49 : 2 3 4 4 2 3 4 2

Sprint 6/49 : 26 28 37 41 49

Lotto Poker : 2♦ 7♥ 9♠ R♣ R♦

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 24 AVRIL 05 CAPRICORNE

Banco : 01 02 03 08 09 18 20 21 22 36 44 48 50 53 62 64 66 68 69 70 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 57 3 903 4 3354

Triplex : 14 18 24 29 30

Extra : 2546591

Celebration 2019

Avez-vous votre billet? Gala le 13 janvier 2019!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5365068

Profitez de la SUPER PROMO

MÉLATONINE de Webber Naturals MD *

Difficile de s'endormir et de rester endormi?

La mélatonine de Webber Naturals assure la qualité de votre sommeil.



Offerte en comprimés sublinguaux de 3mg – 5mg ou 10 mg. La mélatonine soulage les facteurs perturbant le sommeil et permet un réveil frais et dispos.

Une formule unique de mélatonine et magnésium super efficace pour favoriser la détente et normaliser le cycle biologique du sommeil.





Sa libération lente assure la diffusion immédiate de 5 mg pour aider à s'endormir plus rapidement et la libération progressive de 5 mg supplémentaires afin d'améliorer la durée et la qualité du sommeil.

EN SPÉCIAL 8,99$ *Voir sélection en magasin.

webbernaturals.com/fr-ca

Webber Naturals Québec

Accès pharma chez Walmart · Brunet · familiprix · Jean Coutu · uniprix

Ces produits peuvent ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Valide du 10 au 16 janvier 2019

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

5364213

Cité Joie
Vacances • Répit • Plein air
Centre de vacances et répit pour personnes handicapées
Don en ligne :
www.citejoie.com

Faites un don ! Merci !
Fondation de l'autisme de Québec
418 624-7432
autismequebec.org

Vaste frappe contre les Hells Angels

Les enquêteurs de l'Escouade nationale sur la répression du crime organisé (ENRCO) ont frappé mercredi contre un réseau de trafic de drogue lié aux Hells Angels.

Dès le matin, les policiers ont perquisitionné dans 15 résidences, deux commerces et 18 véhicules répartis à travers la province. À Québec, des enquêteurs ont effectué une perquisition dans l'arrondissement de Charlesbourg. Aucune arrestation n'est prévue pour l'instant.

La frappe, menée par 150 policiers, vise un réseau de trafic de stupéfiants principalement actif dans l'Est-du-Québec — au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine — et au Nouveau-Brunswick.

«Le réseau de trafic de stupéfiants dans l'Est-du-Québec et au Nouveau-Brunswick est directement relié à des membres influents des Hells», explique Ann Mathieu, porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ).

En plus de Québec, des perquisitions ont lieu à Longueuil, à Shawinigan, à Brossard, à Drummondville, à Scott, à Sainte-Marguerite, à Blainville et à Saint-Jérôme, ainsi qu'à Edmundston et à Sainte-Anne-de-Madawaska, au Nouveau-Brunswick.

Selon *La Presse*, les résidences des membres influents des Hells Angels Yannick et Éric Blanchette, Kaven Langlois et Daniel Beaulieu, font partie de celles qui ont été visées.

Le quotidien montréalais rapporte que Beaulieu est soupçonné d'être la tête dirigeante de l'un des réseaux de trafic de drogue visés par la frappe de mercredi. Ancien membre de la section de Québec avant de porter les couleurs de celle du Nouveau-Brunswick, il était l'un des responsables de l'ancien local des motards à Charny, démoli après l'opération SharQc.

L'ENRCO regroupe plusieurs corps policiers, dont la SQ, la Gendarmerie royale du Canada et certains services municipaux, dont le Service de police de la Ville de Québec et le Service police de la Ville de Lévis. Il a pour mission de s'attaquer aux têtes dirigeantes du crime organisé au Québec. MARC ALLARD

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

Commission scolaire de la Capitale

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné, qu'en vertu de l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires tiendra une séance publique d'information sur le **Rapport annuel 2017-2018** de la Commission scolaire de la Capitale, le mardi 22 janvier 2019 à 19 h 30, au centre administratif de la commission scolaire situé au 1900, rue Côté, Québec.

Donné à Québec, ce 10e jour de janvier 2019.

Me Érick Parent, secrétaire général

5368948

AVIS D'APPROBATION DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT AMENDÉE CONCERNANT L'ACTION COLLECTIVE ENTREPRISE POUR LE COMPTE DES VICTIMES DE L'ÉCLOSION DE LÉGIONELLOSE SURVENUE À QUÉBEC À L'ÉTÉ 2012

VEUILLEZ LIRE LE PRÉSENT AVIS ATTENTIVEMENT.
SI VOUS IGNOREZ LE PRÉSENT AVIS, CECI POURRA AFFECTER VOS DROITS.

Prenez avis que le 11 décembre 2018, l'honorable Clément Samson, j.c.s., a approuvé l'Entente de règlement, quittance et transaction amendée (ci-après « Entente de règlement ») intervenue dans le cadre de l'action collective portant le numéro de Cour 200-06-000188-154 pour le compte des victimes de la Légionellose dans l'affaire instituée par MADAME SOLANGE ALLEN, Demanderesse, contre le CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, le DOCTEUR FRANÇOIS DESBIENS, ès-qualités de Directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale, la CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC et la PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC, ès-qualités de représentante du ministre de la Santé et des Services Sociaux, du sous-ministre de la Santé et des Services Sociaux et Directeur national de santé publique, Défendeurs, ainsi que contre TRANE CANADA ULC et LES PRODUITS CHIMIQUES STATE LTÉE, Défenderesses en garantie.

Cette action collective a été autorisée le 24 février 2016. Elle a été entreprise afin de réclamer des dommages et intérêts en compensation pour les dommages subis par les victimes de l'éclosion de Légionellose à l'été 2012 dans la ville de Québec. L'Entente de règlement intervenue entre les Parties est faite sans admission de responsabilité ou d'une faute quelconque des Défendeurs et Défenderesses en garantie. Elle prévoit l'octroi d'une indemnisation pour les personnes suivantes, lesquelles sont définies comme les Membres du Groupe visés par l'Entente :

Toutes les personnes qui ont contracté la Légionellose à Québec entre le 26 juillet 2012 et le 8 octobre 2012, et dont le diagnostic a fait l'objet d'une déclaration à tout directeur de santé publique des régions administratives du Québec, ainsi que leurs conjoints, héritiers et aidants naturels et aussi les ayants droit de ces personnes incluant, pour les fins de la présente Entente de règlement, les personnes qui ont contracté la Légionellose à Québec entre le 1er et le 26 juillet 2012 et dont le diagnostic a fait l'objet d'une déclaration à tout directeur de santé publique des régions administratives du Québec ainsi que leurs conjoints, héritiers et aidants naturels et aussi les ayants droit de ces personnes [Catégorie A].

Toutes les personnes qui ont contracté la Légionellose à Québec entre le 26 juillet 2012 et le 8 octobre 2012, et dont le diagnostic a été confirmé par un test d'antigène urinaire sans pour autant faire l'objet d'une déclaration à tout directeur de santé publique des régions administratives du Québec, ainsi que leurs conjoints, héritiers et aidants naturels et aussi les ayants droit de ces personnes [Catégorie B].

Toutes les personnes qui ont consulté un médecin et, vu les symptômes constatés, qui auraient probablement contracté la Légionellose à Québec entre le 26 juillet 2012 et le 8 octobre 2012, sans que cela ne soit confirmé par un test d'antigène urinaire ou dont le test d'antigène urinaire serait négatif, et pour lesquelles n'aurait pas été transmise une déclaration à tout directeur de santé publique des régions administratives du Québec, ainsi que leurs conjoints, héritiers et aidants naturels et aussi les ayants droit de ces personnes [Catégorie C].

L'Entente de règlement prévoit notamment :

a) Le versement d'un montant global de 7 500 000 $ constituant le Fonds de règlement, lequel sera divisé entre le Fonds afférent aux dommages et le Fonds afférent aux frais d'administration et aux frais judiciaires;

b) Un montant de 7 000 000 $ sera versé au Fonds afférent aux dommages afin de payer les Réclamations approuvées ainsi que les honoraires taxables des avocats de la Demanderesse;

c) Un montant de 500 000 $ sera versé au Fonds afférent aux frais d'administration et aux frais judiciaires et servira à couvrir les frais et les déboursés de quelque nature que ce soit ainsi que les frais judiciaires découlant de la mise en œuvre de la présente Entente de règlement et afférents à son administration, y compris les frais de publication des avis, les frais de l'Administrateur du règlement et ceux des Vérificateurs externes;

d) Le versement d'indemnités est essentiellement conditionnel à la démonstration par les Membres du Groupe visés par l'Entente de règlement qu'ils ont probablement contracté la Légionellose entre le 1er juillet 2012 et le 8 octobre 2012 pour les membres de la Catégorie A et entre le 26 juillet 2012 et le 8 octobre 2012 pour les membres des Catégories B et C. Le calcul des indemnités sera basé sur le type de dommages subis par les Membres selon des catégories prédéfinies à l'Entente de règlement. Les indemnités seront versées au prorata selon le nombre et l'importance des Réclamations approuvées.

L'Entente de règlement intervenue entre les Parties, sans admission de responsabilité, constitue un compromis destiné à mettre un terme à des réclamations contestées et vise à mettre un terme à l'action collective et à établir, en contrepartie, un mécanisme de traitement des Réclamations des Membres du Groupe.

L'Entente de règlement intervenue entre les Parties lie tous les Membres du Groupe visés par l'action collective qui ne se sont pas exclus.

Pour une information plus complète, veuillez consulter le texte intégral de l'Entente de règlement sur le site web des avocats de la Demanderesse à l'adresse suivante : www.menardmartinavocats.com.

Par ailleurs, le 11 décembre 2018, l'honorable Clément Samson, j.c.s., a approuvé les honoraires des avocats de la Demanderesse qui ont été fixés à une somme de 1 365 000 $, soit 18,2 % du Fonds afférent aux dommages, plus taxes, payables à même ce Fonds, pour un total avec taxes de 1 569 408,75 $.

Procédure de réclamation

Pour obtenir une indemnité, les Membres du Groupe ont soixante (60) jours suivant la publication du présent Avis, soit jusqu'au 11 mars 2019, pour acheminer aux avocats de la Demanderesse le formulaire de réclamation dûment rempli. Le formulaire est disponible sur le site web des avocats de la Demanderesse ou au greffe de la Cour supérieure, district de Québec.

Renseignement supplémentaire

En cas d'incompatibilité entre les dispositions de cet Avis et celles de l'Entente de règlement, les modalités de l'Entente de règlement ont préséance.

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec :
Ménard Martin Avocats
4950, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1V 1E8
Téléphone : 514 253-8044 poste 280 Télécopieur : 514 253-9404
Courriel : menardmartin@menardmartinavocats.com
Prière de ne pas communiquer avec la Cour.

Cet avis a été approuvé par la Cour supérieure du Québec

5367921

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Jacqueline Boudreau (aussi connue sous les noms de Boudreault ou Morin), domiciliée au 620, 57e Rue Ouest, app. 226, Québec, QC, G1H 7L7, est décédée le 23 avril 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé et peut être consulté par les intéressés au 404, rue du Ruisseau, Québec, QC, G1C 3N6.

5368767

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Services de surveillance (gardiennage)

Dossier: **P-19-800-04**

Ouverture : 28 janvier 2019 à 14 h

Documents disponibles exclusivement sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) www.seao.ca à partir du **10 janvier 2019.**

Dépôt des soumissions :

Secrétariat du Service de l'approvisionnement du RTC,
720, des Rocailles, Québec
Information : 418-627-2351 poste 4341.
Service de l'approvisionnement

5368648

Les utilisateurs de drones devront obtenir un permis

MORGAN LOWRIE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quiconque pilote un drone au Canada devra dorénavant réussir un examen en ligne et obtenir un certificat de pilote, en vertu de nouvelles règles annoncées mercredi par le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau.

La nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur le 1er juin, s'appliquera à tous les pilotes de drones, qu'ils les utilisent pour le plaisir, le travail ou la recherche. Les opérateurs devront enregistrer leurs drones et leur attribuer un numéro d'enregistrement. Une limite d'âge minimum de 14 ans pour les opérations de base, et de 16 ans pour les avancées, sera aussi fixée.

Une fois certifiés, les pilotes devront maintenir leur aéronef à une altitude inférieure à 122 mètres et rester à l'écart de tout trafic aérien. À moins d'obtenir un certificat de vol spécial de Transports Canada, les exploitants devront garder leurs drones dans leur champ de vision et le faire voler à au moins 30 mètres des autres personnes; ils devront aussi éviter les événements publics et les périmètres de sécurité de la police.

Les contrevenants aux nouvelles règles fédérales seront passibles d'une amende de 1000 à 3000 $ pour les particuliers, mais ces amendes pourront être beaucoup plus lourdes pour les entreprises ou ceux qui enfreignent délibérément les règles. Les contrevenants qui volent délibérément à proximité de la trajectoire de vol d'un aéronef peuvent ainsi être passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 $ et d'une peine de prison.

Les nouvelles règles, qui couvrent les drones pesant de 250 grammes à 25 kilos, visent à contrer les incursions croissantes des drones dans l'espace réservé au trafic aérien. Cette annonce survient après de très récents incidents impliquant des drones aux aéroports Heathrow et Gatwick, à Londres, qui ont causé des retards dans les vols et un chaos pour les voyageurs.

«Nous travaillons avec différents groupes, y compris les aéroports, mais aussi les agences de sécurité, pour déterminer quels types de contre-mesures seraient applicables en fonction du type de drone et des circonstances», a par ailleurs précisé mercredi matin le ministre Garneau lors d'une conférence de presse à l'École de technologie supérieure, à Montréal.

«Évidemment, pour des raisons de sécurité, je ne peux pas entrer dans les détails à ce sujet, mais nous examinons cela très sérieusement, car cela représente une situation potentiellement dangereuse.»

UN PILOTE EST UN PILOTE

La première collision enregistrée entre un drone et un avion de passagers au Canada s'est produite en octobre 2017 à Québec, alors qu'un appareil Skyjet avait été heurté lors de son approche à l'aéroport Jean-Lesage. Le pilote a pu poser l'avion en toute sécurité.

Le ministre Garneau a soutenu mercredi que les personnes qui utilisent des avions sans pilote, tels que des drones, doivent accepter les responsabilités inhérentes au métier de pilote. «Si vous pilotez un drone, vous êtes un pilote, et à cause des risques et des responsabilités, il est impératif que vous connaissiez les règles en vigueur dans le ciel», a-t-il expliqué.

Transports Canada a documenté une augmentation du nombre d'incidents mettant en péril la sécurité aérienne depuis que l'on recense des données à ce sujet. Le nombre d'incidents signalés a ainsi plus que triplé en trois ans, passant de 38 en 2014 à 135 en 2017.

«Les drones appartiennent à un secteur économique important et prometteur qui est susceptible d'améliorer nos vies et de relier les collectivités de tout le pays, a convenu le ministre Garneau. Notre nouveau règlement créera de nouvelles possibilités pour les Canadiens en établissant un cadre réglementaire sécuritaire et prévisible qui permettra à l'industrie d'innover et aux pilotes de drone à des fins récréatives, et autres, d'accéder en toute sécurité à l'espace aérien canadien.»



À partir du 1er juin, les opérateurs de drones devront enregistrer leur aéronef et leur attribuer un numéro d'enregistrement. Ils devront aussi maintenir leur appareil à une altitude inférieure à 122 mètres. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

UNE AVALANCHE DE PRIX !
VISITEZ NOTRE BAZAR JUSQU'À 80% DE RABAIS !
199,99 rég. 399$ ST-MORITZ Manteau urbain
179,99 rég. 329$ PEAK 3 Manteau d'hiver
219,99 rég. 499$ SKY Manteau de ski
199,99 STREET Manteau matelassé
199,99 rég. 399$ LECH Manteau duvet femme
229,99 rég. 499$ SOLDEN W Manteau de ski
319,99 rég. 499$ FLYNT Manteau de ski
199,99 rég. 339$ TRACK W Pantalon de ski
199,99 rég. 339$ BILL06-3 Pantalons de ski
quelques conditions peuvent s'appliquer.
1375 RUE FRANK-CARREL 418 527-6886 | 3930 BOUL. HAMEL 418 877-5584 | 10 930 BOUL. STE-ANNE 418 827-3108
5368783

le monde

«J'ai dit *bye bye*»

Trump claque la porte des négociations budgétaires pour son projet de mur à la frontière

JEROME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Englué dans un bras de fer budgétaire aux conséquences politiques incertaines, Donald Trump a abruptement quitté mercredi une rencontre avec les ténors démocrates sur son projet de mur à la frontière avec le Mexique.

«Le président s'est levé et est parti», a relaté Chuck Schumer, leader des démocrates au Sénat, juste après cette brève réunion à la Maison-Blanche. «Une nouvelle fois, nous avons assisté à un caprice parce qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il voulait...»

«Je viens de quitter une rencontre avec Chuck [Schumer] et Nancy [Pelosi], totale perte de temps», a lancé, presque simultanément, le président américain dans un tweet rageur. «J'ai dit *bye bye*», a ajouté le 45e président des États-Unis.

Au lendemain d'un discours solennel depuis le Bureau ovale, au cours duquel il a usé d'un ton dramatique pour tenter de rallier coûte que coûte les Américains à son projet sécuritaire phare, M. Trump a réaffirmé qu'il ne bougerait pas sur sa promesse de campagne emblématique.

Les discussions sont dans l'impasse. Le locataire de la Maison-Blanche réclame 5,7 milliards $ pour «une barrière en acier» ou un mur afin de freiner l'immigration illégale. Les démocrates refusent de débloquer des fonds pour ce projet qu'ils jugent «immoral» et inefficace.

Or la paralysie budgétaire a des conséquences très concrètes : depuis plus de deux semaines, quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux ne sont plus payés. Et le record du plus long *shutdown* de l'histoire est sur le point de tomber : 21 jours, entre fin 1995 et début 1996, sous la présidence de Bill Clinton.

Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, a accusé le président d'être obnubilé par cette construction et d'en oublier la dimension humaine de la crise budgétaire en cours pour les fonctionnaires concernés.

«Il pense peut-être qu'ils peuvent juste demander plus d'argent à leur papa. Mais ils ne peuvent pas», a-t-elle lancé dans une allusion à peine voilée aux sommes énormes que Donald Trump a reçues de son père au début de sa carrière.



Le vice-président Mike Pence (à droite), présent lors de la réunion, est venu s'exprimer devant les journalistes, pour tenter de dédramatiser la spectaculaire sortie du tempétueux président Donald Trump. — PHOTO AP, ANDREW HARNIK

«DES BONBONS»

Peu après ce *clash* pour le moins inhabituel dans l'enceinte de la Maison-Blanche, le vice-président Mike Pence, présent lors de la réunion, est lui aussi venu s'exprimer devant les journalistes, pour tenter de dédramatiser la spectaculaire sortie du tempétueux magnat de l'immobilier.

«Le président est entré dans la pièce et a distribué des bonbons», a-t-il lancé dans un sourire. «Je ne me souviens pas l'avoir entendu élever la voix ou taper du poing», a-t-il ajouté.

«Le parti est très très uni», avait assuré peu avant le président américain à l'issue d'une rencontre avec les sénateurs de son parti sur la colline du Capitole. «Les républicains veulent la sécurité aux frontières [...], ils veulent une barrière en acier ou un mur en béton, peu importe».

> **«Une nouvelle fois, nous avons assisté à un caprice parce qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il voulait...»**
>
> — Chuck Schumer, leader des démocrates au Sénat, en parlant du président Trump

La veille, en neuf minutes diffusées en direct sur les principales chaînes du pays, M. Trump n'avait proposé aucune nouvelle porte de sortie, ciblant les immigrants clandestins qu'il a accusés de faire couler «le sang américain».

M. Trump a encore une fois évoqué l'hypothèse de déclarer une «urgence» nationale pour activer des pouvoirs extraordinaires, une procédure qui plongerait le pays dans une extraordinaire bataille politico-judiciaire.

Le fils aîné du 45e président américain, Donald Trump Jr, a de son côté suscité des réactions outrées en comparant l'efficacité du mur voulu par son père à un enclos de zoo. «Savez-vous pourquoi vous pouvez apprécier une journée au zoo? Parce que les murs, ça marche», a-t-il écrit sur Instagram.

Donald Trump poursuivra jeudi son offensive en se rendant à la frontière, au Texas, où il devrait encore une fois marteler son message sécuritaire.

Le Canada accusé de «suprémacisme blanc» par la Chine

Agence France-Presse

OTTAWA — L'ambassadeur de Chine au Canada a accusé mercredi Ottawa et ses alliés de faire preuve «d'égoïsme occidental et de suprémacisme blanc» en demandant la libération immédiate de deux Canadiens détenus par Pékin sur des soupçons de menace à la sécurité nationale chinoise.

Dans une tribune au quotidien *The Hill Times*, l'ambassadeur de Chine, Lu Shaye, a également pris à partie le Canada pour l'arrestation le 1er décembre de la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei, qu'il a qualifiée de «sans fondement».

Deux Canadiens, l'ex-diplomate Michael Kovrig et le consultant Michael Spavor, sont détenus depuis un mois en Chine, qui les accuse d'activités «menaçant la sécurité nationale», une formule souvent utilisée par Pékin pour de l'espionnage présumé.

Pékin assure que leurs arrestations ne sont pas liées à celle de la directrice financière de Huawei, Meng Wanzhou, mais nombre d'observateurs y voient une mesure de rétorsion de la Chine, ulcérée par l'interpellation par le Canada de la fille du fondateur du géant chinois, à la demande des États-Unis.

«Il est compréhensible que ces Canadiens se soucient de leurs propres citoyens. Mais ont-ils manifesté de l'inquiétude ou de la sympathie pour Meng [Wanzhou] après sa détention illégale et sa privation de liberté?», a écrit l'ambassadeur dans le journal d'Ottawa.

«Il semble que, pour certaines personnes, seuls les citoyens canadiens devraient être traités de manière humanitaire et leur liberté jugée précieuse, alors que les Chinois ne le méritent pas», a-t-il ajouté. «La raison pour laquelle certaines personnes sont habituées à faire deux poids, deux mesures avec arrogance, est due à l'égoïsme occidental et au suprémacisme blanc.»

Le premier ministre canadien Justin Trudeau et le président américain Donald Trump ont dénoncé, lors d'un appel téléphonique lundi, «la détention arbitraire» de MM. Kovrig et Spavor.

L'Allemagne, l'Australie, la France, le Japon, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont également exprimé leur soutien au Canada dans cette crise diplomatique.

Mme Meng a été remise en liberté sous conditions à Vancouver dans l'attente d'une décision sur son extradition, réclamée par les États-Unis, qui la soupçonnent de complicité de fraude pour contourner les sanctions américaines contre l'Iran.

LA MAIN DE GRAND-PAPA

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitales Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



DENIS GRATTON
dgratton@ledroit.com

La photo était formidable. Émouvante et touchante par sa simplicité.

Un petit garçon d'à peine un an qui tient la main de son grand-père. On ne voit pas le vieil homme sur la photo, seulement sa main. Cette vieille main qui a traversé les années, les bonheurs et les tourmentes. Une alliance à son annulaire, témoin des décennies d'amour et de fidélité de cet homme envers celle qui a toujours été à ses côtés.

Le grand-papa, on le voit dans le sourire et les yeux de l'enfant. Dans ces grands yeux remplis d'amour, d'innocence, d'affection et de joie, et levés vers celui qui lui tient la main.

Non, on ne voit pas le grand-père dans cette photo. Mais son âme brille dans les yeux de son petit-fils.

Jocelyne la trouvait magnifique, cette photo laminée et accrochée à un mur de la Basilique Notre-Dame de Montréal. Et Jocelyne la voulait. Sans y penser deux fois, elle l'a décrochée du mur et elle l'a enfouie dans son sac à dos, quitte à devoir réciter trois *Notre Père* et quatre *Je vous salue Marie* si elle se faisait prendre par Monsieur le curé.

Arrivée à la maison, Jocelyne retire la photo de son sac, la montre à sa mère et lui dit : «Maman, regarde cette photo. Tu dois la peindre.» Sa mère a aussi le coup de foudre pour cette photo et elle acquiesce. Elle la peindra.

Cette «maman», c'est la regrettée Muriel Millard, la reine du music-hall. C'était en 1982 et M^me^ Millard avait alors quitté la scène et troqué le micro pour le pinceau afin de consacrer sa carrière à la peinture. Ses œuvres étaient d'ailleurs très populaires, comme elles le sont toujours.

Mais qui était ce petit bonhomme sur la photo? Et qu'est-il advenu de ce tableau peint par M^me^ Millard à la demande de sa fille?

• • • • •

Reculons en 1981, en Outaouais.

Roger Lalonde est photographe professionnel. À l'été 1981, la Conférence des évêques catholiques du Canada lui demande de prendre des photos pour illustrer une campagne ayant comme slogan : La foi, ça se vit d'abord en famille. Certaines photos captées par M. Lalonde allaient être affichées dans toutes les églises catholiques au pays.

Cet été-là, le photographe Lalonde se rend à une pourvoirie en Outaouais où son père a loué un chalet pour toute la famille. Il capte alors quelques clichés de son neveu âgé d'un an, Marc-André, le fils de son frère Richard Lalonde et de son épouse, Lyse.

«C'est à ce chalet que mon frère Roger a pris la photo de notre fils Marc-André tenant la main de son grand-père, dit Richard Lalonde. Ce que nous ne savions pas, c'est que cette photo allait être affichée dans toutes les églises du Canada. Mon père, qui a quitté ce monde il y a quelques années, disait souvent en riant qu'il était une vedette grâce à cette photo.»

«Moi, j'aimais tellement cette photo, ajoute Lyse, que je l'ai apportée à mon travail, à un cabinet de dentistes de Gatineau, et je l'ai accrochée à un mur de la salle des secrétaires. J'en étais tellement fière.»

Deux ans plus tard, au printemps 1983, Lyse Lalonde est à son travail lorsqu'une collègue prénommée Lucie lui demande si elle veut l'accompagner à une exposition de la grande Muriel Millard qui se tient à la galerie Montcalm, à la Maison du citoyen de Gatineau. «Je ne peux malheureusement pas, lui répond Lyne. Mais j'aimerais vraiment ça. Les œuvres de M^me^ Millard sont si belles.»

Ce soir-là, le téléphone chez Richard et Lyse sonne. C'est Lucie au bout du fil.

«Lyse, tu ne le croiras pas, mais Muriel Millard a peint Marc-André! La peinture est ici, dans son exposition.»

«Je n'en croyais pas mes oreilles, se souvient Lyse Lalonde. Comment Muriel Millard aurait-elle pu peindre mon fils? Et pourquoi!? Mais la description de la toile que me donnait ma collègue au bout du fil était tellement convaincante qu'il me la fallait. À tout prix.»



Depuis 35 ans, Lyse et Richard Lalonde gardent précieusement le tableau peint par Muriel Millard sur lequel figure leur fils Marc-André aujourd'hui décédé. — PHOTO LE DROIT, PATRICK WOODBURY

«Ce tableau ne devrait plus être ici aujourd'hui. Il devrait être chez notre fils, Marc-André. Le fait demeure qu'il a encore plus de valeur à nos yeux depuis que Marc-André est parti.»

— Richard Lalonde

Mais le lendemain matin, l'exposition des œuvres de M^me^ Millard avait déjà quitté Gatineau. Lyse Lalonde a cependant réussi à joindre la fille de Muriel Millard, à Montréal. Et celle-ci a accepté de revenir en Outaouais pour remettre à ce couple le tableau de leur fils peint par sa mère.

Depuis 35 ans, cette toile authentifiée par Muriel Millard décore le salon de la maison des Lalonde à Gatineau.

• • • • •

«Ce tableau ne devrait plus être ici aujourd'hui, dit M. Lalonde. Il devrait être chez notre fils, Marc-André. Le fait demeure qu'il a encore plus de valeur à nos yeux depuis que Marc-André est parti.»

Leur fils était atteint de schizophrénie. Une maladie qui a été amplifiée par sa consommation régulière de cannabis, croient ses parents. Le 13 août 2010, Marc-André s'est enlevé la vie. Il n'avait que 30 ans.

«Marc-André ne voulait pas admettre qu'il était malade, dit son père. Jusqu'à l'âge de 30 ans, il pensait qu'il jouait simplement de malchance.»

«Marc-André était un enfant heureux, renchérit sa mère. Il était un rayon de soleil qui ne semait que du bonheur. Mais du moment où il a commencé à consommer du cannabis, on a vu les changements chez lui. Il a tellement combattu pour se libérer de sa souffrance. Marc-André voulait juste vivre normalement, avoir une épouse, des enfants, une maison. Tout ce que les jeunes veulent, il le souhaitait aussi. Il se répétait souvent : "Je suis donc pas chanceux."

«En août 2010, reprend M. Lalonde, lorsqu'il a enfin réalisé qu'il était malade, il a décidé de poser le geste. Je pense que Marc-André a voulu reprendre le contrôle de sa vie. Et la seule façon qu'il a trouvée de le faire, c'est en s'enlevant la vie», laisse-t-il tomber en tournant ses yeux plein de larmes vers le tableau posé au mur.

Ce tableau qui leur rappelle de si beaux et de si doux souvenirs. Ce tableau qui leur rappelle aussi le jour où leur cœur a été brisé à tout jamais. Ce tableau qui les console en sachant que Marc-André n'est pas seul de l'autre côté, quelqu'un qu'il aime tant est avec lui.

Quelqu'un pour lui reprendre la main.

Vous ou vos proches avez besoin d'aide? N'hésitez pas à contacter le 1-866-APPELLE (277-3553).

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Rédactrice en chef **VALÉRIE GAUDREAU**

CARREFOUR

Belle occasion pour une jetée

Pourquoi pas une jetée pour relier l'Île d'Orléans à la terre ferme? Fort de plusieurs voyages dans des pays que nous estimons pour leur inventivité ainsi que leur pragmatisme (Norvège, Islande, Suède, etc.) ainsi que des états des États-Unis pour leurs besoins similaires (Floride, Géorgie, les Caroline, etc.), j'ai souvent constaté que ceux-ci ont opté pour une jetée avec un pont levant estival payant. Pourquoi surélever une route lorsque le seul besoin de la traverse maritime de plaisanciers n'est que de cinq mois et d'une fréquence presque absente? Le pont levant serait en service du 15 avril au 15 octobre et ce, de jour. La jetée proposée pourrait comprendre deux voies pour véhicules routiers (pas plus, il ne faut pas que ce soit une autoroute), deux voies mitoyennes pour vélo ainsi qu'un trottoir pour piéton (tout ça du même côté) style promenade Samuel-De Champlain. Quelle belle continuité de ces beaux espaces! Quelle belle occasion à saisir pour donner la chance aux citoyens d'admirer le fleuve, les chutes Montmorency, la faune automnale. Oui, c'est permis de rêver!

Roger Bouchard
Québec

Chassé : mauvais aiguillage?

Le changement de garde hâtif à la tête du ministère de l'Environnement était, pour le moins, prévisible, avant même Noël. MarieChantal Chassé, sans voix affirmée, dans son très bref mandat de ministre a pris conscience, tout comme les journalistes, qu'elle ne mourrait pas de vieillesse dans ce ministère.

À mes yeux ce n'est pas du tout déshonorant, j'affirme que c'est une erreur d'aiguillage et de spécificité. Imaginez un grand pianiste renommé, maître du clavier, que vous placez non pas au piano, mais plutôt au saxophone! Vous n'aurez pas la même qualité de concert!

Dans cette situation, M^me^ Chassé entrait donc dans une rue sans issue. Comme le mariage, parfois, on le sait après l'engagement. De ce fait, l'aiguillage à la CAQ devra donc se faire sous des normes plus sévères!

Michel Beaumont
Québec



POINT DE VUE

Tramway : il n'est pas trop tard!

Pour avoir vécu dans une ville dotée d'un tramway, je ne comprends pas l'intérêt du maire Régis Labeaume envers ce projet. Il rassemble tous les inconvénients des autres modalités de transport en commun, sans pour autant posséder leurs qualités! On y perd la flexibilité de l'autobus. S'il va trop vite, il est dangereux. S'il va trop lentement, il est inefficace. Il nuit à tous les autres usagers de la voie publique, incluant les piétons et les cyclistes. Il coûte cher à aménager, et quoiqu'on en dit, ne présente certes pas un avantage sur le plan esthétique. Sans parler du risque de problèmes en hiver. Quant au troisième lien, bien évidemment, il ne s'agit pas d'une solution miracle. À chacun de juger si ses avantages surpassent ses inconvénients, mais chose certaine, il ne fait pas l'unanimité.

Serait-il insensé de combiner le budget de ces deux projets et de plutôt doter la Ville de Québec d'un métro? Si celui-ci relie adéquatement la Rive-Sud, avec un premier passage à Sainte-Foy et un autre reliant les centres historiques des deux villes, je suis convaincu que la congestion entre les deux rives diminuera significativement, au point de rendre inutile un troisième lien routier. L'extension de ce service vers les banlieues de la couronne nord pourrait aisément se faire hors terre, là où l'espace disponible le long des autoroutes implique moins de chambardements qu'au centre-ville. Quant à l'argument selon lequel il s'agit d'une solution trop efficace pour nos besoins, il s'agit au contraire du meilleur argument favorable que j'aie jamais entendu!

Étant moi-même un banlieusard et bagnolard endurci, le métro est le seul moyen de transport en commun qui pourrait me faire délaisser ma voiture de manière régulière, surtout s'il est trop efficace. Si les stations de banlieue sont dotées de grands stationnements et de services de proximité comme une épicerie et une garderie, je peux vous garantir que nous serons nombreux à faire de même! Le tramway, au contraire, me paraît comme une solution du siècle avant-dernier qui ne m'éloignera que davantage du centre-ville. À moins que ce ne soit là le but recherché…

Daniel Lapointe, *Boischatel*

POINT DE VUE

Pénurie de main-d'œuvre : des solutions existent

Nicole Lévesque, ex-directrice des ressources humaines
Cap-Rouge

En complément au point de vue de Alain Aubut «La pénurie de main-d'œuvre et l'immigration» du 8 janvier

D'après Alain Aubut, l'immigration ne serait pas la meilleure solution pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, en raison des coûts et des délais, et ce, sans garantie de répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs.

Même son de cloche du côté de Pierre Fortin, économiste et professeur émérite de l'Université du Québec à Montréal selon qui : «L'immigration c'est important comme moyen d'appoint. Ce n'est pas la seule solution».

Entre autres, vous invitez les petites et moyennes entreprises du Québec à miser, notamment, sur la gestion des ressources technologiques (transformation numérique, intelligence artificielle, robotique, etc.). Je partage votre point de vue à quelques choses près.

Certes, l'immigration peut s'avérer une solution, bien que tangible qu'à long terme et forcément coûteuse. Toutefois, n'en est-il pas de même du processus d'automatisation des tâches en devenir via la gestion des technologies émergentes que vous préconisez?

En complément à votre prémisse, j'ajouterai l'urgence de commencer par investir sur les besoins de main-d'œuvre, par régions et secteurs d'activité reconnus, où la pénurie de main-d'œuvre est la plus criante : la construction (électriciens, charpentiers et soudeurs), les transports (camionneurs), le secteur manufacturier (soudeurs, machinistes, métallurgistes, opérateurs), les TI, les soins infirmiers, l'agriculture, la photonique (techniciens et ingénieurs d'application) et la restauration. Force est de constater qu'il s'agit d'emplois qui demandent certaines qualifications ou une formation interne, et pas nécessairement des études très poussées, ni à la fine pointe technologique.

Or, parmi les autres solutions concrètes, globales et durables à la pénurie de personnel dans les secteurs concernés, une gestion ciblée des ressources humaines demeure un incontournable. Cela implique l'apport de tout un chacun : les citoyens, les employés, les écoles, les employeurs, les gens d'affaires, les organisations publiques, les différents paliers gouvernementaux, etc.). Des solutions innovantes, des idées et des moyens concertés peuvent d'ores et déjà être mis de l'avant pour ralentir la crise et ses conséquences : valoriser auprès de la main-d'œuvre non qualifiée, voire même des jeunes, les métiers en pénurie, favoriser le maintien en emploi des travailleurs âgés



Il y a urgence de commencer par investir sur les besoins de main-d'œuvre, par régions et secteurs d'activité reconnus, où la pénurie est la plus criante, dont, par exemple, le secteur de la construction. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

en ajustant leur milieu de travail selon leurs besoins, encourager le retour en emploi de retraités moyennant entre autres, l'allègement de leur taux d'imposition sur le revenu, investir dans la formation en fonction des besoins précis des milieux de travail, investir dans la modernisation des emplois et des lieux de travail, arrimer les programmes d'éducation scolaire aux besoins du marché du travail, favoriser l'entrée sur le marché du travail de certaines catégories de personnes (assistés sociaux disposés à être formés et à travailler, personnes à mobilité réduite, etc.), bonifier les conditions de travail qui favorisent la rétention, décloisonner le travail en partageant les employés entre entreprises, etc.

La pénurie de main-d'œuvre est un problème trop important pour improviser. Des solutions existent!

POINT DE VUE

Hommage à Jean Sexton, artisan des relations du travail au Québec

Pier-Luc Bilodeau, Professeur au département des Relations industrielles
Université Laval

Spécialiste reconnu des relations du travail, Jean Sexton a débuté sa carrière au Département des relations industrielles de l'Université Laval en 1972, au terme d'études de doctorat à l'Université Cornell, aux États-Unis. En plus des charges d'enseignement et de recherche qui marquent le début de toute carrière universitaire, l'implication dans le monde du travail occupe une grande place dans son parcours professionnel dès 1974, alors qu'il intègre l'équipe de recherche de la Commission Cliche. Cette expérience sera déterminante, car en plus de confirmer un intérêt pour l'industrie de la construction qui ne se démentira jamais, elle annonce une carrière où l'enseignement et la recherche seront solidement arrimés à une intervention soutenue, en tant qu'expert auprès des gouvernements et comme arbitre de griefs et de différends.

Pédagogue remarquable, il s'est intéressé toute sa vie à des réalités complexes en refusant obstinément de céder à la tentation d'un discours inutilement compliqué. Pour ce faire, il mobilisait son expérience de l'intervention pour transmettre ses connaissances et sa passion des relations du travail. Preuve vivante qu'il est possible de «travailler sérieusement sans se prendre au sérieux», il avait souvent recours à l'humour comme outil d'enseignement, mais sans jamais minimiser le caractère sérieux, et parfois même dramatique, des relations du travail pour ceux et celles qui les vivent. Pour les étudiants qu'il encadrait à la maîtrise et au doctorat, il était un directeur de recherche inspirant, disponible et exigeant, ses quelque 25 années comme directeur adjoint puis directeur de la revue académique Relations industrielles/Industrial Relations ayant fait de lui un lecteur redoutable.

Hors des murs de l'université, c'est probablement pour sa connaissance approfondie de l'industrie de la construction que l'on se souviendra de lui. Outre sa participation à la Commission Cliche et à plusieurs comités ainsi que ses nombreuses interventions dans les médias, il a coprésidé, à la fin des années 1980, la Commission sur la stabilisation du revenu des travailleurs de la construction (Picard-Sexton) et a agi, en 2004-2005, comme commissaire au sein de la Commission d'enquête sur la Société Papiers Gaspésia. Ces activités, de même que ses fonctions d'arbitre de griefs et de différends ont fait de lui plus qu'un observateur, un véritable artisan des relations du travail au Québec.

Professeur émérite de l'Université Laval depuis 2014, Jean Sexton a été récipiendaire du prix Gérard-Dion de l'Association canadienne des relations industrielles et de la médaille Georges-Henri-Lévesque de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour sa contribution exceptionnelle à la diffusion des connaissances et pour son engagement dans la société québécoise. Il s'est éteint le 25 décembre dernier, à 72 ans, après avoir marqué des générations d'étudiants, de collègues et d'intervenants du monde du travail grâce à ses vastes connaissances, sa sagesse et son humour.

affaires

TORONTO
14 804,73
+ 199,58

TSX 60
885,91
- 11,49

NASDAQ
6957,08
+ 60,08

NEW YORK
23 879,12
- 91,67

LE DOLLAR
+ 0,41
¢US 75,64

facebook/lesoleildequebec

@cyblesoleil



Il était important pour le copropriétaire Charles Kamoun de conserver le nom du Maurice. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

MAURICE NIGHTCLUB

«La pause est terminée»



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Au mois de mars, les amateurs de boîtes de nuit pourront profiter d'une nouvelle adresse en ville. Du moins, d'un nouveau décor et d'un nouveau concept. Le Maurice Nightclub va renaître de ses cendres sous une nouvelle formule de «bar et spectacles» avec DJ, danseurs et acrobates.

Joint alors qu'il est en voyage en Thaïlande, le nouveau patron de l'endroit, Charles Kamoun mentionne avoir plusieurs projets en tête pour relancer l'institution ouverte de 1994 à 2017.

Le jeune homme d'affaires de 25 ans explique au bout du fil s'être justement inspiré en partie de son parcours en Asie pour concocter la nouvelle mouture de la discothèque de la Grande Allée.

«On veut un produit qui n'existe pas à Québec et à Montréal. Oui, cela va être une discothèque où on peut danser, mais aussi un bar-spectacles artistique avec des musiciens, des danseurs, des danseuses et des acrobates. Cela va être quelque chose de significatif pour la Ville de Québec. On va offrir un spectacle chaque soir», indique au *Soleil* le copropriétaire.

«Est-ce qu'on va aller vers l'électro ou le techno? Cela marche de moins en moins. Pour ma part, je suis un gros fan de *groove*», poursuit-il, précisant qu'il connaît bien le milieu de la vie nocturne de la capitale.

Il faut dire qu'il a déjà travaillé comme barman en chef au Maurice Nightclub et aussi pour la chaîne Shaker Cuisine et Mixologie.

L'aventure du Maurice 2.0 de M. Kamoun se réalisera en collaboration avec un partenaire d'affaires qui agira à titre d'investisseur. Ce dernier préfère garder l'anonymat. Les derniers documents officialisant le projet devraient se signer le 27 janvier.

Si tout se déroule comme prévu, les travaux pour l'aménagement de l'endroit devraient débuter vendredi.

«C'était important pour moi de conserver le nom du Maurice, car je crois en cette institution. C'est le premier endroit où je suis sorti à Québec. Nous allons toutefois réaliser d'importantes rénovations. Les gens qui ont connu l'endroit vont se sentir ailleurs. On va s'inspirer des autres cultures et des tendances actuelles», dit-il.

Pour réaliser le projet, une vingtaine de personnes, serveurs et barmans, entre autres, seront embauchées au cours des prochaines semaines. L'investissement de la nouvelle direction devrait être de «plusieurs centaines de milliers de dollars».

> **«On veut un produit qui n'existe pas à Québec et à Montréal. Oui, cela va être une discothèque où on peut danser, mais aussi un bar-spectacles artistique avec des musiciens, des danseurs, des danseuses et des acrobates»**
>
> — Charles Kamoun, nouveau patron du Maurice

Quant à la possibilité de servir de la nourriture, M. Kamoun ne ferme pas la porte bien qu'aucun projet de restaurant ne figure dans ses plans. Il envisage plutôt une possible association avec son voisin, le Bistro Patrizio & Co., pour offrir un service sur sa terrasse.

Et ne dites surtout pas à M. Kamoun que le *nightlife* est mort, et ce, même si la capitale a perdu plusieurs joueurs importants, comme Le Beaugarte, dans Sainte-Foy, et Le Boudoir, dans Saint-Roch, au cours des dernières années.

«Il y a beaucoup de gens qui disent que le *nightlife* est mort à Québec. Ce n'est pas vrai. C'est une tendance qui ne se démodera jamais. Il faut juste avoir une étincelle de plus et offrir quelque chose qui sort de l'ordinaire», répond celui qui a commencé sa carrière au bas de l'échelle au restaurant Le Vendôme situé au 36, Côte de la Montagne. Cet établissement est aujourd'hui fermé.

Selon les plans de la direction, le Maurice 2.0 ouvrira ses portes en mars. Par la suite, l'objectif est d'offrir un service de nourriture sur la terrasse dès cet été. Dans une autre étape, le troisième étage de l'établissement devrait aussi être aménagé pour les oiseaux de nuit.

«Au final, cela pourrait être un concept différent par étage. La barre est haute, mais le Maurice 2.0 va être là pour rester», conclut le jeune homme d'affaires, saluant la collaboration du propriétaire du complexe, Denis Pelletier, dans cette aventure.

Le Maurice Night Club et le Charlotte ont fermé leurs portes en novembre 2017.

La Société du cannabis lance un projet pilote d'ouverture le mercredi

La Société québécoise du cannabis (SQDC) ouvre de nouveau le mercredi trois de ses douze succursales à travers la province, dont deux à Québec. À partir d'aujourd'hui, «dans le cadre d'un projet pilote visant à réduire les files d'attente à l'extérieur de certaines de nos succursales, celles de Lebourgneuf, de Sainte-Foy et de Drummondville ouvriront dorénavant leurs portes le mercredi de 10h à 17h», note la direction sur Twitter. Au mois d'octobre, en raison de nombreuses ruptures de stock, la société d'État avait choisi de revoir ses heures d'ouverture à quatre jours par semaine, du jeudi au dimanche. Elle expliquait cette décision par le fait que les producteurs n'avaient pas été en mesure de livrer les commandes prévues. Mercredi, 13 produits étaient toujours disponibles sur le site Web de la SQDC. Le 17 octobre dernier, jour de la légalisation du cannabis, les consommateurs pouvaient profiter d'une offre de 110 produits. **JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON**

Bombardier obtient un contrat ferroviaire de 669 millions $US au New Jersey

MONTRÉAL — Bombardier a annoncé mercredi avoir signé un contrat de 669 millions $US portant sur la fourniture de 113 voitures de train de banlieue au New Jersey. La société a précisé que le contrat ne générerait pas de travail supplémentaire au Canada, puisque les règles de «Buy American» font en sorte que le contrat sera exécuté par l'usine de Bombardier à Plattsburgh, au New York, plutôt que par ses installations au Québec. Depuis 2018, au moins 65 % du coût des composants des projets de transport en commun doivent être fabriqués aux États-Unis, et l'assemblage final doit également avoir lieu en sol américain. Le seuil de contenu minimal passera à 70 % d'ici 2020. Annoncé mercredi, l'accord avec New Jersey Transit comprend des options sur un maximum de 886 wagons supplémentaires. Il s'agit du troisième accord entre Bombardier et l'agence de transport en commun de l'État pour des voitures de trains de banlieue. Les autres contrats ont été attribués en 2002 et 2010. **LA PRESSE CANADIENNE**



PHOTO FOURNIE PAR CHAINSAWESOME GAMES

Chainsawesome Games lance *Aftercharge*

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Après un peu plus de trois ans de boulot, le studio indépendant de Québec Chainsawesome Games met au monde son troisième petit, baptisé *Aftercharge*.

À partir de jeudi, le nouveau jeu sera disponible sur ordinateur et Xbox One grâce à un partenariat avec Microsoft. Il s'agit du premier jeu produit par l'entreprise depuis la sortie en novembre 2015 de *Knight Squad* qui a été téléchargé par plus de 1,7 million d'utilisateurs.

Knight Squad, rappelons-le, avait remporté le Pixel Challenge et le concours Catapulte, qui vise à accompagner les studios indépendants à travers leur croissance.

«*Aftercharge*, c'est un jeu multijoueurs en ligne à trois contre trois. Il y a une équipe de robots invisibles qui affronte une équipe de gardes invincibles», explique au *Soleil* David Paré, cofondateur de Chainsawesome Games.

Les robots doivent détruire les structures ennemies sans se faire repérer alors que leurs adversaires doivent dénicher des stratégies pour les trouver et les désactiver.

«Le jeu sera lancé directement sur Xbox Game Pass, un service en ligne similaire à Netflix. Les gens inscrits pourront avoir accès au jeu gratuitement pendant une période de six mois», précise M. Paré.

Pour information : le prototype pour *Aftercharge*, intitulé *Electric Panic*, avait été développé lors du Pixel Challenge en 2015, rappelle la direction. Le jeu et le plan d'affaire de la jeune compagnie a récemment reçu le prix coup de cœur du concours Ubisoft Série Indie en mars 2018.

«UN PROJET UN PEU FOU»

Aujourd'hui, une dizaine de personnes travaillent chez Chainsawesome Games. L'entreprise, installée dans Saint-Roch, a un chiffre d'affaires d'environ 500 000 $.

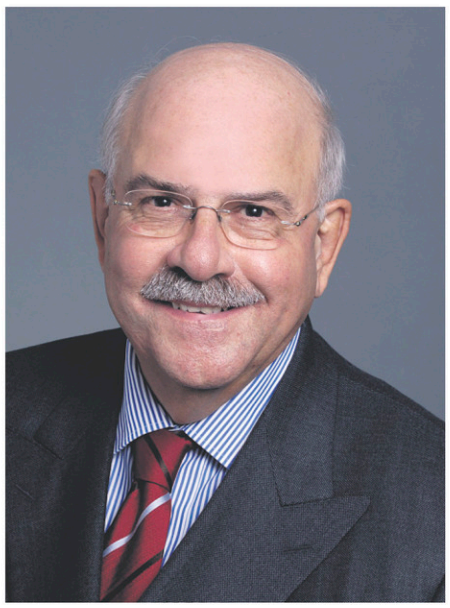
Pour la prochaine année, la direction travaillera à peaufiner l'offre de son petit nouveau.

«*Aftercharge*, c'est un projet un peu fou pour la taille de notre studio. Il y a peu de studios indépendants qui se lancent dans les jeux multijoueurs en ligne, c'est un très gros défi technologique, mais on l'a fait», affirme Jean Simon Otis, cofondateur et directeur technique.

«Quand on a commencé le projet, on était encore seulement trois personnes et on travaillait dans un sous-sol, aujourd'hui on est une équipe de 11 et on a un studio qui s'en vient déjà trop petit. On a bien hâte de voir où ce projet va nous amener, parce que le lancement, c'est seulement le début», poursuit-il.

Fondée à Québec en 2012, Chainsawesome Games avait lancé comme premier jeu *Beat Blasters III*.

Un dernier au revoir à
M. JEAN PRONOVOST



Les administrateurs du conseil d'administration d'INO, la direction et les employés souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de **M. Jean Pronovost, décédé le 26 décembre dernier.**

Membre du conseil d'administration d'INO depuis 2005, président du comité d'audit depuis deux ans et contributeur apprécié de tous, ce grand serviteur de l'État s'est illustré parmi nous par sa rigueur, sa grande intégrité, sa passion et son sens exceptionnel de l'engagement. Toutes nos pensées vont à sa famille.

INO

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2020,89 points

en hausse de

26,85 points ou

1,35 %

sur la journée précédente.

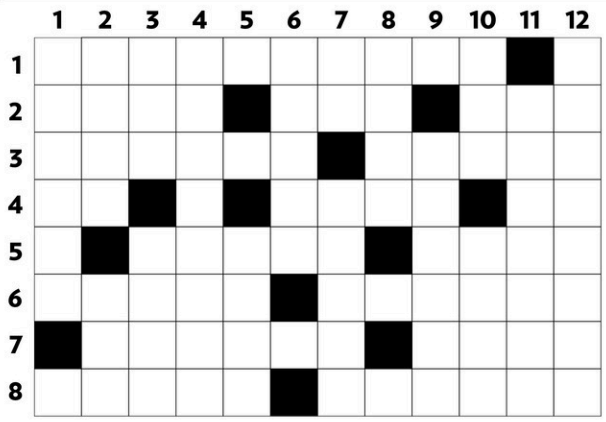
L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● :Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP	30	2.96	-0.02
AberdeenAsia-P	FAP	40	3.68	-0.03
AberdeenIntlJ	AAB	73	0.07	0.00
AbsoluteSoftwa	ABT	23	7.97	+0.01
AcadianTimberC	ADN	40	15.24	+0.24
Acasta Enterpr	AEF	18	0.90	-0.02
Acerus Pharmac	ASP	30	0.13	0.00
Acerus Pharmac	TRL	20	1.72	+0.09
ADFGroupIncS	DRX	26	1.00	+0.02
AdvantageOil&	AAV	1223	2.29	+0.06
Aecon Group	ARE	428	17.69	+0.28
AEternaZentari	AEZS	17	4.47	+0.02
Africa Oil Cor	AOI	54	1.09	+0.03
AGFManagementB	AGF.B	86	4.83	-0.08
AgGrowthInc.	AFN	89	49.32	+0.49
AgJunctionInc.	AJX	24	0.80	+0.01
Agnico-EagleMi	AEM	1220	53.47	+0.87
Aimia Inc.	AIM	335	3.77	-0.03
AirCanadaCIA	AC	788	26.77	+0.11
AkitaDrillCIA	AKT.A	17	4.03	+0.01
Alacer Gold Co	ASR	193	2.53	-0.03
AlamosGoldInc	AGI	741	5.14	+0.08
AlarisRoyaltyC	AD	109	17.69	+0.19
AlbionPete	FF	834	0.38	+0.03
Alcanna Inc.	CLIQ	91	4.65	+0.07
Alderon Iron O	IRON	155	0.25	-0.01
AlexcoResource	AXR	64	1.40	+0.04
AlgonquinPower	AQN	1184	13.77	0.00
●AlimentationCB	ATD.B	1459	70.58	+0.30
AllianceGrainT	AGT	64	16.92	0.00
AlmadenMineral	AMM	187	1.09	+0.13
Almonty Indust	AII	39	0.73	0.00
AltaGas Canada	ACI	71	16.29	+0.11
AltaGas Ltd.	ALA	2097	13.73	-0.01
AltiusMinerals	ALS	70	11.04	-0.18
Altus Group Li	AIF	95	23.19	+0.02
Americas Silve	USA	88	2.38	+0.01
AmerigoResourc	ARG	84	0.96	0.00
AmorfixLifeJ	PMN	187	0.30	+0.01
AnacondaMining	ANX	68	0.22	0.00
Andrew Peller	ADW.A	37	14.43	+0.09
Aphria Inc.	APHA	8170	8.92	+0.52
AquilaResource	AQA	20	0.24	+0.02
ARCResourcesEx	ARX	2179	9.10	+0.56
ArgexSilver	RGX	140	0.05	0.00
ArgonautGoldLt	AR	415	1.66	+0.05
Aritzia Inc. S	ATZ	411	16.55	+0.73
AsankoGoldInc.	AKG	26	0.98	+0.02
AtcoLtdCIIN	ACO.X	162	39.15	+0.67
AthloneEg	ATH	2471	1.00	-0.01
AtlanticPower	ATP	181	3.16	+0.12
●Atlatsa Resour	ATL	150	0.09	0.00
Atrium Mortgag	AI	31	13.10	+0.18
ATS Automation	ATA	252	16.14	+0.69
Aurinia Pharma	AUP	77	9.41	+0.25
Aurora Cannabi	ACB	16333	7.17	+0.49
AutoCanadaInc	ACQ	103	11.38	+0.40
●AvalonRareMeta	AVL	306	0.06	0.00
AvcorpIndustri	AVP	14	0.05	0.00
AvinoS&G	ASM	434	0.90	0.00
B2GoldCorpJ	BTO	4330	3.85	+0.02
●BadgerIncomeFn	BAD	314	35.35	+1.71
BallardPowerSy	BLDP	169	4.19	-0.01
BalmoralResLtd	BAR	82	0.15	-0.01
BankofMontreal	BMO	2694	91.89	+1.16
BankofNovaSco	BNS	2206	70.47	+1.22
BarrickGoldCor	ABX	4651	16.43	+0.11
Baylin Technol	BYL	23	3.68	0.00
Baytex Energy	BTE	4775	2.55	+0.07
BCE	BCE	1997	54.35	-0.20
BellatrixExplL	BXE	303	0.66	-0.02
BELLUSHealthIn	BLU	38	1.04	-0.04
Belo Sun Minin	BSX	426	0.37	-0.03
BengalEnergyLt	BNG	94	0.11	0.00
Birchclif	BIR	1134	3.37	+0.14
BirdConstrInc	BDT	46	6.17	+0.27
BlackBerry	BB	1302	9.86	+0.04
BlackDiamondGr	BDI	13	2.12	0.00
BNKPetroleumIn	BKX	32	0.33	0.00
BombardierCIA	BBD.A	232	2.38	+0.16
BombardierCIB	BBD.B	11422	2.28	+0.14
Bonavista Ener	BNP	281	1.18	+0.03
BonterraEnergy	BNE	489	6.21	-0.19
BoralexIncCl	BLX	395	18.00	+0.21
Bri-ChemCor	BRY	15	0.21	-0.01
Brick Brewing	BRB	40	3.14	+0.17
BromptonLifeSp	LCS	13	3.27	+0.27
Brookfield Ass	BAM.PF.E	56	20.70	0.00
Brookfield Ass	BAM.PF.H	14	25.90	-0.20
BrookfldAssetA	BAM.A	1063	53.88	+0.70
BRP Inc. Subor	DOO	322	38.42	+0.92
BSMTechs	GPS	23	0.72	+0.02
CABancorpInc.	CWI	14	0.14	0.00
CAE	CAE	496	26.19	+0.22
CaEngySeTechCo	CEU	426	3.50	+0.16
CalfracWellSer	CFW	581	2.88	+0.26
CamecoCorporat	CCO	1161	16.15	+0.21
CanaccordFinan	CF	278	5.89	+0.05
CanacolEgy	CNE	251	4.26	0.00
Canada Goose H	GOOS	533	65.15	+1.40
CanarcResource	CCM	165	0.06	0.00
Canfor Pulp Pr	CFX	141	16.78	+0.28
CanforCorporat	CFP	424	16.55	+0.41
CanNatrResLtd	CNQ	4149	35.09	+0.56
CannTrust Hold	TRST	1451	8.17	+0.67
CanPacRawayLtd	CP	379	251.99	+2.67
CanTireCorLtd	CTC.A	506	148.57	+3.25
CanUtilityLtd	CU	335	32.20	+0.42
CanWelHoldings	CWX	129	4.74	+0.03
CanWestBnk	CWB	385	28.30	+0.42
CanZincCorp	NZC	187	0.09	-0.01
CapitalPowerCo	CPX	261	27.90	+0.31
CapstoneMining	CS	749	0.65	+0.03
Cardinal Energ	CJ	674	2.34	+0.02
Cardiol Therap	CRDL	32	4.55	+0.13
CardiomePharma	CORV	55	3.00	0.00
Cargojet Inc.	CJT	44	70.21	+3.23
CarmanahTechCo	CMH	51	5.99	+0.03
Cascades	CAS	250	10.60	+0.52
CathedralEngyS	CET	22	0.74	+0.03
CCLIndustriesB	CCL.B	278	53.35	+1.26
CelesticaInc SV	CLS	324	11.77	+0.15
CenovusEnergyI	CVE	4903	10.72	+0.26
CenterraGoldIn	CG	465	5.95	+0.04
CentricHealthJ	CHH	114	0.29	0.00
Century Global	CNT	24	0.17	0.00
CervusEquip	CERV	19	14.05	+0.70
CGIGroupCIAS	GIB.A	583	85.24	+1.76
Chalice Gold M	CXN	77	0.12	0.00
Champion Iron	CIA	381	1.15	+0.03
ChesswoodIncom	CHW	19	10.62	+0.06
China Gold Int	CGG	142	1.60	+0.01
Chinook Energy	CKE	144	0.14	+0.01
Chorus Aviatio	CHR	463	6.21	+0.29
CIBC	CM	1579	105.16	+1.36
CIFinCorp.	CIX	588	18.21	+0.58
CineplexGalaxy	CGX	299	26.33	-0.50
CipherPharmaJ	CPH	126	1.95	+0.01
Clean TeQ Hold	CLQ	16	0.40	0.00
Clearwater Sea	CLR	13	5.59	+0.03
CLifComSplitCo	LFE	35	2.53	+0.10
CNationRwayCo	CNR	1317	104.97	+1.61
CogecoCableInc	CCA	92	67.74	+0.11
CogecoInc SV	CGO	16	59.74	+0.59
ColaborGroupIn	GCL	29	0.54	+0.03
Colliers Inter	CIGI	88	77.61	+0.60
ColumbusGld	CGT	35	0.23	-0.01
ComputerModell	CMG	45	6.37	+0.04
Condor Petrole	CPI	20	0.26	0.00
Conifex Timber	CFF	139	2.10	+0.16
ConstellationS	CSU	29	916.41	+27.06
Continental Go	CNL	492	2.28	-0.05
CopperMountain	CMMC	211	0.91	+0.05
CorbyDistiller	CSW.A	14	18.99	+0.39
CoroMiningCorp	COP	75	0.05	0.00
CorusEntrtmntB	CJR.B	405	5.28	-0.03
Corvus Gold In	KOR	48	2.68	-0.01
CottCorp	BCB	140	19.57	-0.16
CrescentPointC	CPG	4151	4.56	+0.18
CrewEnerg	CR	1023	0.92	+0.02
CRH Medical Co	CRH	191	4.24	-0.06
●CriticalContro	CCZ	91	0.06	0.00
CrocodileGldCo	KL	865	35.48	+1.06
Cronos Group I	CRON	1030	17.11	+0.73
CtiSunMin	CSM	3820	0.06	-0.01
CymbriaCorpCl	CYB	14	55.80	-0.10
D à G				
D-Box Technolo	DBO	20	0.18	0.00
DeeThreeEx	GXO	72	0.90	+0.11
DejourEntDEJ	DXI	19	0.04	-0.01
DelphiEnergyCo	DEE	354	0.42	+0.04
DenisonMinesCo	DML	445	0.67	+0.02
Descartes	DSG	129	37.34	0.00
DetourGoldCorp	DGC	499	12.01	+0.10
DHXMedia	DHX	346	2.41	-0.05
●Difference Cap	DCF	14	3.91	+0.91
DIRTT Environm	DRT	67	5.92	+0.03
Diversified Ro	DIV	250	2.96	+0.06
DivGrowthSplt	DGS	82	3.85	+0.13
Dividend Selec	DS	28	6.95	+0.09
Dividend15Spli	DF	21	3.56	+0.15
Dividend15Spli	DFN	165	8.44	+0.37
Dollaramalnc	DOL	989	34.88	+0.29
DomtarCorporat	UFS	78	49.45	+0.21
DorelIndIncB	DII.B	71	16.98	+1.11
DREAM Unlimite	DRM	89	7.00	+0.03
●DundeePrecious	DPM	410	3.71	-0.06
E Split Corp.	ENS	14	12.80	+0.70
Eagle Energy I	EGL	124	0.11	-0.01
EastmainResour	ER	149	0.17	0.00
easyhomeLtd	GSY	133	41.46	+2.36
ECN Capital Co	ECN	1301	3.52	+0.05
EldoradoG	ELD	793	4.27	-0.11
ElectrovayaInc	EFL	108	0.18	-0.02
Element Fleet	EFN	691	7.74	+0.29
EmcMetalsCorp	SCY	56	0.20	-0.01
EmeraInCorpora	EMA	724	44.15	+0.13
●EmpireCoCIAN	EMP.A	1082	29.89	+0.88
Enbridge	ENB	7329	45.70	+0.33
Enbridge Inc -	ENB.PF.K	30	22.75	+0.05
Enbridge Inc.	ENB.PF.C	31	17.88	+0.38
Enbridge Inc.	ENB.PF.I	34	24.61	-0.05
EnCanaCorporat	ECA	13587	8.55	+0.04
EndeavourFin	EDV	177	21.92	+0.07
EndeavourSilve	EDR	130	3.01	+0.04
Enerflex Ltd.	EFX	167	16.99	+0.54
EnergyFuelsInc	EFR	271	4.20	+0.18
Enerplus Corpo	ERF	1242	11.75	+0.20
EnghouseSystem	ENGH	70	70.41	+2.67
EnsignEngyServ	ESI	195	5.24	+0.25
Enterpris	E	154	0.25	+0.01
ENTREC Corpora	ENT	65	0.15	+0.01
EntreeGoldInc	ETG	43	0.56	+0.01
Equitable Grou	EQB	40	64.18	+1.33
ErdeneRes	ERD	26	0.24	+0.01
Ero Copper Cor	ERO	71	10.87	+0.44
Essential Ener	ESN	460	0.34	+0.02
Euro Sun Minin	ESM	115	0.45	-0.01
Evertz Tech	ET	30	16.10	+0.28
ExcellonResour	EXN	61	1.00	+0.02
Excelsior Mini	MIN	106	0.84	0.00
ExchangeIncome	EIF	66	29.22	-0.08
ExcoTechnologi	XTC	47	9.49	+0.35
ExtendicareREI	EXE	235	6.64	-0.02
FairfaxFinanci	FFH	112	600.00	-0.77
Fiera Capital	FSZ	57	12.16	+0.21
Fin15SplitII	FFN	116	4.96	+0.15
Financial15Spl	FTN	329	5.88	+0.12
FinningInt'lIn	FTT	488	25.18	+0.63
FiranTechGrpC	FTG	15	2.23	+0.03
FirmCapMortgag	FC	13	13.15	+0.02
First Asset U.	FLI	17	10.45	+0.17
FirstCapitalRe	FCR	226	19.54	-0.07
FirstMajesticJ	FR	454	8.22	+0.08
FirstQuantumMn	FM	4376	11.28	+0.45
FirstServiceCo	FSV	56	96.00	+0.60
Fission Uraniu	FCU	151	0.59	+0.01
FormationMetal	FCS	319	0.53	+0.01
ForsysMetalsCo	FSY	115	0.23	-0.03
FortisInc	FTS	1064	44.95	+0.20
FortunaSvrFVI	FVI	301	5.19	+0.07
FortuneMineral	FT	36	0.10	+0.01
Franco-NevadaC	FNV	444	92.27	+1.29
Freehold Royal	FRU	446	8.41	-0.01
Freshii Inc. C	FRII	29	2.57	-0.03
Frontera Energ	FEC	68	12.43	+0.08
GamehostIncome	GH	15	9.26	+0.01
Gear Energy Lt	GXE	203	0.67	+0.02
GeneNewsL	GEN	403	0.05	0.00
GenworthMICana	MIC	223	42.30	+0.99
Georgetown	AUG	87	1.29	+0.04
GeorgeWestLtd	WN	241	92.22	+1.32
Gibson Energy	GEI	332	19.78	+0.03
GildanAct	GIL	389	42.29	+0.48
GLGLifeTe	GLG	15	0.90	0.00
GluskinSheffSV	GS	179	10.54	+0.24
GmpCapitalInc	GMP	37	2.18	+0.02
GoGold Resourc	GGD	177	0.27	+0.02
Gold Standard	GSV	73	1.70	0.00
Goldcorp	G	3139	12.88	+0.25
●GoldenQueenMng	GQM	1659	0.06	+0.01
GoldenStarReso	GSC	55	4.84	+0.30
Goldgroup Mini	GGA	125	0.05	0.00
Goldmining Inc	GOLD	147	0.96	+0.03
GoldMoney Inc.	XAU	33	1.71	+0.01
Goodfood Marke	FOOD	85	2.99	0.00
Gran Colombia	GCM	27	3.17	-0.01
GranTierraEner	GTE	442	3.28	+0.02
Great-WestLife	GWO	1037	28.45	+0.41
GreatCdnGaming	GC	382	52.29	+0.43
Greenbrook TMS	GTMS	114	2.77	+0.02
GrtPateSilvLtd	GPR	58	0.94	-0.01
GuyanaGol	GUY	379	1.67	0.00
GVICCommunCIC	GCT.C	135	0.08	0.00
H à M				
Hardwoods Dist	HDI	141	12.41	+0.29
HarteGold	HRT	759	0.42	-0.01
Harvest Brand	HBF	53	8.58	+0.06
Harvest Energy	HPF	27	4.39	+0.08
Harvest Health	HHL	99	7.90	+0.06
Harvest Tech A	HTA	30	9.43	+0.12
HelixBioPharma	HBP	25	0.55	0.00
Heroux Devtek	HRX	28	12.20	+0.33
HEXO Corp.	HEXO	3255	6.30	+0.12
HighArcticEngy	HWO	43	3.58	+0.12
HighLinerFoods	HLF	64	7.37	-0.28
HomeCapitalGro	HCG	275	16.45	+0.47
HorizonNthLogs	HNL	481	2.02	+0.11
Horizonte Mine	HZM	499	0.04	0.00
HudBayMinerals	HBM	1600	6.88	+0.03
Hudson's Bay C	HBC	177	8.49	+0.14
HuskyEnergyInc	HSE	2236	15.29	+0.41
Hydro One Limi	H	745	20.63	+0.09
Hydro One Limi	H.IR	1723	33.10	-0.10
HydukeEne	HYD	60	0.02	0.00
iA Financial C	IAG	351	47.95	+0.86
IamgoldCorpora	IMG	1753	5.06	-0.01
IGMFinanc	IGM	290	32.61	+0.88
Immonovaccin	IMV	30	7.15	-0.02
ImperialMetals	III	60	1.83	+0.05
ImperialOilLtd	IMO	1227	35.28	+0.08
InMed Pharmace	IN	413	0.53	+0.01
InnergexRenewE	INE	286	13.81	+0.20
InPlay Oil Cor	IPO	43	1.06	+0.02
Int'lForestCl	IFP	662	15.81	+0.67
IntactFinCorp	IFC	351	100.48	+0.72
Inter Pipeline	IPL	2504	20.94	+0.59
●InternapTechno	IMP	58	0.13	-0.02
International	IPCO	31	4.81	+0.16
InvertapePolym	ITP	239	18.17	+0.59
IntrinsycSoftw	ITC	143	1.49	+0.11
●INVMetalsInc.	INV	32	0.75	+0.04
IPL Plastics I	IPLP	42	10.61	-0.23
iShares Core M	XEC	46	25.00	+0.31
iShares Core M	XEF	53	28.13	+0.17
iShares Core S	XUS	101	42.52	+0.02
IvanhoeMinesLt	IVN	1273	2.54	+0.13
Jaguar Mining	JAG	16	0.21	-0.01
Jamieson Welln	JWEL	93	21.18	-0.39
Journey Energy	JOY	61	1.89	+0.02
JustEnergyInc	JE	185	4.69	+0.01
KatangaMi	KAT	61	0.56	0.00
Kelso Technolo	KLS	32	0.63	+0.01
KelsoEnergyInc	KEL	3043	5.08	+0.32
KerrMinesInc.	KER	268	0.14	-0.01
KeyeraFaciliti	KEY	516	27.50	+0.11
Kinaxis Inc.	KXS	81	69.96	+0.47
Kinder Morgan	KML	484	14.87	+0.02
KinrossGo	K	3117	4.24	-0.03
Knight Therape	GUD	141	7.78	-0.01
KP Tissue Inc.	KPT	15	8.20	+0.05
Labrador Iron	LIF	191	24.33	-0.15
LaramideResour	LAM	143	0.42	+0.01
LargoRes	LGO	626	3.12	+0.03
LaurentianBank	LB	417	43.42	+0.96
Leagold Mining	LMC	109	1.90	+0.09
Leon's Furnitur	LNF	154	15.25	+0.10
Life&BancSpli	LBS	175	7.48	+0.51
Linamar	LNR	373	47.62	+2.32
LisWldSeCacorp	SIA	101	16.44	+0.23
LoblawCom	L	634	62.48	+0.63
LoncorResl	LN	14	0.09	0.00
LorusTher	APS	52	2.97	-0.22
LucaraDia	LUC	625	1.57	+0.14
Lund Gold Ltd	LGD	660	0.32	+0.01
Lundin Gold In	LUG	45	4.80	-0.12
LundinMin	LUN	2064	5.99	+0.11
LydianInt	LYD	644	0.17	0.00
MacDonaldDettw	MAXR	1563	8.30	+0.24
MadisonPacifC	MPC.C	20	3.15	0.00
Magna Internat	MG	1064	64.83	+1.61
MAGSilver	MAG	128	10.95	+0.15
MajorDrillingG	MDI	92	4.81	+0.10
MandalayRes	MND	552	0.11	+0.01
Manulife	MFC	5160	20.64	+0.44
Maple Leaf Fd	MFI	215	28.75	+0.28
Marathon Gold	MOZ	253	0.82	+0.02
MarretInvestBn	FIG	91	10.69	+0.01
MartinrealInt'l	MRE	303	11.53	+0.32
MAV Beauty Bra	MAV	21	8.95	-0.08
MawsonRes	MAW	50	0.24	+0.01
MaximPowerCorp	MXG	30	2.14	-0.03
MayaGld&S	MYA	22	1.90	+0.10
MBNCorporation	MBN	78	6.80	+0.10
MCANMortgageCo	MKP	14	14.07	+0.04
McEwen Mining	MUX	164	2.48	+0.01
Medical Facili	DR	195	16.14	+0.18
Medicenna Ther	MDNA	55	0.88	0.00
MEG Energy Cor	MEG	1818	8.33	+0.17
MegaUraniumLtd	MGA	506	0.12	0.00
MethanexCorpor	MX	463	73.93	+0.90
Metro Inc.	MRU	738	47.50	+0.25
MicrobixBiosys	MBX	32	0.27	0.00
Midas Gold Cor	MAX	337	1.00	+0.04
Mogo Finance T	MOGO	22	3.10	0.00
MolsonCoorsCB	TPX.B	20	81.22	-1.78
Monarques Gold	MQR	52	0.23	+0.01
MonetaPorcupin	ME	66	0.15	0.00
Morneau Shepel	MSI	127	26.86	+0.30
MorumbiO&G	ASND	21	0.49	+0.01
MountainProvin	MPVD	44	1.81	+0.02
MTYFoodGr	MTY	70	64.82	+0.83
MullenGroupLtd	MTL	143	12.47	+0.06
N à Q				
Nat'lBank	NA	1497	58.69	+1.25
NautilusMinera	NUS	187	0.08	+0.02
NemaskaExpl	NMX	985	0.70	-0.02
Neo Performanc	NEO	136	15.74	+0.24
Neovasc Inc.	NVCN	30	0.84	+0.04
NeptuneTech	NEPT	270	4.47	+0.08
NevadaCopperCo	NCU	60	0.45	+0.01
NevsunResource	NSU	35	6.00	0.00
NewGoldInc	NGD	2963	1.61	+0.18
NewMillenni	NML	435	0.07	+0.01
NexGen Energy	NXE	963	2.57	+0.07
NextSource Mat	NEXT	90	0.08	-0.01
NFI Group Inc.	NFI	859	36.23	+1.23
Nighthawk Gold	NHK	81	0.45	+0.01
NikoResources	NKO	284	0.03	-0.01
NioCorp Develo	NB	219	0.62	-0.02
NorbordInc	OSB	506	38.46	+0.85
NornDynMinLtd	NDM	137	0.87	-0.01
Northcliff Res	NCF	15	0.07	-0.01
Northland Powe	NPI	336	22.66	+0.23
NovaGoldResour	NG	171	5.29	-0.01
NRAmEngyParInc	NOA	68	13.55	+0.55
Nutrien Ltd	NTR	1854	65.25	-0.06
NuVistaEnergyL	NVA	3507	4.40	+0.27
OceanaGoldCorp	OGC	1854	4.82	+0.10
Oncolytic	ONC	31	3.01	-0.10
OnexCorp	ONEX	163	73.71	-1.78
OpenText	OTEX	1448	45.18	+0.39
OpsensInc	OPS	15	0.77	+0.02
OrocobreLtd	ORL	23	3.26	+0.04
●Oryx Petroleum	OXC	81	0.23	+0.03
Osisko Gold Ro	OR	478	12.18	+0.11
Osisko Mining	OSK	451	2.91	+0.02
Painted Pony E	PONY	631	1.43	0.00
PanAmericanSil	PAAS	312	20.40	+0.33
ParamountResCl	POU	578	8.70	+0.41
ParexResIn	PXT	1187	17.57	+0.40
Park Lawn Corp	PLC	39	24.13	-0.12
Parkland Fuel	PKI	453	35.08	+0.46
PasonSystemsIn	PSI	86	19.15	+0.24
Pattern Energy	PEGI	61	25.96	-0.23
Pembina Pipeli	PPL.PF.A	27	22.65	-0.05
PembinaPipcorp	PPL	1039	43.85	+0.84
PengrowthEnerg	PGF	447	0.69	+0.04
PennWestEnergy	PWE	146	0.68	+0.04
Perpetual Ener	PMT	20	0.19	+0.01
PerseusMiningO	PRU	90	0.40	+0.01
Petrus Resourc	PRQ	118	0.69	-0.01
Peyto Explorat	PEY	926	7.77	+0.16
PhotonCtr	PHO	95	1.14	-0.02
PineCliff	PNE	55	0.28	+0.03
Pivot Technolo	PTG	61	1.09	-0.06
PizzaPizzaInc	PZA	59	9.20	+0.01
PlatinumGrpMet	PTM	29	2.12	+0.01
PolymetMiningJ	POM	13	1.06	-0.02
Posera-HDXLtd	PAY	188	0.10	0.00
PowerCorp	POW	1143	25.33	+0.53
PowerFinancial	PWF	716	26.40	+0.48
Prairie Provid	PPR	123	0.23	-0.01
PrairieSky Roy	PSK	535	18.16	+0.28
Precision Dril	PD	1791	2.96	+0.30
PremierGoldMin	PG	677	1.84	+0.10
PremiumBrandsH	PBH	121	79.21	+0.57
PremiumIncomeC	PIC.A	26	6.66	+0.01
Pretium Resour	PVG	1875	10.33	-1.29
Profound Medic	PRN	14	0.74	-0.01
ProMetic LifeJ	PLI	1026	0.39	-0.01
ProphecyRes	PCY	487	0.28	-0.04
Purpose Floati	FLOT	20	8.55	0.00
PwrtechUranium	AZZ	47	0.25	0.00
Quarterhill In	QTRH	296	1.36	-0.02
QuebecorIncClB	QBR.B	415	29.15	+0.03
R et S				
RamPower,Corp	PIF	436	9.85	+0.03
Real Matters I	REAL	44	4.07	+0.10
Recipe Unlimit	RECP	19	27.97	+1.28
Reitman'sCdaA	RET.A	16	4.06	+0.13
Resolute Fores	RFP	18	11.95	+0.74
Restaurant Bra	QSR	600	72.35	-0.01
ResverlogixCor	RVX	29	3.43	-0.02
RichelieuHardw	RCH	97	24.36	+0.13
RitchieBrosAuc	RBA	212	45.75	-0.17
RockyMtnDealer	RME	50	9.09	+0.15
RogersCommCIB	RCI.B	902	71.17	+0.27
RogersSugarInc	RSI	189	5.64	+0.11
Roots Corporat	ROOT	300	3.92	+0.66
Roxgold Inc.	ROXG	558	0.86	+0.02
Royal Nickel C	RNX	1407	0.47	+0.01
RoyalBankofCa	RY	4892	95.74	+2.00
RTG Mining Inc	RTG	29	0.12	-0.01
RubiconMineral	RMX	98	1.28	-0.01
RusselMet	RUS	281	22.61	+0.36
SabinaG&S	SBB	405	1.30	+0.06
Sandstorm	SSL	702	6.30	+0.10
Saputo	SAP	451	39.86	+0.73
SavariaCorpJ	SIS	145	13.68	+0.07
SeabridgeSEA	SEA	35	17.16	+0.08
SecondCupIncom	SCU	31	2.19	-0.07
SEMAFOINCJ	SMF	491	2.91	+0.02
SentryPrimeMet	PME	15	1.91	-0.02
Seven Generati	VII	978	11.62	+0.06
ShawCommCIBN	SJR.B	1386	25.87	+0.39
ShawCor Ltd.	SCL	125	18.48	+0.32
Sherritt	S	1080	0.49	+0.02
Shopify Inc. C	SHOP	255	196.36	+3.15
ShoreGoldInc	DIAM	214	0.26	-0.01
SierraWireless	SW	57	18.98	+0.23
Silver Bull Re	SVB	405	0.17	+0.04
SilvercorpMeta	SVM	172	3.07	-0.01
SilverWheatonC	WPM	944	25.75	+0.10
Sleep Country	ZZZ	316	20.23	+0.01
SNC-Laval	SNC	282	47.49	+0.84
SolitarioExplJ	SLR	15	0.37	0.00
SoliumCapitall	SUM	37	11.84	-0.10
SOPerior Ferti	SOP	32	0.05	0.00
Spectra7

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Coup de vent bref et violent.
2 Les États-Unis l'ont visitée en 1969 – Interjection qui marque l'embarras, le doute – Il a de l'expérience.
3 Animal vertébré qui pond des oeufs – Bâton garni de fer.
4 Symbole chimique du néon – Manifeste sa mauvaise humeur par des plaintes – Curriculum vitae.
5 Propre à l'homme, au sexe masculin – Défaut qui existe dès la naissance.
6 Fait en sorte de ne pas rencontrer quelqu'un – Mettre en pièces.
7 Déplié en long et en large – Qui t'appartient.
8 Garçon né du même père et de la même mère qu'un autre enfant – Extrême pauvreté.

VERTICALEMENT

1 Qui a les cheveux d'une couleur entre le châtain clair et le doré.
2 Orifice externe des poissons, sur le côté de la tête – Il a le corps et mou et n'a pas de pattes.
3 Déterminant indéfini – Rapide.
4 Éditer de nouveau.
5 Prénom du mari de Céline Dion.
6 Étonné au point d'en paraître stupide.
7 Pronom personnel qui désigne la 3e personne – Livre qui sert à classer des photos.
8 S'emploie dans les phrases interrogatives.
9 Pas gros.
10 Haut de la tige des céréales – La Chine s'y trouve.
11 Délasser quelqu'un par une occupation agréable.
12 Exerce le pouvoir.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	T	R	I	C	T	E	■	S	O	J	A
2	P	R	O	■	H	A	N	N	E	T	O	N
3	R	A	M	E	U	R	■	A	R	E	N	E
4	I	D	E	N	T	I	F	I	E	■	C	A
5	N	U	■	T	■	F	I	N	I	R	■	N
6	T	I	R	E	S	■	G	E	N	A	N	T
7	■	R	A	T	U	R	E	■	E	T	U	I
8	F	E	T	E	R	■	R	U	S	E	E	■

MOT MYSTÈRE

ALERTER
ANGON
ASPIRANT

BALLE
BAN
BAROUD
BATON
BIVOUAC
BLESSER
BRETTE

CERNER
CIBLE

DIANE

EBLE
ECLAIREUR
ECU
EMBUSQUER
ENGIN
ENROLE
EPAULIERE
EPEE

FER
FOY
FRAMEE
FUT

GIBERNE
GUERITE
GUIDE
GUISAN

HOURRA

ISOLE

KAMIKAZE

LEBEL
LEGION
LIAISON
LIGNE

MARGIS
MER

NEY

OST
OTAN

RAF
RAID
RECRUE
RELEVE
RESERVE
RONDE

SAC
SALUER
SERVIR
STUKA

TERRE
TIRER
TOMMY
TREVE
TUNIQUE

UHLAN
UNITE

ARMEE - Un mot de 6 lettres

R	C	R	E	S	S	E	L	B	I	C	B	F	O	R
E	F	T	N	A	R	I	P	S	A	A	E	P	E	E
N	N	O	G	N	A	L	H	U	R	S	N	T	B	R
R	O	S	Y	I	G	O	O	O	E	N	R	O	L	E
E	M	T	S	R	U	V	U	F	U	E	E	M	E	R
C	N	O	A	R	I	D	N	R	L	K	B	M	G	D
R	N	G	R	B	D	V	A	A	A	A	I	Y	I	I
U	R	A	I	D	E	F	R	M	S	M	G	T	O	A
E	R	E	I	L	U	A	P	E	T	I	N	U	N	N
R	E	U	Q	S	U	B	M	E	S	K	U	F	I	E
E	S	T	U	K	A	A	R	O	T	A	N	G	V	D
L	E	B	E	L	R	N	L	E	B	Z	N	E	Y	N
E	R	A	L	G	U	E	R	I	T	E	R	R	E	O
V	V	E	I	E	U	Q	I	N	U	T	I	R	E	R
E	E	S	R	U	E	R	I	A	L	C	E	C	U	T

Solution du dernier numéro : ÉGLEFIN 10-01-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

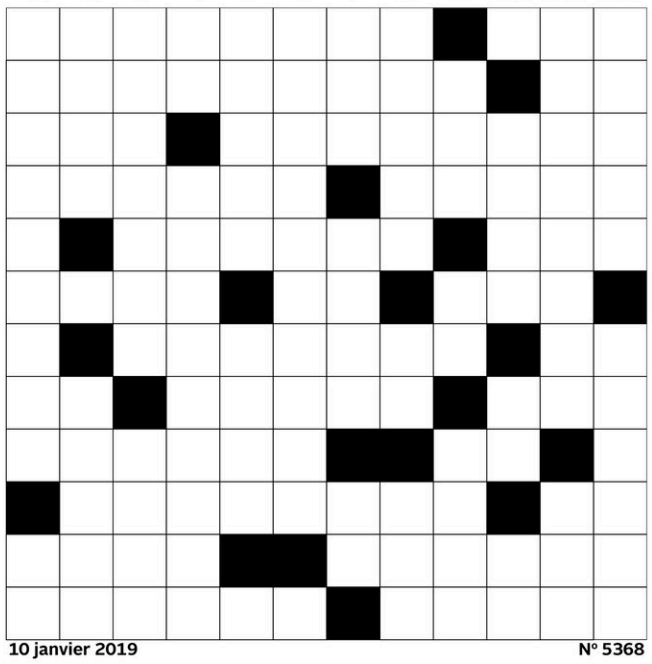
1. Petit poisson portant des épines dorsales - Grand navire à voiles, au Moyen Age.
2. Qui est hostile aux étrangers - Grand dieu.
3. Se forme à la suite d*une inflammation - Outrancier.
4. Fonder - Un peu fou.
5. Vallées étroites et encaissées - On s'intéresse à son foie.
6. Congénital - Titre abrégé - Constitue.
7. Fait partie d'un tout - En matière de.
8. Abréviation chrétienne - Décapité - C'était l'armée.
9. Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, fabriquée en Ecosse - Lettre grecque.
10. Pouvoir d'agir à son gré - Mesure itinéraire.
11. Paysage - Elle avance lentement.
12. Correction - Quitter habilement.

VERTICALEMENT

1. Moyen ingenieux et rapide d'arriver à ses fins - Science-fiction.
2. Frousse - Tachée.
3. Marque distinctive d*une fonction - Rongeurs.
4. On y danse, on y chante - Voiliers.
5. Choisir - Pièce de charpente.
6. Cargaison.
7. Interjection - Exprime - Ancienne note.
8. Mouvements folâtres - Symbole d'un gaz rare de l'atmosphère - Verso.
9. Terme de psychanalyse - Pour unir deux mots - Supérieure d'un couvent.
10. Divinité de l'Amour - Choix - Thulium.
11. Savantes - Déchiffrée.
12. Prise d'un intérêt passionné pour - Rayer.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	O	N	F	L	O	N	■	U	S	E
2	R	E	V	O	L	U	T	I	O	N	■	X
3	A	V	I	S	E	■	E	V	■	E	C	O
4	N	I	N	■	T	A	R	E	T	■	O	C
5	C	E	■	A	R	C	■	L	A	D	R	E
6	P	R	A	T	I	Q	U	E	M	E	N	T
7	A	S	E	■	S	U	R	■	A	N	E	■
8	R	■	R	O	S	E	■	O	N	U	■	U
9	L	I	E	■	U	R	O	P	O	D	E	S
10	E	X	E	C	R	E	R	■	I	E	N	A
11	R	I	■	R	E	U	N	I	R	■	T	G
12	■	A	M	I	■	R	E	■	S	U	E	E



10 janvier 2019 N° 5368

SUDOKU

3		1	7					5
				3	8			
					2		1	
		9		8			3	4
1	3			7				
					6	8		
5			4					3
4					3		9	
8	6		9				4	

Niveau de difficulté : moyen 4643

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	5	1	6	2	8	3	7	4
3	8	6	1	4	7	2	5	9
4	2	7	3	5	9	8	6	1
1	6	3	8	9	5	4	2	7
5	7	4	2	3	1	6	9	8
8	9	2	4	7	6	1	3	5
2	1	5	7	8	3	9	4	6
7	3	8	9	6	4	5	1	2
6	4	9	5	1	2	7	8	3

4642

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S U E E	N A E	R V T T	O R A	I E C	R T	A	E E M	A S N	T N	M T	D S A	N E	Q L
					■							■	
	■					■				■			■
						■			■				
			■										

Thème : Citation de Maurice Chapelan

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Eugène Cloutier: L'amour ne résiste pas à la promiscuité de la vie quotidienne.



Kitchen Chicken de l'Orchestre d'hommes-orchestres — PHOTO L'ODHO

20e MOIS MULTI

CRÉER DES RITUELS



JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

Le 20e Mois multi sera «rituel, festif et sonore», indiquent les commissaires des trois prochaines moutures du festival des arts multidisciplinaires et électroniques. Dès le 24 janvier, petits et grands pourront découvrir des propositions souvent interactives qui conjuguent les formes artistiques et qui invitent à réfléchir, ensemble, à notre rapport au collectif.

Laurence P. Lafaille (volet jeunesse), Emile Beauchemin (performances) et Jeanne Couture (installations) ont tricoté, à six mains, une programmation organique, chapeautée par le thème Résistance et ravissement. «On voulait qu'il y ait un angle politique tout en abordant les rituels. L'idée du collectif, de susciter des expériences qui nous rassemblent, a sous-tendu tous nos gestes de commissaires», indique Laurence P. Lafaille.

Pour illustrer cette tangente, Emile Beauchemin mentionne deux spectacles qui nous feront voyager dans des eaux très différentes. «*Mythe* de Mykalle Bielinski nous invite à entrer dans une cathédrale lumineuse très méditative. C'est une ode au chant humain, profond, rituel, alors qu'*Eternity Be Kind* de Myriam Bleau est une critique de notre façon de se réunir virtuellement, autour d'une icône virtuelle», explique-t-il.

Plusieurs communions musicales sont aussi au menu. Avec *Kitchen Chicken*, l'Orchestre d'hommes orchestre nous invite à sa table pour cuisiner un poulet au son des chansons des Crackle Sisters, des vedettes de yodel dans les années 30. *MAC(DEATH)*, de Jocelyn Pelletier, aborde la pièce de Shakespeare en utilisant les codes d'un concert de death metal — percussions déchaînées, dissonances, maquillage dégoulinant. «Ce sera corrosif et vraiment unique», note Emile Beauchemin.

> Les organisateurs ont tricoté une programmation organique, chapeautée par le thème Résistance et ravissement

Parmi les spectacles de ce 20e Mois multi, *Ersatz* du Français Julien Mellano a été choisi d'un même souffle par les trois commissaires. «C'est un spectacle pour tous, à partir de 12 ans, qui jette un regard très juste sur notre rapport aux technologies, qui peut être malsain, voire ridicule», indique Laurence P. Lafaille. Julien Mellano y incarne un spécimen mi-homme, mi-machine, qui observe des objets technologiques comme s'il s'agissait d'artefacts.

Le théâtre Rude ingénierie présentera *Alice bricolé*, où l'action passera progressivement d'un écran, où seront assemblées des images de films s'inspirant du livre de Lewis Caroll, à la scène, où sera



MAC(DEATH) de Jocelyn Pelletier — PHOTO MARIE LASSIAT

COLLECTIFS

crée de la musique à partir d'instruments inventés. Fred Lebrasseur, quant à lui, dirigera quinze musiciens aux instruments rafistolés dans une improvisation baptisée *L'ensemble inachevé*.

UNE ARCADE ARTISTIQUE

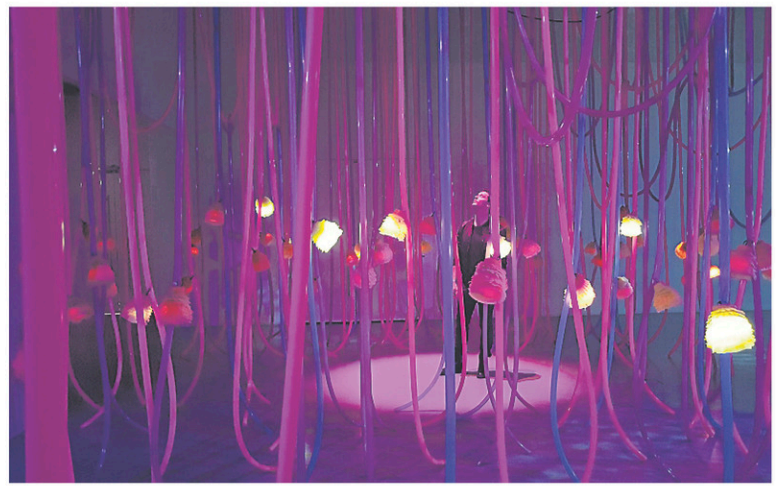
Intéressante nouveauté pour cette édition anniversaire : un espace jeux vidéos, installé dans le hall d'entrée et la mezzanine de Méduse. Jeanne Couture «a voulu mettre en valeur les jeux vidéo d'art, une forme très nouvelle», note Laurence P. Lafaille. Des prototypes de jeux, développés par les créateurs, permettent de découvrir des univers virtuels, abstraits ou absurdes. «Il n'y a pas nécessairement de visée narrative, mais plutôt une visée de faire jouer les gens ensemble, indique Emile Beauchemin. Dans *Cosmogonique*, les joueurs s'assoient sur des sièges et découvrent les règles ensemble, en bougeant leur corps. Ça invite à la coopération et à la collaboration.»

En assignant une commissaire au volet jeune public, le Mois multi a développé une offre plus variée pour celui-ci. «Les œuvres présentées au mois multi sont naturellement en accord avec la manière d'être des enfants comme spectateurs. C'est immersif, sensoriel, interactif, cinétique», souligne Laurence P. Lafaille.

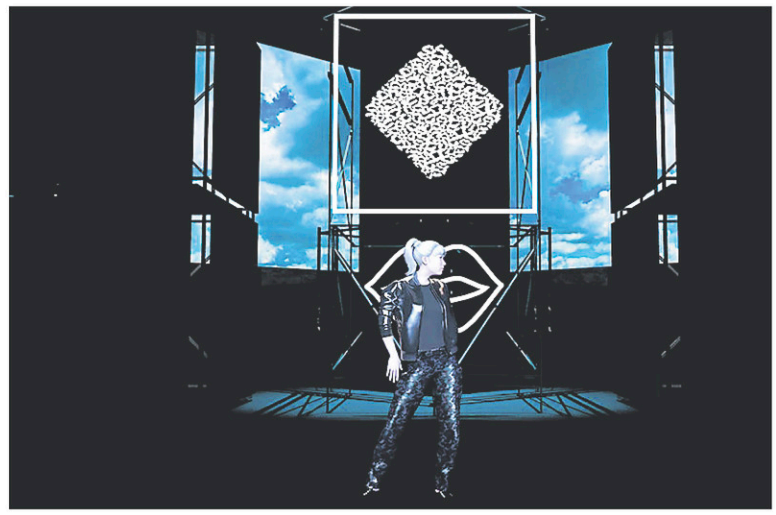
Elle se réjouit particulièrement de la présentation du spectacle *Les Grands-mères mortes*, venu aux Gros Becs il y a plusieurs années. «Je tenais à amener Karine Sauvé au Mois multi, parce que pour moi, c'est une des rares représentantes de la pratique multidisciplinaire en jeune public. C'est une figure incontournable.» L'artiste y aborde la question des rites funéraires, de ces rituels que l'on crée pour se guérir du deuil. «C'est très lumineux et une communauté se crée, parmi les spectateurs, pendant le spectacle», note la commissaire.

Les spectacles et performances sont regroupés au début du festival, alors que les installations seront accessibles du 16 février au 3 mars à la Salle multi et dans divers centres d'artistes. On pourra notamment découvrir *Sonic Jungle*, de Florian Dussopt, une jungle de lianes sonores et féeriques, ainsi que *Fluid Structure 360*, de Vincent Houzé, qui permet de jouer à Dieu, en manipulant l'eau d'une immense chute virtuelle.

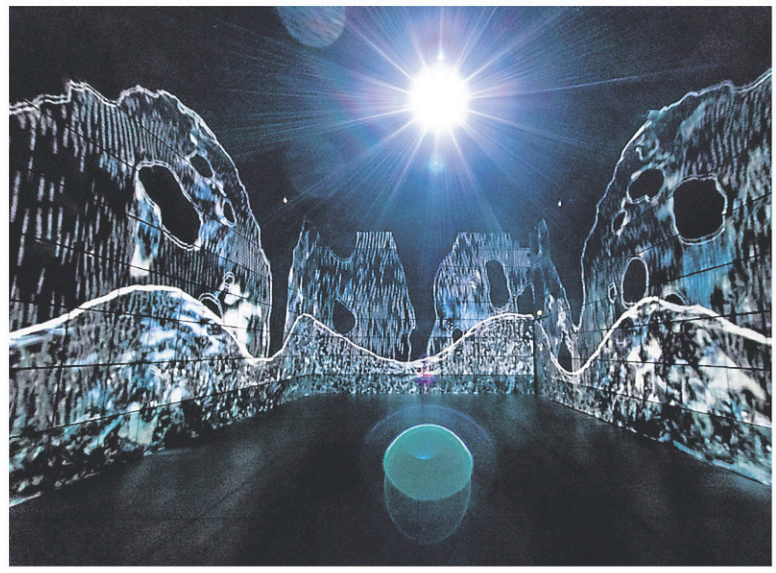
Le Mois multi se déroulera du 24 janvier au 3 mars, principalement à la coopérative Méduse. Info et programmation : **moismulti.org**



Sonic Jungle — PHOTO FLORIAN DUSSOPT



Eternity Be Kind — PHOTO LATURBO AVEDON



Fluid Structure 360 — PHOTO VINCENT HOUZÉ



Imaginary Optics 1 & 2 — PHOTO FOURNIE PAR LE MOIS MULTI



Thomas Casault et Louis-Étienne Santais forment le duo Fjord, qui donne dans l'électropop aérien. Ils joueront à L'Anti le 11 janvier. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

FJORD

Les pieds à Québec, la tête ailleurs



GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

Ça faisait un moment que Fjord souhaitait collaborer avec le réalisateur anglais Tim Bran, connu notamment pour son travail avec Bloc Party, London Grammar et La Roux. Même que le duo de Québec l'avait contacté en 2014, au moment d'enregistrer ce qui allait devenir *Textures*, un minialbum qui l'a propulsé dans plusieurs pays sur les plateformes de diffusion en ligne. Leur demande, ont cru les musiciens, était demeurée lettre morte. Mais l'était-elle vraiment?

Thomas Casault et Louis-Étienne Santais ne peuvent s'empêcher de s'esclaffer en racontant l'anecdote. Parce que dès 2014, Tim Bran a bel et bien accepté d'offrir ses services à Fjord. Santais n'a simplement pas vu sa réponse.

«Un jour, Louis est allé voir dans ses messages indésirables sur Facebook, une espèce de boîte obscure… Et il a vu que Tim avait répondu positivement à notre demande», résume Thomas Casault.

«Mais c'était genre six mois plus tard. Je n'ai pas répondu sur le coup. Je ne pouvais pas juste dire : "s'cuse, j'ai comme pas vu ton message"», raconte à son tour Louis-Étienne Santais, qui a finalement réécrit à l'Anglais au moment de créer les titres de *Shallow Waters*, un minialbum de six chansons qui sortira le 25 janvier. «Là, je lui ai dit pour vrai que j'avais manqué son message. Trois ans plus tard!», lance-t-il en rigolant.

«Ça montrait son ouverture. Il voulait travailler avec nous trois ans plus tôt, même si on était des *nobodies*. Il voulait travailler avec des talents et des projets qui lui ressemblent. Ç'a été plus facile de le recontacter», évoque finalement Thomas Casault, la voix du duo qui donne dans l'électropop aérien.

Les deux amis — ils ont été colocs pendant quelques années — se sont donc retrouvés à Londres pour mettre la touche finale aux six titres nés d'un parcours créatif de longue haleine : des mois d'écriture infructueuse, des pièces qui se construisent au compte-gouttes, puis la pression de l'heure de tombée (le rendez-vous avec le réalisateur approchant à grands pas) qui précipite le travail.

«On a terminé les chansons dans les semaines qui ont précédé notre départ. La musique était finalisée à 80 % et on a retravaillé ça avec Tim pendant deux semaines à temps plein. Ça nous a permis de sortir le dernier jus qu'on avait à presser pour finir les pistes», relate Santais.

OUTILS TECHNOLOGIQUES

Sauf peut-être pour cette petite maladresse de messagerie (!), les gars de Fjord peuvent se vanter de maîtriser assez bien les outils technologiques pour pouvoir, à bien des égards, faire avancer leur musique par eux-mêmes.

«Ç'a été un processus d'apprentissage en soi, confirme Louis-Étienne Santais. Et ç'a été la base de notre projet, d'apprendre à manipuler les ordinateurs, les logiciels, les synthés. On ne vient pas d'un milieu où on faisait de la musique électronique. À la base, on faisait vraiment des chansons.»

Selon son complice Casault, leur déménagement en appartement et un souci de maintenir un bon voisinage a encouragé le virage. «À un moment donné, la musique électronique est devenue une option drôlement intéressante. Et du côté composition, ça nous donne accès à tous les instruments en étant juste deux», détaille-t-il.

«Tout le monde s'est mis à parler de nous quand on a sorti *Blue*, qui a été notre première grosse chanson. On s'est réveillé un matin et il y avait eu 90 000 écoutes dans la nuit»

— Thomas Casault, la voix de Fjord

Visiblement, le choix a été judicieux pour Fjord, qui s'est vite imposé sur les plateformes en ligne : le groupe n'a pas tardé à devenir millionnaire — en clics, on s'entend… — sur Spotify. Et pas que dans son pays. Quand on demande où Fjord est écouté, Louis-Étienne Santais y va de son estimation : «Dans autant de pays qu'il y a de pays qui ont Spotify, je pense. Mais on voit quand même les tops : États-Unis, Canada, France, Allemagne et un peu en Scandinavie», indique-t-il.

«Initialement, on avait développé une stratégie en allant chercher les influenceurs de la musique. On était en 2014, ça ne se passait pas comme aujourd'hui, les bands n'étaient pas sur Instagram. On est allé chercher une liste de blogueurs dans le monde, autant en Australie qu'aux États-Unis, qu'au Canada ou en Europe», explique Thomas Casault, décrivant le communiqué visuellement soigné qui avait été envoyé.

PLUS ORGANIQUE

«Et tout le monde s'est mis à parler de nous quand on a sorti *Blue*, qui a été notre première grosse chanson, ajoute-t-il. On s'est réveillé un matin et il y avait eu 90 000 écoutes dans la nuit.»

Pour les nouvelles chansons de *Shallow Waters*, les membres de Fjord disent avoir voulu exploiter davantage un volet plus organique en utilisant de vrais instruments (guitare, piano, violons, harpe, flûte, etc.) Le tout a été retravaillé pour un spectacle «de facture électronique» qu'on pourra voir à Québec le 11 janvier à L'Anti (la formation Honors sera aussi de la partie).

Des prestations à Toronto et à Montréal sont aussi l'agenda de Fjord les 25 et 26 janvier. Et si tout va bien, le duo devrait aller tâter le terrain dans quelques pays d'Europe au printemps.

VICTOIRES DE LA MUSIQUE

Eddy de Pretto et Orelsan partent favoris

PARIS — Eddy de Pretto, figure montante de la scène française, et le rappeur Orelsan, triple lauréat l'an passé, en lice dans trois catégories, mènent les nominations des 34e Victoires de la musique qui auront lieu le 8 février, selon la sélection dévoilée mercredi.

Après le sacre d'Orelsan, récompensé en 2018 dans les catégories «artiste masculin», «album de musiques urbaines» et «création audiovisuelle», Eddy de Pretto peut réaliser pareil exploit à 25 ans, à peine un an et demi après avoir surgi dans le paysage musical hexagonal.

Celui qui oscille entre chanson et rap et dont le premier album *Cure*, sorti en 2018, a dépassé les 100 000 ventes, concourt dans les catégories «artiste masculin» face à Etienne Daho et le duo Bigflo & Oli, et «album de musiques urbaines», toujours face à Bigflo & Oli et la chanteuse de pop urbaine Aya Nakamura.

De Pretto, qui s'est d'abord révélé par ses performances scéniques, peut réaliser le triplé s'il s'adjuge la catégorie «concerts», où il sera opposé au groupe de rock Shaka Ponk et... Orelsan.

Ce dernier peut ajouter trois trophées à son palmarès, lui qui en possède déjà cinq. Il est de nouveau en lice dans la catégorie «création audiovisuelle» pour le clip de *Rêves bizarres*, face aux jeunes chanteuses pop Jain (*Alright*) et Angèle (*Tout oublier*).

Chez les chanteuses aussi, le duel sera serré. Même si Christine & the Queens, déjà sacrée «artiste féminine» en 2015, apparaît comme la favorite avec son 2e opus *Chris* qui a recueilli les suffrages des critiques, Jeanne Added pourrait créer une belle sensation après avoir sorti un des plus beaux albums de l'automne (*Radiate*). Sans oublier Vanessa Paradis, déjà lauréate trois fois dans cette catégorie reine.

Christine and the Queens peut faire coup double avec la catégorie «album de chansons», mais là aussi elle aura fort à faire face à l'album posthume d'Alain Bashung (*En amont*) dont on célébrera le 14 mars le 10e anniversaire de la disparition et face au revenant Alain Chamfort, auteur du superbe *Le désordre des choses*. AFP

Hélène Blackburn honorée par RIDEAU

Pour sa contribution au rayonnement et à la démocratisation de la danse, la chorégraphe Hélène Blackburn recevra cette année le prix RIDEAU Hommage décerné par l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles.

Exerçant la danse depuis l'enfance, Hélène Blackburn a fondé la compagnie Cas Public en 1989. Elle a depuis orchestré la création d'une quinzaine de spectacles, dont plusieurs destinés au jeune public, qui ont profité d'une large diffusion au Québec, mais aussi à l'international. Elle a par ailleurs été invitée à créer au sein de compagnies étrangères au Royaume-Uni, en France et en Norvège. Elle agit aussi à titre d'enseignante et de chorégraphe au sein de centres de formation professionnelle en danse au Canada et en Europe.

Le Prix RIDEAU Hommage est remis depuis 1990 à des artistes qui se sont démarqués par leur carrière sur les scènes d'ici et d'ailleurs. L'homme de théâtre Jean Duceppe en a été le premier lauréat. Gilles Vigneault, Yvon Deschamps, Michel Rivard, Margie Gillis, l'équipe de *Broue*, Patrick Norman, Les Cowboys Fringants et Angèle Dubeau sont de ceux qui l'ont accepté au fil des ans.

Grande foire des arts de la scène se déroulant chaque année au Centre des congrès de Québec, la Bourse RIDEAU se déroulera du 17 au 21 février. Quelque 1200 professionnels du milieu culturel y sont attendus cette année. Les prix RIDEAU — 14 en tout — seront remis lors du gala qui vient traditionnellement clore le rendez-vous. GENEVIÈVE BOUCHARD



Le film historique *La favorite* du réalisateur grec Yorgos Lanthimos récolte 12 nominations. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La favorite en tête des nominations des Bafta

LONDRES — Le film historique *La favorite* du réalisateur grec Yorgos Lanthimos a récolté 12 nominations en vue de la 72e cérémonie des Bafta, l'équivalent des Oscars en Angleterre, ce qui le place en tête du peloton des nominations.

Dans cette comédie dramatique se déroulant dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, une confidente et une courtisane de la reine Anne se disputent ses faveurs, dans un triangle amoureux teinté d'ambitions politiques.

Pour la cérémonie de la British Academy of Film and Television Arts (Bafta) du 10 février, le film a notamment été nommé dans les catégories meilleur film, meilleur metteur en scène et meilleure actrice dans un premier rôle, pour le jeu de la Britannique Olivia Coleman.

L'actrice a déjà été récompensée pour son rôle dans le film, comme meilleure actrice dans une comédie ou comédie musicale aux Golden Globes dimanche. Le titre de meilleure comédie a cependant échappé à *La favorite*, nommé malgré tout dans cinq catégories de la cérémonie hollywoodienne.

Récompensé aux Golden Globes comme meilleur drame, *Bohemian Rhapsody*, qui retrace l'histoire de Queen et de Freddie Mercury, a raflé sept nominations aux Bafta, soit autant qu'*Une étoile est née*, sur l'ascension d'une chanteuse interprétée par Lady Gaga, que le film mexicain *Roma* et que le drame sur l'astronaute Neil Armstrong, *Le premier homme*.

Parmi ces favoris, seuls *Une étoile est née* et *Roma* sont en lice pour le titre de meilleur film contre *La favorite*, ainsi que deux films sur les tensions raciales aux États-Unis : *Opération infiltration* et *Le livre de Green*.

Bohemian Rhapsody figure pour sa part dans la catégorie meilleur film britannique aux côtés de *La favorite*, notamment.

Le drame biographique *Vice*, sur l'ex-vice-président américain Dick Cheney, a aussi reçu six nominations, contre cinq pour *Opération infiltration*.

Les vainqueurs seront annoncés deux semaines avant les Oscars. AFP

CHOIX TÉLÉ

LE CHALET
VRAK À 19H
Cinquième et dernière saison. Un acheteur se manifeste pour acquérir le chalet, mais Cath s'y oppose.

DE GARDE 24/7
TÉLÉ-QUÉBEC À 20H
Au retour des Fêtes, l'hôpital déborde et l'espace manque. Début de la quatrième saison.

CECI N'EST PAS UN TALKSHOW
Z À 21H
Véronique Cloutier, José Gaudet et Sam Breton tentent de décrocher le titre de meilleur invité devant Pierre Hébert.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**



5364635

› DANS LES CINÉMAS

DU 4 JANVIER AU 10 JANVIER

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas été critiqué.

› ALOUETTE

Aquaman (3) Ven, Sam, Mar, Mer 19h15 Dim 13h30 19h15 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) Ven, Sam 19h30 Dim 13h30 19h15 Mar, Mer 19h15 (G)

› BEAUPORT

Les animaux fantastiques - Les Crimes de Grindelwald (2 1/2) Ven 12h35 15h25 18h35 21h40 Sam 13h15 18h30 21h30 Dim 12h35 15h25 18h35 21h25 Lun 13h05 15h50 18h35 Mar, Mer, Jeu 13h05 15h50 18h35 21h20 (G)
Aquaman (3) (v.o.a.) Ven, Sam 15h15 Dim 15h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h45 (G)
Aquaman (3) Ven, Sam, Dim 15h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h50 (G)
Aquaman 3D (3) Ven, Sam, Dim 12h30 19h 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 12h55 18h45 21h40 (G)
Aquaman 3D (3) (v.o.a.) Ven, Sam 12h15 18h50 21h50 Dim 12h45 18h50 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 18h50 21h40 (G)
Bienvenue à Marwen (2) Ven, Sam, Dim 21h30 Lun, Mar, Mer 20h55 (G)
Bohemian Rhapsody Ven 12h40 15h30 19h 21h40 Sam 12h40 15h30 19h05 21h50 Dim 12h40 15h30 19h05 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 16h 18h45 21h30 (G)
Bumblebee Ven, Sam, Dim 16h Lun, Mar, Mer, Jeu 16h (G)
Bumblebee 3D Ven, Sam 11h 13h30 18h45 21h15 Dim 13h30 18h45 21h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h35 18h50 21h15 (G)
La course des tuques (2 1/2) Ven, Sam 11h05 13h10 15h15 Dim 13h10 15h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h (G)
La course des tuques 3D (2 1/2) Ven, Sam, Dim 17h20 19h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h 18h45 (G)
Creed II Ven 21h30 Sam, Dim 21h35 Lun 21h20 Mar, Mer, Jeu 21h15 (G)
Deuxième acte Ven, Sam 11h15 13h40 16h 18h50 21h10 Dim 13h40 16h 18h50 21h10 Lun, Mar, Mer 13h20 15h35 19h20 21h35 Jeu 13h 15h35 19h20 21h35 (G)
Escape Room (v.o.a.) Jeu 19h25 (13+)
Une étoile est née (3 1/2) Ven, Sam, Dim 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 20h45 (G)
Le Grincheux (3 1/2) Ven, Sam, Dim 15h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h05 (G)
Le Grincheux 3D (3 1/2) Ven, Sam 11h10 13h15 17h25 19h30 Dim 13h15 17h25 19h30 Lun 13h05 Mar, Mer, Jeu 13h05 19h05 (G)
Holmes et Watson Ven 11h15 13h25 15h35 17h45 19h55 22h Sam 11h05 16h05 17h15 19h25 21h55 Dim 12h50 15h05 17h05 19h25 21h40 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 15h15 19h15 21h20 (G)
Jeu d'évasion Ven, Sam, Dim 12h35 14h50 17h05 19h20 21h35 Lun, Mar, Mer 13h15 15h25 19h25 21h35 Jeu 13h15 15h25 21h35 (13+)
Metropolitan Opera - La Fanciulla del West (v.o.s.-t.f.) Sam 12h Lun 18h30
Les mondes de Ralph - Ralph brise l'internet Ven, Sam 16h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h55 (G)
Les mondes de Ralph - Ralph brise l'internet 3D Ven, Sam 11h30 14h 19h Dim 13h 15h30 19h Lun, Mar, Mer 13h30 18h30 Jeu 13h30 (G)
La mule Ven, Sam 12h25 15h 19h20 21h50 Dim 13h 15h45 19h20 21h50 Lun 13h15 15h45 18h45 21h15 Mar, Mer, Jeu 13h45 16h15 18h45 21h15 (G)
Le retour de Ben (4) Ven, Sam 11h25 13h45 16h05 18h40 21h Dim 12h35 15h 18h40 21h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 15h40 18h55 21h10 (13+)
Le retour de Mary Poppins (3) Ven, Sam 12h10 14h55 19h10 21h55 Dim 12h20 15h15 19h10 21h55 Lun, Mar, Mer 13h40 16h20 19h 21h40 Jeu 13h30 16h20 19h 21h40 (G)
Sous un autre jour Jeu 19h 21h45
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) Ven, Sam, Dim 16h10 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h10 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse 3D (4) Ven, Sam 11h 13h35 18h45 21h20 Dim 13h35 18h45 21h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 18h40 21h10 (G)
Vice (4) Ven 12h20 15h10 19h15 22h05 Sam 12h20 15h10 19h10 22h Dim 12h30 15h40 19h15 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 16h10 18h55 21h40 (G)

› CARTIER

Aquaman (3) (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 12h50 18h50 Mer 12h50 (G)
Aquaman (3) 15h30 21h30 (G)
The Captain (v.o.s.-t.f.) Mer 19h
La course des tuques (2 1/2) 10h20 14h40 17h10 (G)
Un homme pressé (2 1/2) 10h40 17h (G)
Mademoiselle de Joncquières () 10h30 15h (G)
Mary Poppins Returns (3) (v.o.a.) 13h10 21h10 (G)
La mule 12h40 19h (G)
The Mule (v.o.a.) 14h50 21h10 (G)
Passeport pour le monde - Du Groenland à la Sibérie Jeu 19h (-)
Le retour de Mary Poppins (3) 10h40 15h40 18h40 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) 10h40 12h50 21h20 (G)
Spider-Man - Into the Spider-Verse (4) (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 19h10 (G)
Vice (4) 12h10 19h (G)
Vice (4) (v.o.a.) 16h30 21h30 (G)

› CLAP - SAINTE-FOY

À la porte de l'éternité (4) (v.o.s.-t.f.) 9h55 16h45 (G)
Une affaire de famille (4) (v.o.s.-t.f.) 14h15 (13+)
Une affaire de famille - Séances VIP (4) (v.o.s.-t.f.) 21h30 (13+)
La course des tuques (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 9h55 12h15 Mer 12h15 (G)
En liberté! (3 1/2) 12h10 16h30 (G)
La favorite (4) 16h50 (13+)
La favorite (4) 11h55 14h25 19h15 (13+)
La favorite - Séances VIP (4) (v.o.s.-t.f.) 21h40 (13+)
Les filles du soleil (2 1/2) (v.o.s.-t.f.) 10h1f 12h35 17h05 19h10 (13+)
Green Book - Séances VIP (3) (v.o.a.) 21h05 (G)
Un homme pressé (2 1/2) 14h55 19h25 (G)
Un homme pressé - Séances VIP (2 1/2) 21h35 (G)
Le livre de Green (3) 13h15 18h30 (G)
La mule 10h45 15h55 (G)
Si Beale Street pouvait parler (4) Ven, Sam, Dim, Mer, Jeu 11h05 13h40 18h50 Lun, Mar 11h15 13h45 18h50 (G)
Si Beale Street pouvait parler (4) (v.o.s.-t.f.) 16h15 (G)
Si Beale Street pouvait parler - Séances VIP (4) (v.o.s.-t.f.) 21h25 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) 15h45 (G)
Vice (4) 10h20 13h 18h15 (G)
Vice - Séances VIP (4) (v.o.a.) 20h55 (G)
Les vieux fourneaux 10h10 14h30 18h55 21h (G)

› CLAP - LORETTEVILLE

Aquaman (3) Ven, Sam, Dim 12h30 18h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h25 18h25 (G)
Aquaman 3D (3) Ven, Sam, Dim 15h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h25 (G)
Aquaman 3D (3) (v.o.a.) 21h20 (G)
Ben Is Back (4) (v.o.a.) 21h55 (13+)
Bumblebee (v.o.a.) 16h 21h15 (G)
Bumblebee Ven, Sam, Dim 10h50 13h25 18h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 18h35 (G)
La course des tuques (2 1/2) Ven, Sam, Dim 10h30 13h05 15h 17h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h30 17h45 (G)
Escape Room (v.o.a.) Ven, Sam, Dim 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 21h45 (13+)
Holmes & Watson (v.o.a.) Ven, Sam, Dim 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Holmes et Watson Ven, Sam, Dim 12h50 17h10 19h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h35 14h45 19h15 (G)
Un homme pressé (2 1/2) Ven, Sam, Dim 10h30 13h50 19h05 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h55 19h05 21h25 (G)
Jeu d'évasion Ven, Sam, Dim 11h30 14h 16h30 19h Lun, Mar, Mer, Jeu 14h40 17h 19h20 (13+)
Le livre de Green (3) Ven, Sam, Dim 11h 16h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h15 (G)
Mary Poppins Returns (3) (v.o.a.) 21h40 (G)
La mule Ven, Sam, Dim 10h30 15h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h40 15h45 (G)
Le retour de Ben (4) Ven, Sam, Dim 10h40 15h20 19h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h20 19h45 (13+)
Le retour de Mary Poppins (3) Ven, Sam, Dim 10h30 13h20 16h10 18h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h10 18h55 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) Ven, Sam, Dim 13h10 18h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 18h30 (G)
Spider-Man - Into the Spider-Verse (4) (v.o.a.) 21h10 (G)

› DES CHUTES

Aquaman (3) Ven, Sam, Dim, Lun 9h30 12h30 15h30 18h30 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
Les aventuriers voyageurs - Singapour Ven, Sam, Lun 10h Dim 10h 15h30 Mar, Jeu 13h Mer 19h
Bumblebee Ven, Sam, Dim, Lun 9h45 12h45 15h30 18h45 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (G)
La course des tuques 3D (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 10h 13h 15h30 19h Mar, Mer, Jeu 13h 19h (G)
Deuxième acte Ven, Sam, Dim, Lun 9h50 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)
Une étoile est née (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 9h30 21h30 Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Holmes et Watson Ven, Sam, Lun 15h30 21h30 Dim, Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Jeu d'évasion Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
La mule Ven, Sam, Dim, Lun 9h50 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)
Le retour de Mary Poppins (3) Ven, Sam, Dim, Lun 9h35 12h35 15h30 18h35 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h35 21h30 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) Ven, Sam, Dim, Lun 12h45 845 Mar 18h45 Mer 13h Jeu 13h 18h45 (G)

› IMAX

Aquaman - IMAX (3) Ven 13h Dim 16h10 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 16h10 (G)
Aquaman - IMAX (3) (v.o.a.) Ven 16h10 Sam 13h 16h10 Dim 13h (G)
Aquaman 3D - IMAX (3) 19h15 22h30 ()
Magnifique planète 3D Sam, Lun, Mer 11h30
Pandas () Ven, Dim, Mar, Jeu 11h30

› LIDO

Aquaman (3) Ven, Sam, Dim, Lun 9h30 15h30 21h30 Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Aquaman 3D (3) Ven, Sam, Dim, Lun 12h30 18h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 (G)
Bumblebee Ven, Sam, Dim, Lun 9h45 12h45 15h30 18h45 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (G)
La course des tuques (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 10h 13h 15h30 19h Mar, Mer, Jeu 13h 19h (G)
Deuxième acte Ven, Sam, Dim, Lun 9h50 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)
Une étoile est née (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 9h30 21h30 Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Jeu d'évasion Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
La mule Ven, Sam, Dim, Lun 9h50 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)
Le retour de Mary Poppins (3) Ven, Sam, Dim, Lun 9h35 12h35 15h30 18h35 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h35 21h30 (G)
Vice - Séances VIP (4) Ven, Sam, Dim, Lun 9h35 12h35 15h30 18h35 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h35 21h30 (G)

› SAINTE-FOY

Andre Rieu's - 2019 new year's concert from sydney (v.o.a.) Dim 12h30 16h
Les animaux fantastiques - Les Crimes de Grindelwald (2 1/2) Ven, Sam 19h25 22h25 Dim 19h05 22h Lun 18h55 Mar, Mer 18h55 21h55 (G)
Aquaman (3) (v.o.a.) Ven, Sam 15h45 Dim 15h10 Lun 15h25 Mar, Mer, Jeu 16h10 (G)
Aquaman (3) Ven, Sam 16h Dim 15h40 Lun 15h45 Mar, Mer, Jeu 15h50 (G)
Aquaman 3D (3) Ven, Sam 12h40 19h15 22h20 Dim 12h20 19h 22h Lun 12h30 19h 22h Mar, Mer, Jeu 12h45 19h 22h (G)
Aquaman 3D (3) (v.o.a.) Ven, Sam 12h15 18h55 22h05 Dim 11h50 18h30 21h35 Lun 12h15 18h35 21h40 Mar 12h55 18h35 22h20 Mer, Jeu 12h55 18h35 21h40 (G)
Bumblebee Ven, Sam 16h40 Dim 16h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h15 (G)
Bumblebee 3D Ven, Sam 11h 13h50 19h30 22h10 Dim 10h55 13h45 19h20 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 19h05 21h45 (G)
La course des tuques (2 1/2) Ven 10h45 13h10 15h30 Sam 11h30 14h05 16h25 Dim 10h45 13h05 15h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 15h05 17h20 (G)
La course des tuques 3D (2 1/2) Ven 17h50 20h05 22h15 Sam 16h50 19h10 21h30 Dim 17h30 19h40 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h35 21h45 (G)
Deuxième acte Ven 11h30 14h10 16h50 19h25 21h55 Sam 11h20 14h 19h20 22h05 Dim 11h20 14h 16h30 19h25 21h55 Lun 14h 16h35 19h25 21h45 Mar, Mer, Jeu 13h50 16h05 19h25 21h45 (G)
Escape Room (v.o.a.) Jeu 19h30 (13+)
La favorite (4) Ven 13h 16h05 19h05 21h50 Sam 16h40 19h30 22h15 Dim 19h05 21h50 Lun 13h 15h50 21h55 Mar, Jeu 13h 15h50 18h50 21h45 Mer 18h50 21h45 (13+)
Le Grincheux (3 1/2) Ven, Sam, Dim 13h45 16h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h30 (G)
Le Grincheux 3D (3 1/2) Ven, Sam, Dim 11h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 (G)
Holmes et Watson Ven, Sam 10h45 13h10 15h35 17h50 20h10 22h25 Dim 12h 14h30 16h50 19h35 21h55 Lun 12h20 14h45 17h05 19h30 21h50 Mar, Mer, Jeu 13h40 16h25 19h30 21h50 (G)
L' incroyable aventure de Bella Jeu 19h15 21h35
Jeu d'évasion Ven, Sam 11h45 14h20 16h55 19h35 22h10 Dim 11h40 14h15 16h45 19h30 22h Lun 13h05 15h45 19h25 22h Mar, Mer 13h30 16h10 19h30 22h Jeu 13h30 16h10 22h (13+)
Marie reine d'Écosse (3) Ven, Sam, Dim 18h45 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 18h45 21h40 (13+)
Metropolitan Opera - La Fanciulla del West (v.o.s.-t.f.) Sam 12h Lun 18h30 Mer 12h55
Les mondes de Ralph - Ralph brise l'internet Ven, Sam 10h55 13h45 16h35 Dim 10h55 13h45 16h25 Lun 13h20 16h10 Mar, Mer, Jeu 13h20 16h05 (G)
La mule Ven, Sam 10h50 13h40 16h30 19h20 22h05 Dim 10h50 13h40 16h20 19h10 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h30 19h20 21h55 (G)
Le retour de Mary Poppins (3) Ven, Sam, Dim 12h50 15h55 19h 22h Lun 12h55 16h 19h 21h55 Mar, Mer 13h05 16h 19h 21h55 Jeu 13h05 16h 19h 21h55 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse (4) Ven, Sam 19h40 Dim 19h15 Lun 21h50 Mar, Mer, Jeu 19h10 (G)
Spider-Man - Dans le Spider-Verse 3D (4) Ven, Sam 11h10 14h Dim 11h05 13h50 Lun 13h20 19h10 Mar, Mer, Jeu 13h20 (G)
Spider-Man - Into the Spider-Verse (4) (v.o.a.) Ven, Sam 16h50 Dim 16h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h20 (G)
Spider-Man - Into the Spider-Verse 3D (4) (v.o.a.) Ven, Sam 22h20 Dim 21h55 Mar, Mer, Jeu 21h50 (G)
Vice (4) Ven, Sam 12h30 15h40 19h10 22h15 Dim 12h40 15h45 18h55 21h50 Lun 12h35 15h40 18h55 21h50 Mar, Mer, Jeu 12h55 15h55 18h55 21h50 (G)

COMPILATION MEDIAFILM.CA

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission **2019-01-10**

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	District 31 (N)	Infoman (N)	Minuit moins une pour la planète (N)				(22h15) Le Téléjournal (N)		SportsEx (N)/ Entrée Prin.
4 TVA	4	LOL :-)	Spécial Bloopers TVA	Le bon docteur / Contre la montre (N)		J.E. (N)		TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	LENDEMAIN DE VEILLE (2009) avec Ed Helms, Bradley Cooper.					ROCKY IV (V.F.) (1985) avec Dolph Lundgren, Sylvester Stallone.			
15 TQc	3	Génial! (N)	L'indice Mc$ween (N)	De garde 24/7 / Retour des fêtes (N)		Dans les médias (N)		House of Cards (v.f.) / Nouvelle base (N)		Mononcle
6 CBC	6	Schitt's Creek	Coronation Street	Dragons' Den (N)		Workin' Moms (N)	Workin' Moms (N)	CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Law & Order: S.V.U. / Mark Feuerstein (N)		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	The Titan Games / Trials Two (N)		Schooled (N)	The Good Place (N)	S.W.A.T. / Los Huesos (N)		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Modern Family	The Goldbergs / Fiddler	Truth and Lies / Monica and Bill (N)				Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Mom (N)	Fam / Pilot (N)	S.W.A.T. / Los Huesos (N)		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Gotham / Trespassers (N)		The Orville / Home (N)		Local 44 News at 10 p.m. (N)		Last Man Standing
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	The Titan Games / Trials Two (N)		Brooklyn Nine-Nine (N)	The Good Place (N)	Law & Order: S.V.U. / Mark Feuerstein (N)		11pm News (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		New Tricks / 1984		Death in Paradise / Ye of Little Faith		The Coroner / The Beast of Lighthaven		BBC World News
ICI RDI	19	24/60 (N)		Minuit moins une pour la planète (N)				(22h15) Le Téléjournal (N)		Le National (N)
ICI ARTV	31	(18h30) L'appel du coeur	Mr Bean / Chambre 426	Lumière sur... / France Castel		La foire aux vanités (N)		La foire aux vanités (N)		DE PÈRE EN FLIC
Canal D	36	Routiers de l'Outback		Les héros du feu / L'épreuve du feu (N)		Riches et coupables / Monica Olsen		Docu-D / Jonestown: Les femmes derrière le massacre (N)		
Canal Vie	44	La vie avec des quintuplées Partie 1 de 2 (N)		Notre zoo / Bienvenue dans la famille (N)		Mosaic (N)		Maison cauchemar	Maisons-conteneurs	Bye-Bye Maison
Évasion	40	Benoit à la plage / Monaco		Spots de baignade secrets		Croisières de rêve (N)		Soleil tout inclus / Crète		Regarde le monde (N)
Historia	42	Les moteurs	Les moteurs	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Détroit: bêtes d'acier / Une voiture à bon prix		Traqueurs d'ondes
MAX	32	Le mentaliste / Le bras droit de John Le Rouge		Chicago Med / Exorcisme (N)		Esprits criminels / Mauvais karma		Lucifer / La promo de 3001		X-Files: Frontières
Musique Plus	33	(17h00) LE TIREUR	Buzz	Gotham / Un brunch de folie (N)		SHERLOCK HOLMES (V.F.) (2009) avec Jude Law, Robert Downey Jr..				
Séries +	41	Bull (v.f.) / Madame parfaite		Quantico / Coup d'état (N)		Secrétaire d'État / Les mots pour le dire (N)		Bull (v.f.) / Une femme sous influence (N)		Détectives privés
TV5	29	Un village français / L'embarquement		Devoir d'enquête / Cibles sur le trottoir				Anomalia		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	Fous des animaux	Hôpital vétérinaire		De par chez nous	Deux pas de liberté (N)	Écrivain public	Balade / Léona	Balade à Toronto	Peaky Blinders
Z	43	Seuls et tout nus XL (N)		BattleBots / Bronco veut du sang! (N)		Pas un talk show (N)	Roast Battle (N)	T'es pas game	T'es pas game	FREDDY CONTRE JASON
RDS	25	Hockey 360° (En direct)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Blues de St. Louis (En direct)					LNH Hockey / Ottawa vs Los Angeles (En direct)	
Sportsnet	179	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Bruins de Boston (En direct)					Sportsnet Central (N)	Sportsnet Central (N)		NHL's Best
TSN	190	NBA Basketball / Celtics de Boston c. Heat de Miami (En direct)					SC / Bloopers of the Year		LNH Hockey / Ottawa vs Los Angeles (En direct)	
9 Télé-Mag	10	Action Moteur Sport	Festidrag.tv	Habitat-Mag	Voyage magazine	Loisirs, Chasse et Pêche		Plaisirs Nautiques	Passionnés VR	Leurre juste à la pêche
MATV	9	(18h30) Mise à jour	LeZarts	Explorateurs de quartiers	La bande passante	EAUtrement	Des chemins	Ça marche Doc!	L'Artiste Entrepreneur	La voie agricole
Télétoon	56	Teen Titans Go!	Bravest Warriors (N)	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Les Grandes Gueules	Les Simpson
VRAK	38	Le chalet (N)	2 filles fauchées (N)	Les Foster / Les soeurs (N)		La famille royale / Les trahisons ruisselleront (N)		Le chalet	2 filles fauchées	Flashpoint

HOROSCOPE

Jeudi 10 janvier 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Au carré de Mars en Bélier, la conjonction Mercure-Saturne ne Capricorne ne vous est pas particulièrement favorable, et vous devrez probablement agir avec retenue afin de ne pas basculer dans la démesure, même si le comportement irrationnel de certaines personnes vous en donne l'envie. Les paroles pourraient dépasser les pensées... Alors prenez ce que vous entendrez avec un grain de sel...

Taureau (20 avril au 20 mai)
L'amalgame Mercure-Saturne-Soleil-Pluton en Capricorne annonce une effervescence de votre vie sociale. Des opportunités devraient résulter de l'entretien de vos contacts. Profitez-en pour appeler des gens que vous n'avez pas encore vu depuis la nouvelle année. Une activité à laquelle vous n'avez pas envie de participer pourrait toutefois déboucher sur une opportunité intéressante...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Peu importe le type d'association, il est primordial de vous assurer dès le départ qu'elle réponde adéquatement à vos conditions préalables. Vous devrez probablement accepter de faire quelques compromis sur les éléments secondaires. Il ne faudrait pas craindre un refus, car le cas échéant, considérez cela comme un indice d'incompatibilité et non comme un jugement de valeur à votre endroit.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Si vous souhaitez le changement, il n'y a pas meilleur moment que le présent pour le provoquer. Vu que la Lune en Poissons est une alliée, et qu'il y a quatre astres dans votre Signe complémentaire, les conditions principales devraient être réunies pour donner un second souffle à une situation. La mise en garde consistera à évaluer l'impact qu'une transformation aura sur les personnes de votre entourage.

Lion (23 juillet au 22 août)
Étant donné que le cycle de la Lune en Poissons y flirte avec Neptune, il serait sage de ne pas tirer de conclusions hâtives. Accordez le bénéfice du doute aux autres, car il n'existe pas forcément de lien entre deux ou plusieurs éléments qui semblent être reliés. Et si vous songez à formuler une accusation, assurez-vous d'avoir des preuves irréfutables. Les astres en Signes de Feu vous y aideront sûrement.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Votre journée pourrait revêtir un caractère original et surprenant. Le cycle de la Lune en Poissons « dans les bras « de Neptune, juste en face de votre Signe, pourrait offrir des changements à votre routine. Il pourrait d'ailleurs s'agir de modifications soudaines qui influenceront positivement vos activités. Mais une affaire confidentielle risque d'éclater au grand jour si trop de gens sont mis dans le secret.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Alors que la Lune en Poissons « se greffe « à Neptune, certains commentaires pourraient faire naître en vous un sentiment d'inaptitude ou de culpabilité. Il serait cependant dommage de leur accorder le pouvoir de miner votre paix d'esprit. Chassez toute idée négative et saisissez plutôt l'occasion de vous changer les idées en compagnie de gens qui vous comprennent.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Considérant que les gens peuvent changer au fil du temps, certaines de vos perceptions gagneraient à être mises à jour. Des individus dont vous qualifiez le rendement d'insuffisant ont peut-être perfectionné leurs aptitudes professionnelles. Au plan personnel, il est possible que quelqu'un ait modifié ses comportements. Pourquoi ne pas lui accorder une autre chance? La Lune est en Poissons...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Le bilan de votre journée sera favorable si vous ne vous fiez pas excessivement aux autres. Après tout, personne n'est infaillible. Et vu que l'on n'est rarement aussi bien servi que par soi-même, vous ne devriez pas attendre que quelqu'un d'autre exécute la tâche à laquelle vous pensez. Avec Jupiter et Vénus en Sagittaire, la chance vous sourit et une bonne occasion pourrait en appeler une autre.

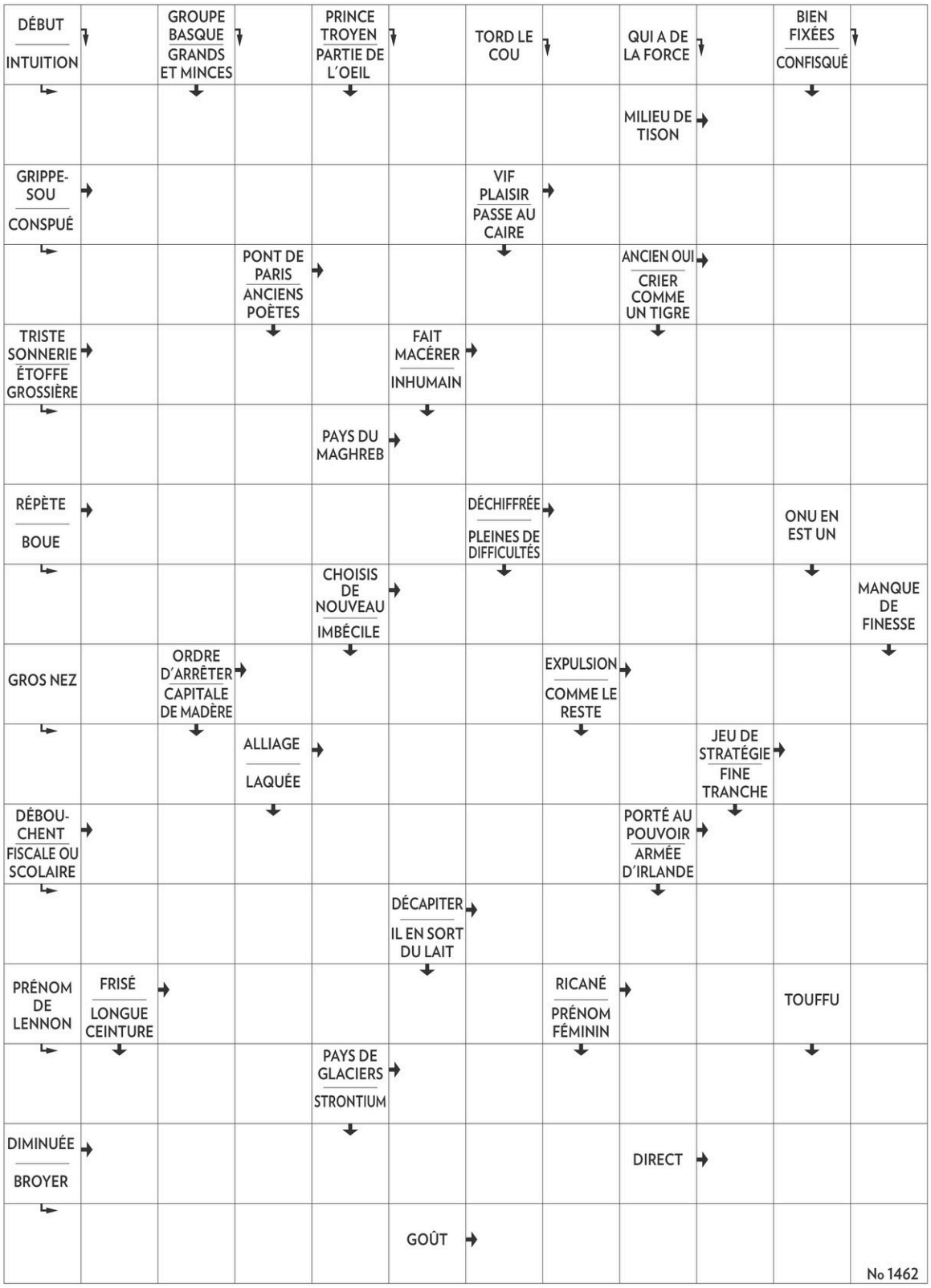
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
En accord avec la Lune en Poissons, les astres en Capricorne pourraient raviver les passions ou en faire naître de nouvelles. Leur conjonction risque également d'apporter un climat de mystère ou de secret. Il est donc probable que certains développements aient à demeurer sous silence pour le moment, ou encore, qu'ils gagnent à demeurer sous le couvert de l'anonymat.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
L'actuel duo Lune-Neptune en Poissons risque de vous faire douter de votre potentiel. Toutefois, c'est en affrontant vos peurs et vos insécurités que celles-ci finiront par se dissiper. Le plus pénible, c'est d'hésiter devant l'initiative, tandis que le seul moyen de réussir c'est d'oser passer à l'action. Ce début janvier pourrait sembler difficile, mais vous ne regretterez pas de relever le défi qui s'offre à vous.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
La Lune est en Poissons, et deux avis valent mieux qu'un. Vous ne trahissez personne en cherchant à connaître d'autres opinions et en recherchant de l'information impartiale. L'important, c'est que la décision finale relève de vous. Acceptez d'entendre les conseils et les suggestions des autres, mais ne laissez personne vous imposer un cours d'action avec lequel vous n'êtes pas vraiment confortable.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



Une autre grille
dans votre application
tous les jours!



DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store



petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8h à 17h30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... de 8h30 à 12 h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4663 Propriétés à revenus

6 ET 24 LOGIS, IMPECCABLE
situé chemin Ste-Foy.
418 952-1353

4685 Condos à vendre

Condo neuf à Cap Rouge
« Le Charles Félix » grand 4½,
2 s/bains, a/c, stat. int., asc. Libre imm.
Possibilité de location.
418-802-1273 418-570-8311

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

3½ 4½ À GIFFARD SPACIEUX
rénovés, intercom, métrobus **418 906-8377**

5½, chauffé, 1 mois gratuit, 2660 Gaspard, stationnement, 755$. Libre, 418-563-5665.

MANOIR BEAUPORT
3½ disp. février, 795$ chauffé, eau ch., stat., ascenseur, piscine, intercom
418 650-2121 www.roussin.qc.ca

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½ 4½ 5½ ST-PASCAL
Près cégep, hôpital, rénovés, intercom, bois franc, métrobus, stat., **418 627-2011**

5½, propre, tranquille, pl bois, + s/lavage, **2½** ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

ST-ODILE 3½ 4½
chauffé, eau chaude, tout béton, rénové, juil. ou avant. **418 623-3125**

4743 Logements à louer Charlesbourg

3½ 4½ TERRASSE BELLEVUE
Béton, piscines int. ext., sauna, intercom, caméras, métrobus. **418 951-2768**

418-262-4014, 3½,4½ libre
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

4½ SPACIEUX, rénové, intercom, tranquille, juil. ou avant, **418 906-8377**

627-2052
Seigneurie Henri-Bourassa
3 ½, 4½ TOUT INCLUS
Béton, ascenseurs, piscine, tennis intercom., caméras et stationnement.

4745 Logements à louer Duberger/Les Saules/Vanier

RÉSERVATION juillet 2019, 3½, 4½ et 5½, www.jardins-emond.com, 418-683-1261.

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

6½ TRÈS GRAND, très beau, boiseries, chauffé, garage, 1155 ch. Ste-Foy, coin des Jésuites. 1,290$. 418 522-6183.

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ - 965$ tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ - 4½ STUDIOS
meublés ou non tout équipés court terme
www.bilodeauimmobilier.com

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ - 2½ - 3½ tout inclus, 418 651-1386

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRE, imm.
Jour: 418-652-8229

LE ST-PHILIPPE
3250, ch. Ste-Foy

3½ - 4½ Près de tout!
Pour une qualité de vie sans souci
418 952-1353

1½ à 5½, ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

418-265-4842 Studio, 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

418-563-1665 3½, 4½, 5½
À LA POINTE DES PONTS, PISCINE, BOISÉ, CALMES, PRÈS DE TOUT.

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS 3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

4753 Logements à louer Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450, av. MAIRE-BEAULIEU
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ • 4½ • 5½
À LOUER condos neufs de luxe
À voir absolument
www.bilodeauimmobilier.com

4759 Condos à louer

EN FLORIDE Les Pélicans, Sunny'Isle, 2 ch., non-fumeur, du 1er février et + **418 564-1271.**

QUARTIER Montcalm, voisin parc Des Braves, sécuritaire, 3½ semi-meublé, rénové, grand balcon, stat. int., libre, 418 930-9476.

4767 Bureaux et locaux À louer

D DUPONT
À **653-7458**
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
• PROJET SELON VOS BESOINS •
Boul. Laurier - GRATUITÉS, etc.
Bois et marbre. **1½, 3.0, 3½, 4½, 5½** garage, piscine, badminton, balançoire, parc, électricité inclus. **418 955-3385**

4767 Bureaux et locaux À louer

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

À Place Henri-Bourassa
RÉNOVÉ À NEUF
1800 à 4000 pi car.
Restaurant, clinique, détail, etc.
418-930-3842/651-2511

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 70 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À coin Duplessis/ch. Ste-Foy
1400 pi ca.DÉTAIL,COMMERCIAL
Sibr.ca 418-930-3842/651-2511

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c., 3e étage, 1000 p.c. rdc, 418-683-8102

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

À LOUER INDUSTRIEL AAA
7000 pi car. Watt
25000 pi car. St-Nicolas
sibr.ca 418-930-3842/651-2511

ENTREPÔT À LOUER
Chauffé ou non, 3 000 à 45 000 pi car., 24 pi de haut
l'autoroute 20 St-Nicolas, Lévis
418 831-3990 ou 418 571-1450
sboies@beland.com

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 39$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Ouvert de 16 h 30 à 21 h + 1 fin de sem./2

418 627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 19h, 7 jours.

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 522-4890

GILLES, massage, **promo 40$**, soirs, fins de sem. **MERCREDI 9h à 21h**, **418-455-1502.**

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

KINESIE orthothérapie, spécial 60$/h, reçu/assurance, Québec, 418-650-2231, cell : 581-983-5123

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive Sud, masseuses demandées 418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

NOUVEAU, ST-FOY, massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

4795 Réparation, rénovation et construction

23 ANS d'exp.,expert en rénovation
RBQ: 55897474, 418 931-1451

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

SERVICES PERSONNELS

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 18h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

JOLIE, demoiselle, massage erotique, 418-953-1626 Judy

4834 Offres d'emploi

AGENT(E) DE LOCATION (dynamique), pour s'occuper de location d'app., à Ste-Foy, salaire et commission durée 6 mois, Envoyez CV par fax au 418 658 9680

4834 Offres d'emploi

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEUR CHARLESBOURG
EN MOYENNE 525$/2 SEM
CONTACTEZ
BIANKA DRAPEAU
418 563-8961

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
Secteur Ste-Foy
Livraison du Lundi au samedi
± 275$ / sem
plus pourboires
CONTACTEZ
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

RECHERCHE, cuisinier (ère), pour résidence personnes agées, 3 ans d'exp., 40h/sem., du jeudi au dim., salaire à discuter selon exp., 418-796-2836

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEURS ST-JEAN-PORT-JOLI, ST-AUBERT
Revenu : environ 525$ / sem. avant pourboires
CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEURS ST-PAMPHILE ST-CYRILLE, ST-MARCEL
Revenu : environ 525$ / sem. avant pourboires
CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEURS MONTMAGNY L'ISLET, CAP-ST-IGNACE
Revenu : environ 450$ / sem. avant pourboires
CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEURS ST-RAPHAËL, ST-DAMIEN ST-PHILÉMON
Revenu : environ 700$ / sem. avant pourboires
CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui
Maximum -4
Minimum -15
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %
Vents du nord-ouest 21 km/h

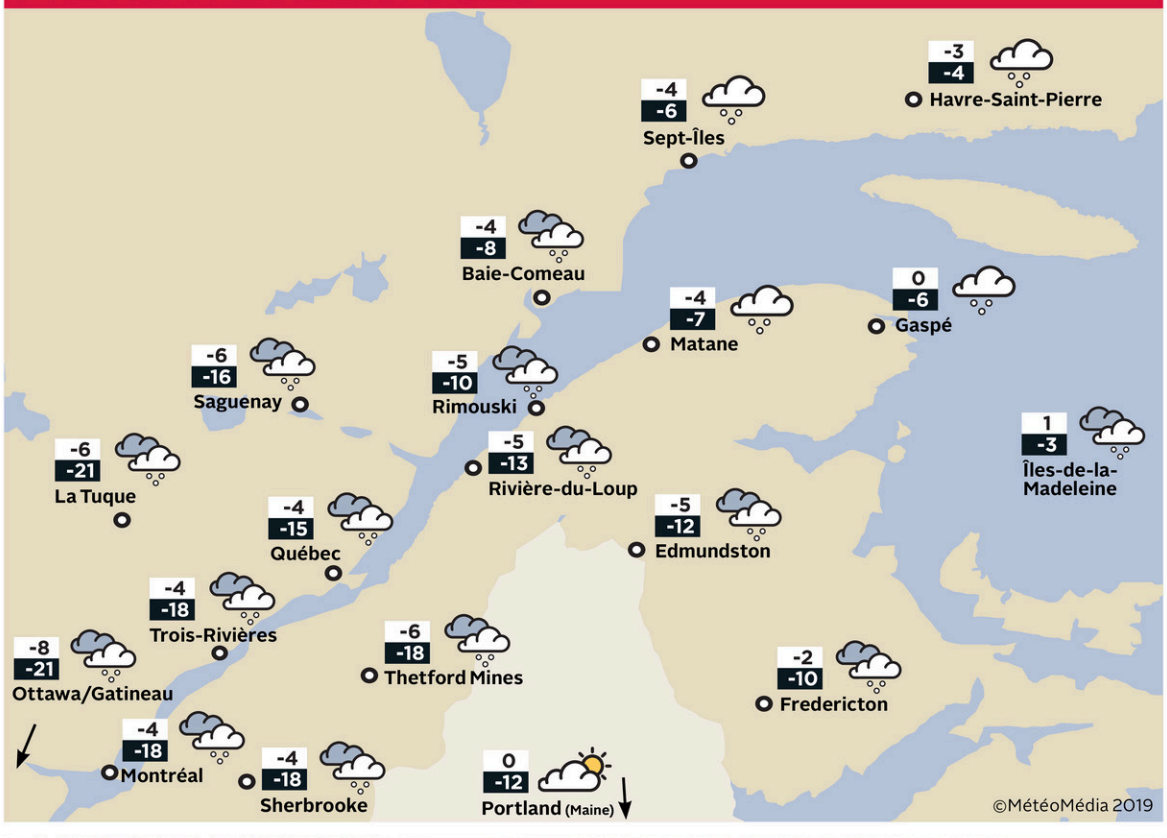
Demain
Maximum -13
Minimum -21
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 23 km/h

Samedi
Maximum -16
Minimum -23
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 21 km/h

Dimanche
Maximum -17
Minimum -23
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Maximum -15
Minimum -17
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

PRÉVISIONS RÉGIONALES





LES MARÉES Aujourd'hui

Québec			Rimouski		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
B	4h30	0,4 m	H	4h49	3,3 m
H	9h03	4,2 m	B	10h32	1,1 m
B	16h21	0,5 m	H	16h53	3,8 m
H	21h06	4,8 m	B	23h21	0,9 m
DEMAIN			DEMAIN		
B	5h03	0,4 m	H	5h27	3,2 m
H	9h39	4,2 m	B	11h12	1,2 m
B	16h57	0,5 m	H	17h31	3,6 m
H	21h48	4,6 m	B	23h56	1 m

Grondines			Sept-Îles		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
B	7h18	1,4 m	B	0h00	0 m
H	11h30	2,8 m	B	0h00	0 m
B	19h03	1,3 m	B	0h00	0 m
H	23h30	3,2 m	H	0h00	0 m
DEMAIN			DEMAIN		
B	7h48	1,3 m	B	0h00	0 m
H	12h09	2,8 m	B	0h00	0 m
B	19h39	1,3 m	B	0h00	0 m
			H	0h00	0 m

ALMANACH

Maximum hier	**-1,0°**
Minimum hier	**-6,7°**
Normale le jour	**-9,2°**
Normale la nuit	**-18,5°**
Record max	**3,3°/1949**
Record min	**-32,8°/1960**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**34,8 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**3,6 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Soleil**	**29**	**25**
Amsterdam	**Averses**	**6**	**4**
Athènes	**Averses**	**14**	**10**
Berlin	**Variable**	**3**	**-2**
Boston	**Variable**	**1**	**-9**
Buenos Aires	**Averses**	**23**	**17**
Cancun	**Beau**	**24**	**20**
Chicago	**Beau**	**-3**	**-7**
Fort Lauderdale	**Soleil**	**20**	**11**
La Havane	**Beau**	**22**	**18**
Londres	**Averses**	**6**	**4**
Los Angeles	**Ensoleillé**	**19**	**10**
Madrid	**Soleil**	**7**	**0**
Mexico	**Beau**	**20**	**7**
Moscou	**Ave neige**	**0**	**-2**
New York	**Variable**	**1**	**-6**
Orlando	**Soleil**	**16**	**7**
Paris	**Variable**	**5**	**2**
Pékin	**Soleil**	**5**	**-2**
Puerto Plata	**Averses**	**27**	**21**
Rio	**Soleil**	**33**	**24**
Rome	**Beau**	**10**	**0**
Tokyo	**Variable**	**10**	**2**
Toronto	**Variable**	**-6**	**-12**
Vancouver	**Pluie**	**9**	**6**
Washington	**Ensoleillé**	**4**	**0**

LE SOLEIL

7h28 **16h17**
Durée du jour : 8h49

LA LUNE

Lever : 10h05 **Coucher : 20h51**

14 janv. **21 janv.** **27 janv.** **04 fév.**

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4882 Meubles et électroménagers

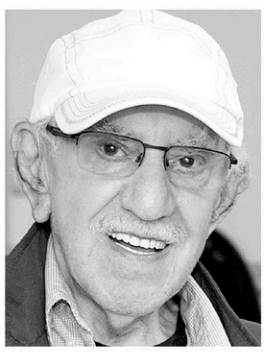
ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

Rêves d'enfants
Espoir.
1 800 267-9474
www.revesdenfants.ca

Nécrologie

ALLAIRE René, Québec
BEAUBIEN Françoise, Québec
BERNIER MERCIER Jeanne-D'Arc Montmagny, autrefois St-Marcel de L'Islet
BIDÉGARÉ Louis-Philippe, Québec
BOISVERT Gérald, Québec
BOIVIN Docteur Paul-Aimé natif de Baie-Saint-Paul
CARON Lucien, Lévis, natif de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska
CLOUTIER Marguerite Poulin, Québec
COUTURE Gabrielle (Bédard)
DESSUREAULT Lisette St-Augustin- de-Desmaures
DRAPEAU Lucie, Québec
DUPUIS Julienne Blanchet
DURETTE Soeur Gilberte, Québec
ÉTHIER Dominique
FORGUES Georges, Québec
FORTIER Benoit, Québec auparavant de Thetford Mines
GAUTHIER Claire Vaillancourt Québec
GIROUX Roland
GUAY Jean-Guy, Lévis
HARRISSON Bernard, Québec
HÉBERT Colette Martel, Sainte-Foy et Lac Sept-Îles
JULIEN (MYRAND) Rachel, Saint-Marc-des-Carrières
LAFRANCE Marie-Paule, Québec
LAMONTAGNE Agnès (née Beaudet), Sainte-Foy
LAROUCHE Micheline, Beaupré
LAVOIE Alexandrine née Caron, Québec
LÉTOURNEAU Carmen Bujold, Québec
LEVASSEUR Huguette, Lévis
L'HEUREUX Zéphirin, Issoudun
L'ITALIEN, Madeleine Chouinard, Québec
LUCKMAN GODIN Evelyn, Québec
MAILHOT Jean-Charles Trois-Rivières
MOREAU Paul-Émile, Sillery
MORNEAU Odette Malenfant Saint-Pascal de Kamouraska
NOËL Jean, Québec
PAINCHAUD Colette, Québec
PANDOLFO Ferdinand, Lévis
PARÉ Rosaire, Beaupré, autrefois de Sainte-Anne-de-Beaupré
PELLETIER Raymond, Québec
PICARD Hélène Saint-Michel-de-Bellechasse
PLOURDE Ulysse, Lévis autrefois Ste-Foy
POMERLEAU Yves, Québec
PRONOVOST Jean
PROTEAU Soeur Lucienne Saint-Damien
ROUILLARD Sébastien, Beauceville
ROY Soeur Gilberte-Hélène, Québec
SAUVAGEAU Albert, Québec autrefois de St-Casimir
SÉNÉCHAL Carmen, Québec
SEXTON Jean
SIROIS Côme, Québec
ST-HILAIRE Claire Québec, arr. Limoilou
ST-PIERRE Rolande
THIBAULT Thérèse, Québec
TREMBLAY Denyse (née Côté) Québec
TRUDELLE Jacqueline Gingras Québec
TURGEON Réjeanne Miller, Lévis
VACHON Charles-Edouard, Québec
VEILLEUX Abbé Jacques-André, Beauceville

René Allaire 1931 - 2018



À son domicile, le 28 décembre 2018, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédé monsieur René Allaire, époux de Denise Dignard, fils de feu madame Philomène Fortier et de feu monsieur Albert Allaire. Il demeurait à Québec. Vétéran de la Guerre de Corée, il était aimé et respecté de tous pour son éthique de travail, sa force de caractère, son sens de l'humour et son insatiable curiosité pour toutes choses. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5

le dimanche 13 janvier 2019, de 13h à 16h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h.

Il laisse dans le deuil, ses fils Denis (Marie-Chantal Evers) et Sylvain (Audray Larouche); ses petits-enfants Édouard et Margot; ses neveux Marcel (Marie Gouslet) et Yves (Gail Dwyer); ses frères: feu Clément (feu Denise Arial), feu Magella (feu Madeleine Gosselin), feu Robert; ses soeurs: feu Noëlla (feu Gaudias Letarte), feu Marie-Claire, feu Juliette, feu Janine; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'équipe des soins palliatifs du CLSC Haute-Ville de Québec pour les bons soins et en particulier Dr Karine St-Hilaire, Nora Poitras, Judith Rousseau et Ariane Côté-Paquet. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bureau #104, Montréal, Québec, téléphone: 1 888 768-6669, courriel: info@pq.poumon.ca, site Web: www.pq.poumon.ca et à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC: 4715, avenue des Replats, bureau # 261, Québec, Québec, téléphone: 418 682-6387, site Web: www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Françoise Beaubien 1914 - 2019



À la résidence du Pavillon Murray à Québec, le 4 janvier 2019, à l'âge de 104 ans, est décédée paisiblement Mlle Françoise Beaubien, fille de feu le Commandeur Ernest Beaubien et de feu dame Délia Garant. Elle était la soeur de feu soeur Isabelle Beaubien, F.C.M., feu Mlle Rita Beaubien, feu le Père Richer-Marie, O.F.M. (Laurent), et feu M. Léon Beaubien.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église du Très Saint-Sacrement, 1330, ch. Sainte-Foy, Québec QC. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil: ses cousines, petites-cousines, petits-cousins et ses ami(e)s du Manoir Manrèse; ses fidèles amies: Mme Annie Aubin, Mme Martine Dumont, Mme Diane Therrien et Mme Claire Desroches qui ont été auprès d'elle jusqu'à la fin ainsi que ses personnes chères M. André Lou, M. Pavel Boissonneault et M. Sylvain Boissonneault.

Sincères remerciements au personnel du Manoir Manrèse et du Pavillon Murray dont les proches gardent un bon souvenir de plusieurs personnes attentionnées.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.686.8811 / Télécopieur :418 686.8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Jeanne-D'Arc Bernier Mercier 1923 - 2019



C'est avec une immense tristesse que la famille de madame Jeanne-D'Arc Bernier Mercier vous annonce son décès survenu le 5 janvier 2019. Elle s'est éteinte paisiblement à l'Hôpital de Montmagny à l'âge de 95 ans. Épouse de feu monsieur Lauréat Mercier, elle demeurait à Montmagny, autrefois à St-Marcel de L'Islet. Elle laisse dans le deuil ses enfants: France (Joe Serianni), Jean (Chantale Perrier), Germain (Céline Boucher), Chantal (Marc Vachon); ses petits-enfants adorés: Marie-Ève, David, Laura, Paul, Olivier, Aubert, Charles-Antoine et Aurélie, leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants chéris: Samuel, Livia, Maëlle, Solène et Chloë. Issue d'une famille nombreuse, elle était la fille de feu Virginie Dancause et de feu Léon Bernier, dont plusieurs sont aujourd'hui décédés. Elle quitte cependant son frère et ses soeurs: Gabriel (feu Lucienne Morin – Dolorès Landry), Gisèle (feu Léopold Couillard) et Aline (feu Jack Fraser). Sont aussi affectés par son départ, les autres membres des familles Bernier et Mercier, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. De sincères remerciements sont adressés au chaleureux et professionnel personnel des Habitations Mgr Deschênes de Montmagny. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8 ou à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, casier postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4. Des formulaires seront disponibles à l'église. Les membres de sa famille vous accueilleront en

l'église de Saint-Marcel de L'Islet

le samedi 18 mai à compter de 12h30. Une célébration liturgique aura lieu le samedi 18 mai 2019 à 14h, en l'église de St-Marcel de L'Islet, suivi de l'inhumation de ses cendres au cimetière paroissial. Une réception suivra à l'école de Saint-Marcel, où parents et amis seront aussi invités à s'y réunir. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

C. Lavoie et Fils (De la Durantaye et Fils)
Cap-Saint-Ignace, L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile
Pour renseignements ou messages de condoléances: 418 246-5337, sans frais: 1 877 598-3093
télécopieur: 418 246-5115, courriel: info@deladurantaye.qc.ca
site Web: www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Louis-Philippe Bidégaré 1933 - 2018



Au CHU Pavillon Hôpital St-Sacrement, le 31 décembre 2018, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédé monsieur Louis-Philippe Bidégaré, époux de madame Mariette Bélanger, fils de feu madame Marie-Jeanne Bouffard et de feu monsieur Louis-Philippe Bidégaré. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5

le jeudi 10 janvier 2019, de 19h à 22h, vendredi 11 janvier 2019, de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 11 janvier 2019 à 11h en l'église St-Francois-Xavier (2180, boulevard Père Lelièvre à Québec, Québec). L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Outre son épouse Mariette Bélanger, il laisse dans le deuil ses fils: Michel, Pierre (Francine Gingras), Mario (Josée Kérouack); ses petits-enfants: Valérie (David Bolduc), Marie-Pier (Alexandre Thibaudeau), Sarah (Émile Naud), Sébastien (Florence Laberge); ses cinq arrière-petits-fils: Pier-Alexandre, Charles-Antoine, Benjamin, Louis-Félix et Charles; ses frères et soeurs: Jean-Marie (Cécile Gignac), Paul (Lise Bilodeau), Pierre (Denise Morneau), feu Madeleine, feu Andrée, feu Hélène (feu Marc Giguère), feu Lucienne, feu Marie-Marthe (Paul Pouliot); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Cécile Bélanger, Clément Bélanger (feu Colette Laperrière), feu Thérèse Bélanger, Juliettte Bélanger, feu Lucien Bélanger, Gisèle Bélanger (feu Noël Savard), feu Raymond Bélanger, Charles Bélanger (Gisèle Bélanger), feu Jacques Bélanger, feu Roger Bélanger, André Bélanger (Céline Lamontagne); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Un merci spécial à l'équipe des soins intensifs du 4e étage de l'Hôpital du St-Sacrement pour tous les bons soins prodigués.

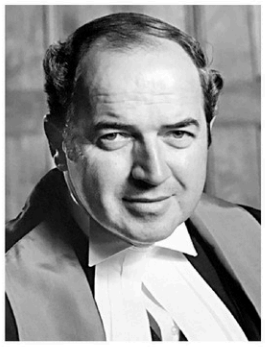
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bureau #104, Montréal, Québec, tél.: 1 888 768-6669, courriel : info@pq.poumon.ca, site Web: www.pq.poumon.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Rêves d'enfants
Nous réalisons des rêves grâce à votre aide.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca

Gérald Boisvert 1933 - 2018



À Québec, le 31 décembre 2018, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé l'honorable Gérald Boisvert, juge à la retraite de la Cour supérieure du Québec, époux de Raymonde Robitaille. Né à Québec le 28 mai 1933, il était le fils de feu Wilfrid Boisvert et de feu Emma Langlais, et le frère de feu Jacques Boisvert. Il demeurait à Québec. Il a étudié à l'Académie de Québec et à l'Université Laval, (B.A. 1956, LL.L.1958). Admis au Barreau en 1959, il a été membre de l'étude Dorion, Bernier et Lahaye en 1959 et en 1960, et s'est associé par la suite à Me Bernardin Blanchet, c.r. de 1960 à 1962.

En novembre 1967, il préside un groupe de travail en vue de trouver des solutions rapides et efficaces au problème de la formation des policiers du Québec et recommande la création de l'Institut de police à Nicolet, qui recevra ses premiers aspirants le 15 juin 1969.
De mai 1969 à octobre 1972, il est sous-ministre associé à la Justice du Québec, et président de l'Institut de police de la province de Québec de septembre 1968 à janvier 1971.
Au mois d'octobre 1972, il est nommé juge de la Cour provinciale et membre de la Commission de police, devenant ainsi à l'époque le juriste le plus jeune à accéder à une telle fonction. En février 1974, il est nommé juge à la Cour des sessions de la paix. Le 15 avril 1976, il est promu juge à la Cour supérieure.
Le juge Boisvert a siégé à la Cour supérieure du Québec jusqu'à l'âge de 75 ans. Véritable puits de connaissances les plus variées, homme intègre, il a vécu toute sa vie de façon modeste. La famille vous accueillera à

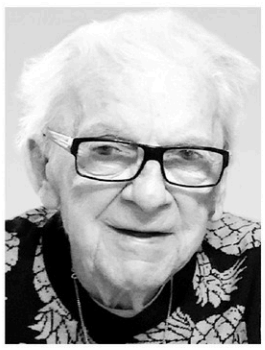
l'église Saint-Mathieu
située au 3155, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, G1W 4X7
le samedi 12 janvier 2019 de 12h30 à 14h. Une cérémonie suivra à compter de 14h.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Gérald, Louise, Andrée, Richard (Carole Cyr), Claude (Neige Coulibaly), Raymond (Ginette Messier); ses petites-filles Sophie Boisvert et Léa Messier; ses belles-soeurs: Colette Robitaille (feu Jean-Marie Houle), Micheline Robitaille (feu Gilbert Gagnon), Johanne Boucher (feu Gaston Robitaille); son beau-frère Gilles Robitaille (Bernadette Morris); ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes, amis et collègues de travail. Sont également touchés par son départ les membres de la famille élargie de feu Mary Conway, originaire de Shannon, mère biologique de M. Boisvert dont l'existence lui avait été récemment révélée.
Merci à Julie Thériault, gériatre au CIUSSS de la Capitale nationale, pour la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Mouvement Retrouvailles, C.P. 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Docteur Paul-Aimé Boivin 1922 - 2019



Notre cher Paul-Aimé nous a quittés rapidement en ce début d'année. Il était entouré de sa fille chérie Josée ainsi que ses trois petits-enfants, Katia, Sacha et Sophia Boivin. Il était natif de Baie-Saint-Paul.
Le service religieux de M. Boivin aura lieu le **vendredi 18 janvier 2019 à 14h en l'église de Baie-Saint-Paul** et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.
Les membres de sa famille accueilleront parents et amis(es) au funérarium de la

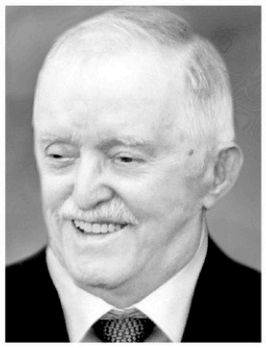
Coopérative Funéraire Charlevoix-Ouest
53, rue Leclerc, Baie-Saint-Paul
vendredi, jour des funérailles, à compter de 13h.

À 96 ans, il est allé rejoindre son épouse (Ghislaine Girard) et ses parents (Alvine Tremblay et Ladislas Boivin). Il laisse aussi dans le deuil ses frères et soeurs: Jean-Louis (feu Marthe Michaud), feu Benoît (feu Blanche Fortin), Achille (feu Léona Fortin), Marc, Aline (Stellan Simard), feu Pierre (feu Pierrette Gilbert), feu Marie-Desneiges ainsi que sa belle-famille Girard disparue: Paul-Henri (Marie-Louise Gariépy), Anita (Rosario Tremblay), France (Lionel Massé), Bernadette (Henri-Paul Chabot), Huguette Bellefeuille et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Boivin et Girard.

La direction des funérailles a été confiée à la
Coopérative Funéraire Charlevoix-Ouest
Située au 53, rue Leclerc, Baie-Saint-Paul, QC G3Z 2K3
Pour information: 418 435-2412
Télécopieur: 418 435-4036
Courriel: info@cfcharlevoixouest.com

MERCI ! Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

Lucien Caron 1928 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 janvier 2019, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Lucien Caron, époux de Mme Jeannine Dionne; fils de feu Mme Laure Chamberland et de feu M. Thomas Caron. Il demeurait à Lévis, natif de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska. Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 165, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri, **le vendredi 11 janvier de 19h à 22h et le samedi 12 janvier de 13h à 15h50. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019, à 16h, en l'église de Saint-Philippe-de-Néri**, suivi ultérieurement de l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse, Jeannine Dionne; ses enfants: André (Lise Anctil), Christine (Christian Mercier), Mario, Gilles (Christine St-Onge), Michel (Line Morin); ses 9 petits-enfants: Gabrielle (Sylvester Bowen), Caroline (Frédéric Lizotte), Julien (Alexandra Lévesque), Vincent, Jean-Simon (Marie-Rachel Brûlé), Mélissa, Marc-Antoine (Jenny Thériault), Louis-Thomas (Laurie Nicole) et Cédric; son arrière-petit-fils, Xavier. Il était le frère de: Clément (feu Béatrice Dubé), feu Thérèse (feu Charles Michaud), feu Claire (feu Pierre Langlais), feu Marie-Laure. Il était le beau-frère de: feu Camille (Anita Garon), Jean-Paul (Huguette Pelletier), feu Georges (Madeleine Voyer) (Arthur Bédard), Françoise (Romuald Malenfant), Fernande (Marcel Thiboutot), Yvette (feu Arsenio Fernandez), Jean-Yves (Claire Fortin). Sont aussi attristés par son départ: sa belle-soeur, Murielle Marcheterre; ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier particulièrement le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins professionnels prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence funéraire Daniel Caron
Tél.: 418 492.2222 Sans frais: 1 800 300-2951 Télécopieur: 418 492-7385
353, avenue Chapleau Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO
rf.caron@videotron.ca / www.groupefunerairecaron.com

Marguerite Poulin Cloutier 1925 - 2018



Au Centre d'hébergement d'Assise, le 25 décembre 2018, à l'âge de 93 ans et 10 mois, est décédée madame Marguerite Poulin, épouse de feu monsieur Marcel Cloutier, fille de feu madame Leda Fugère et de feu monsieur Henry Poulin. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario (Rosanne Laverdière), Michel (Estelle Paulin), Andrée (Jacques Dubé), Denis (Nicole Gagnon); ses cinq petits-enfants: Jean-Sébastien, Annie, Mathieu, Marie-Claude et Julie et ses arrière-petits-enfants; son frère Gaston, ses soeurs: Thérèse et Jeannine ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Elle est allée rejoindre outre son époux, ses soeurs: Monique, Jeanne-D'arc, Annette, Gisèle, Rolande; ses frères: Conrad, Marcel, Claude, Yvon, Jean-Paul et André.

Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église St-Charles-Borromée (angle 1re Avenue et boul. Louis-XIV, Québec) où la famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie, soit à compter de 13h**. L'inhumation se fera par la suite au cimetière St-Charles.

Un remerciement spécial à tout le personnel du 3e étage du Centre d'hébergement d'Assise et à son équipe de soins palliatifs. Vos soins attentionnés et empreints de dévouement nous ont été d'un grand réconfort.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Gabrielle Couture (née Bédard) 1926 - 2018



Le 1er janvier 2019, à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Gabrielle Bédard, épouse de feu René Couture. Elle est allée rejoindre ses parents, Louis Bédard et Marianne Legendre, ses frères et soeurs: Bertrand (Elmina Filion), Aline (Armand Demers), Cora (Proculus Bouffard), Yvette (Marcel Fortin), Rolande (Raymond Fournier), Thérèse (Normand Caron), Françoise (Adrien Dussault) et Léopold.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole, Anne et Simon (Sylvie Goulet), ses petits-enfants: François et Maryse Gagné, Adrien et Anne Couture, sa soeur Janine, ses belles-soeurs: Gaétane Fiset et Laurence Couture, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église Ste-Ursule, 3431, boul. Neilson, Québec G1W 2W1. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h**. La famille tient à remercier le personnel de la Roseraie et de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec pour les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation IUCPQ (Hôpital Laval), fonds Luce-Auger pour les soins palliatifs, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Qc) G1B 0B8, tél.: 418 656-4999.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.529.3371 / Télécopieur :418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Lisette Dessureault 1938 - 2018



Au CHSLD La Vigi, le 28 décembre 2018, est décédée à l'âge de 80 ans, madame Lisette Dessureault. Elle était la fille de feu monsieur Benoît Dessureault et de feu dame Florence Boily. Elle demeurait à Saint-Augustin-de-Desmaures. La famille recevra vos condoléances en

l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures

325, Rte 138, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 1G7

le samedi 12 janvier 2019 de 10h à 11h, en présence des cendres. Le service religieux aura lieu le même jour au même endroit à compter de 11h. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: Aline (feu Émilien Rochette), André (Marie-Rose Boucher), Réjean (Nicole Fiset), Pierre (Murielle Paradis), Fernand, Suzanne (Jean-Claude Gilbert), sa filleule Mylène, son filleul François, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Lisette est allée rejoindre sa mère, son père et son frère Raynald qui l'ont précédée. La famille aimerait remercier le personnel du CHSLD La Vigi pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de la Société canadienne du cancer: http://www.cancer.ca. ainsi qu'à la Société d'Alzheimer du Québec: https://societealzheimerdequebec.com/. Des formulaires seront également disponibles à l'église.

Pour renseignements:
Complexe funéraire Albert Rochette et Fils
Téléphone: 418.878.2980 / Télécopieur 418 878-5752
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***complexe.arochette@gmail.com***

Lucie Drapeau 1945 - 2018



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 décembre 2018, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Lucie Drapeau, épouse de monsieur Robert Carrier. Elle était la fille de feu dame Christine Lebel et de feu monsieur Rolland Drapeau. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8

le samedi 12 janvier 2019 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec G1V 2K8.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Robert; ses frères et soeurs: Suzette, Gilles (Pauline Bertrand), feu Francine, Gracia (Claude Otis), Gisèle; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Carrier: Réjeanne (feu Norbert Moisan), Huguette (feu Alphonse Déry), Nelson (Céline Verreault), feu Réjean (Micheline Lambert), feu Gaétane, Thérèse (feu Claude Labrecque), André (Denise Rodrigue) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier tout le personnel de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et du CLSC la Source pour les bons soins, les services et l'attention prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de l'Enfant-Jésus, 10, rue de l'Espinay, Québec, QC G1L 3L5.

Lépine Cloutier Athos
418.686.8811 / Télécopieur :418 686.8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Julienne Blanchet Dupuis 1927 - 2018



À l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Saint-François-d'Assise, le 14 décembre dernier, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Julienne Blanchet, épouse de feu Adrien Dupuis. Elle était la fille de feu Jean-Marie Blanchet et de feu Laura Blanchet. Elle laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés et leur conjoint(e): Lise (Yvon Jobin), Jacques (Hélène Coulombe), Yolande (Roger Lamothe), Réjeanne, Hélène, Audette (Robert Paquet), Gilles (Denise Blouin) et feu Pierre; ses petits-enfants: Reine, Patrick, Stéphane, Émilie, Julien, Constance, Simon-Pierre et Maxime; ses arrière-petits-enfants: Samuel, Charles-Antoine et Charles-Adrien; ses frères et soeurs: feu Philippe (feu Thérèse Durand), feu Laurence (feu Odilon Boiteau), Claude (feu Thérèse Ferland), feu René (feu Odette Belleau), feu Fernand (feu Fernande Blouin), Jeannine (Jean-Claude Papillon), Jacques (Francine Howe), Etienne (Thérèse Paquet), feu Gilbert (Louiselle Senneville), Robert (Colette Rhéaume) et Huguette; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Dupuis: feu Raymond (Thérèse Charest), Suzanne (feu Georges Frenette), feu Marie (feu Adélard Mainguy), feu Liliane, feu Marcel, André, feu Dominique, Lionel et Jean. Elle laisse également dans le deuil de nombreux autres parents et ami(e)s. **La famille recevra les condoléances à l'église Notre-Dame-de-L'Annonciation (1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette QC G2E 3B4) le samedi 12 janvier, à partir de 9h. Le service religieux sera célébré à 10h, en présence des cendres, au même endroit.** La famille désire remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Saint-François-d'Assise pour les bons soins prodigués. Elle désire aussi exprimer sa profonde reconnaissance à tout le personnel de la résidence Manoir des Pins, à L'Ancienne-Lorette, qui a veillé sur leur maman durant les derniers mois de sa vie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec adressé aux soins palliatifs de l'hôpital Saint-François-d'Assise (10, rue de l'Espinay, Québec QC G1L 3L5). La direction des funérailles a été confiée au

Complexe funéraire Sylvio Marceau
membre du Réseau Dignité (www.dignitequebec.com)
224, rue St-Vallier Ouest, Québec QC G1K 1K2

Pour renseignements
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187

SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT
alloprof.qc.ca
POUR PARLER À UN ENSEIGNANT
1 888 776-4455
allô Prof

Soeur Gilberte Durette



À la Maison généralice des Soeurs de la Charité de Québec, le mercredi 9 janvier 2019, à l'âge de 90 ans, est décédée soeur Gilberte Durette (en religion: Soeur Sainte-Gilberte-Marie), Soeur de la Charité de Québec, après 73 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu monsieur Lorenzo Durette et de feu madame Maria Salois, de Fall River (MA), États-Unis.

La direction des funérailles a été confiée à la maison
WILBROD ROBERT
« Une maison familiale »
738, avenue Royale, Québec (arr. Beauport) G1E 1Z4

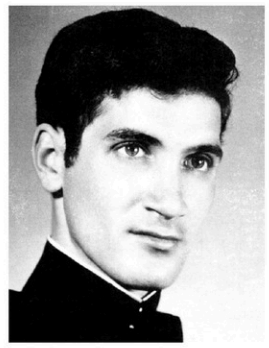
Soeur Gilberte Durette sera exposée au salon de la Maison généralice, 2655, rue Guillaume-Le Pelletier, Québec, le vendredi 11 janvier de 14h à 21h et le samedi, jour des funérailles à compter de 8h45. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier à 10h, en la chapelle de la communauté. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure, au cimetière de la communauté, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, ses frères: Raymond (feu Sylvia Ann Murray), Dayton (OH), E.U., Roger, Fall River (MA), E.U.; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, amis et amies.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Wilbrod Robert
Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
À votre disposition condoléances par télécopieur : 418 661-6303, (avis de décès disponible sur notre site) / ***www.wilbrodrobert.com***
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Dominique Éthier



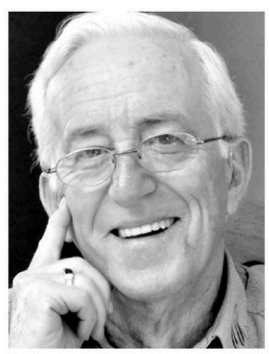
À l'hôpital St-François d'Assise, le lundi 24 décembre, s'en est allée doucement vers Dieu, la belle âme de Dominique Éthier. Né le 5 avril 1944, à la crèche de l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal, Dominique n'a pas eu le bonheur de connaître ses parents. Il a vécu son quotidien d'orphelin dans une vie de foi exemplaire, avec une tendre dévotion à la Vierge Marie, cadeaux reçus des soeurs Notre-Dame du Bon-Conseil et des Petites Franciscaines de Marie. Sa grande fierté: devenir membre associé de l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu. Nous nous souviendrons toujours de sa foi, de sa joie, de son courage et de l'amour de son coeur capable de tout pardonner.
Il laisse dans la reconnaissance et dans l'Espérance ses « petits cousins adoptifs »: Michel Lemieux (Chantal Marquis), Isabelle Lemieux (Jean-Pierre-Lefebvre), Jasmin et Justyna Lemieux-Lefebvre et leurs enfants Maksym et Aniela, ses amis, le Père Julien Campagnat, O.M.I., le Père Ghyslain Cossette, s.s.s., soeur Yvette Chamberland, pfm, Lili et Pierre-Henri Robitaille et Omer Deschênes. Grand merci à Jean-Pierre Lefebvre, son ange-gardien si dévoué.
Merci aux merveilleuses équipes de l'hôpital St-François d'Assise: celles du B5 et du B6 et celle des soins palliatifs. Votre bienveillance auprès de Dominique nous a touchés. Un doux merci à Véronique, travailleuse sociale et à Gahlia, infirmière, sans oublier les médecins qui ont si bien soigné Dominique durant toutes ses semaines passées à l'hôpital. Les proches de Dominique recevront vos témoignages de sympathie le **samedi 12 janvier à 9h30 en l'église du Très St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy à Québec. Les funérailles suivront à 10h30**.
En souvenir de Dominique, vous êtes invités à faire parvenir un don à la Fondation Gilles Kègle qui se dévoue avec ses bénévoles auprès des pauvres et des personnes seules.

La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Georges Forgues 1923 - 2018

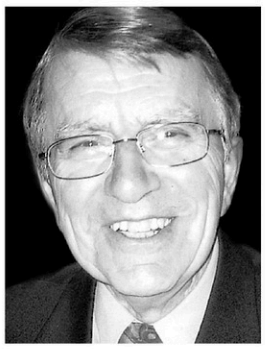


Au Centre d'hébergement Christ-Roi, le 21 décembre 2018, à l'âge de 95 ans et 6 mois, est décédé monsieur Georges Forgues, époux de feu dame Suzanne Duquet, fils de feu monsieur Joseph Forgues, de feu dame Camillienne Dion et de feu dame Juliette St-Laurent, sa deuxième mère. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service religieux sera célébré, le **samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église St-Albert-le-Grand (3055, 2e Avenue (angle Des Peupliers Est) Québec, Québec) où la famille vous accueillera pour les condoléances à compter de 10h.** Suivra l'inhumation des cendres au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Guy (Carole Trépanier), Yves (Johanne Caron), Chantal, Pierre (Diane Breton), Nathalie (Pierre Côté); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: Catherine (Pierre-Yves Renaud), Jean-Philippe (Marie-Christine Roy), Andrée-Anne (Matthew Saliba), Marie-Pier (Andy Leblanc), Maude, Anne, Emmanuelle (Mathieu Michaud), Gabriel (Stéphanie Laquerre), Claudia, Sarah, Sofia, Lily, William et Jade; ses frères et soeurs: Roland (feu Yolande Gaudreault), Gilberte (feu Germain Chamberland), Madeleine (feu Marcel Chevrette), Roger (Bernadette Cloutier), Louise (Antoine Dubois), Pierrette (René Boissière), Jean-Claude (Lise Doyon); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jacqueline Richard (feu Robert Forgues), Gisèle Lord (feu Raymond Forgues), Aline Duquet (feu Clément Michaud), Gabriel Duquet (feu Madeleine Gosselin), Clément-Marie Duquet, Magella Duquet (feu Gisèle Canuel); ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement Christ-Roi et plus particulièrement Mawa, Bénédicte et Annie de la résidence La Clairière du Boisé pour leur humanisme et pour la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Qc) G1S 3G3, ou à Autisme Québec, 1055, boul. des Chutes, Québec (Qc) G1E 2E9. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Benoit Fortier



À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 décembre 2018, est décédé à l'âge de 88 ans et 10 mois, M. Benoit Fortier, ex-journaliste, domicilié à Québec et auparavant à Thetford Mines. Il était le fils de feu Wilfrid Fortier et de feu Mérilda Grenier.
Il était le frère de feu Jeanne D'Arc épouse de feu Joseph Vachon, feu Madeleine épouse de feu Dorilla Lessard, feu Thérèse épouse de feu Ernest Blais, Monique épouse de feu Lucien Roy, feu Marie-Alice épouse de Armand Thivierge, feu Suzanne épouse de Henri-Louis Fradette, Jean-Claude époux de Aline Payeur, Lise épouse de feu Claude Bernatchez. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et de nombreux amis.
La famille recevra les condoléances le samedi 12 janvier à compter de 9h au

Centre funéraire Gamache & Nadeau Ltée
590, rue St-Alphonse Sud, Thetford Mines.

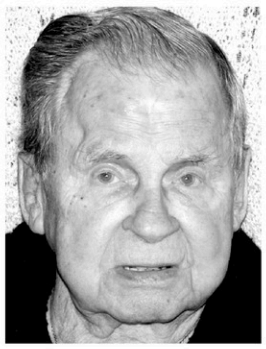
Le service religieux de M. Benoit Fortier sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 13h30 en l'église St-Alphonse de Thetford Mines.**
La famille vous serait reconnaissante de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 305 Québec (Québec) G1S 3G3, 1 866 350-4294 https://societealzheimerdequebec.com/

La famille a confié la direction des funérailles à la

Maison Gamache & Nadeau

Maison Gamache & Nadeau
Téléphone: 418.335.9169
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec
www.gamachenadeau.ca

Jean-Guy Guay 1927 - 2018



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 décembre 2018, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédé monsieur Jean-Guy Guay, époux de feu madame Pierrette Rochon, fils de feu madame Alberta Baron et de feu monsieur Omer Guay. Il demeurait à Lévis.
Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église Christ-Roi de Lévis (5515, St-Georges, Lévis G6V 4M7) où la famille recevra les condoléances à partir de 13h.** La mise en niche suivra au Mausolée Mont-Marie.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles et Linda (André Leclerc); ses petits-enfants: Samantha (Rosalie Carrier) et Sabrina (Nicolas Campagnat); ses frères et soeurs: Robert (feu Edmonde), Réjean (Edesse), Jeannine (feu Henri) et Gisèle (feu Noël); son beau-frère, Clément Rochon (Yolande), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Il était le frère de: feu Roger (feu Carmen) et feu Jacqueline (feu Eddy). Il était aussi le beau-frère de: feu Viateur (feu Jeannette), feu Louisette (William), feu Roger (Flore), feu Madeleine (feu Charles), feu Jeannine (feu Napoléon), feu Marcel (feu Jeannine) et feu Marc (feu Jane).

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que celui du CLSC pour l'attention portée à notre cher Jean-Guy. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bureau # 261, Québec, Québec, téléphone: 418 682-6387, site Web: www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Claire Gauthier (née Vaillancourt) 1928 - 2018



À l'hôpital Jeffery Hale, le 22 décembre 2018, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Claire Vaillancourt, épouse de feu monsieur Laurent Gauthier. Elle était la fille de feu dame Alvine Dion et de feu monsieur Paul Vaillancourt. Elle demeurait à Québec.

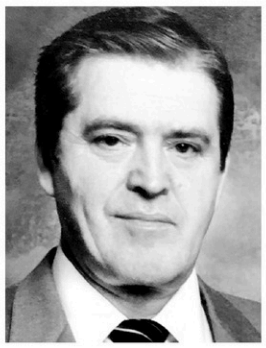
LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 13h30 en l'église Notre-Dame-de-L'Annonciation, 1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, Qc. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie, soit de 12h30 à 13h30.**
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Michèle Rouillard), Chantal et Paul (Catherine Nadeau); ses petits-enfants: Frédéric, Laurence, Katherina, Philipe, Anne-Marie, Anne-Marie et Alexandre ainsi que ses arrière-petits-enfants.
Elle était la soeur de feu Jeannine (feu Edouard Leclerc), Gemma (feu Robert Dubé), Ghyslaine (feu Charles Côté), Lucille (feu Jean-Guy Duranceau), feu Bertrand (Pierrette Lévesque) et Isabelle (feu Jean-Paul Brisson). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gauthier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille tient à remercier tout le personnel du 2e étage de l'hôpital Jeffery Hale pour leur dévouement, leur délicatesse et les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis de Jeffery Hale Saint Brigid's Home, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2109, Québec (Qc) G1S 2M4, tél. : 418 684-2260.
La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.529.3371 / Télécopieur :418 767.2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Bernard Harrisson 1932 - 2019



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er janvier 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Bernard Harrisson. Il était l'époux de feu dame Raymonde Otis, fils de feu Joseph Harrisson et de feu Bernadette Harrisson. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec, QC G2G 2W5
le samedi 12 janvier 2019 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Il laisse dans le deuil, ses enfants: Michel (Sylvie) et Danielle (Normand); ses petits-enfants: Alexandre (Audrey) et Caroline; ses frères et soeurs: Aimée-Rose (André), Jean-Guy (feu Claire), Roger (Lucie), feu Raymond (feu Micheline), Ginette (feu Bertrand), André, Carmen, Micheline (Gaston), Odette (Jacques), Ruth (Jean-Pierre), Alain et Johanne (Denis). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Otis ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, (hôpital de l'Enfant-Jésus), 10, rue de l'Espinay, Québec, G1L 3L5, tél.: 418 525-4385.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.688.1600 / Télécopieur :418 658.2415
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infocomplexe@athos.ca***

Roland Giroux 1932 - 2018



Au CHSLD le Faubourg, le 24 décembre dernier, est décédé monsieur Roland Giroux à l'âge 86 ans. Il était le fils de feu Léo Giroux et de feu Alphena Demers. Outre son épouse madame Gabrielle Shields, il laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Jean-Pierre Petitclerc), feu Lise (Daniel Langlois), Hélène (Luigi Caporicci), Lucie (Daniel Wagner), André (Lyne Boucher) et Richard (Dominique Vachon); ses petits-enfants: Cédric, Adam, Simon (Nadia Belleau), Laurie (Jacob Turgeon) et Édouard; son arrière-petit-fils Evan, ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.
La famille recevra les condoléances au:

Complexe Funéraire Sylvio Marceau
15015, boul. Henri-Bourassa, Québec QC G1G 3Z2
Membre du Réseau Dignité , www.dignitequebec.com

le dimanche 13 janvier dès 13h. Une liturgie de la Parole suivra à 16h en la chapelle du complexe funéraire.
La famille désire remercier le personnel soignant du CHSLD le Faubourg pour les bons soins prodigués.

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187

Colet Martel Hébert 1929 - 2018



Au département de neurologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 30 décembre 2018, à l'âge de 89 ans, est partie en voyage, rejoindre son Bruno, madame Colet Hébert. Elle était la fille de Jeanette Lirette et de Jean-Baptiste Martel, photographe. Elle demeurait à Sainte-Foy et au Lac-Sept-Îles.
Elle restera dans les souvenirs de ses enfants Lise (Michel Falardeau) et Pierre (Chantal Julien); ses petits-enfants Olivier (Laurence Barbarese), Félix (Marie-Pier Vermette) et Hugo; ses soeurs Carmen (feu Gilbert Moffet) et feu Suzan (feu Conrad Herf); sa grande amie Raymonde Landry (feu Laval Rinfret); ses comparses de scrabble Diane Joncas, Lynn et Josée Moffet; ses filleules Nathalie et Suzan; sa cousine Lauraine Hardy et les liens familiaux à Saint-Raymond et sur la Côte-Nord; ses belles-soeurs Pauline (feu Pierre Coté) et Thérèse (feu Jean-Marc Hébert); ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Vous êtes conviés à la fête de l'amour de Colet, le dimanche 20 janvier 2019 à 15h, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8.

À 17 h un hommage composé par Olivier et des souvenirs seront partagés lors d'un thé.
Vos témoignages d'amour peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, téléphone: 418 525-4385, site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Merci.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Rêves d'enfants
Nous faisons des rêves une réalité.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca


Rachel Julien (Mayrand) 1924 - 2019



Au CHSLD de Saint-Marc-des-Carrières, le 3 janvier 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Rachel Julien, épouse de feu monsieur Adrien Mayrand, fille de feu monsieur Elzéar Julien et de feu dame Aurore Perron. Elle demeurait à Saint-Marc-des-Carrières, native de Deschambault. La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la

Coopérative funéraire de la Rive-Nord
595, boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières

le samedi 12 janvier 2019 à compter de 10h, suivi d'une liturgie de la Parole qui sera célébrée en présence des cendres à 11h30. L'inhumation se fera ultérieurement.

Madame Julien laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (feu Fernand Leclerc) et feu Serge; ses petits-enfants: Mario (Marie-Elaine Dion) et Caroline (Martin Richard); ses arrière-petits-fils: Philip et Vincent; son frère et ses soeurs: Aline (feu Rosaire Laperrière), Odile (feu Jean-Marie Laframboise), Jean-Claude (Anita Gravel) et feu Jeanne (Réjean Paris); ses beaux-frères de la famille Mayrand: Marcel (feu Jacqueline Naud) et feu Gaston (Germaine Langlois). Elle va rejoindre ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs décédé(e)s. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. La famille désire remercier Aline et Odile pour l'aide apportée ainsi que le personnel et les bénévoles du CHSLD de Saint-Marc-des-Carrières pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf 700, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1W1. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:
Téléphone: 418 268-3575 Télécopieur : 418 268-3852
Courriel: info@cooprivenord.com Site Internet: www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Marie-Paule Lafrance 1919 - 2019



Au Centre hospitalier universitaire St-Sacrement, le jeudi 3 janvier 2019, à l'âge de 99 ans et quatre mois est décédée paisiblement Mme Marie-Paule Lafrance, épouse de feu Alfred Lavoie, fille de feu Alphonse Lafrance et de feu Amanda Lecomte. Elle demeurait à la résidence le Manoir Manrèse, rue Murray à Québec. Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église Des Saints-Martyrs-Canadiens, rue Père-Marquette à Québec où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.** L'inhumation se fera ultérieurement. Elle était la mère de feu France, feu Claude (Evelyne Sheedy), Raymond (Francine Morin), Daniel (Louiselle Germai), feu Régent (Rachel Dussault), Paul (Hélène Gravel) et Francine. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Anny-Christine (Steeve St-Cyr) , Marie-Renée (Stéphane Tremblay), Mélissa (Alain Berthiaume), Catherine (Mathieu Pépin), Jérôme (Stéphanie Péan), Carl (Eneida Soto Meraz), Steve (Gabrielle Cayer), Maxime (Dominique Dion), Jessie et Vickie (Olivier De Guise); ses arrière-petits-enfants: Madeleine, Louis-Bernard, Lysandre, Marguerite, Béatrice, Vincent, Olivier, Hubert, Éléonore, Maeli, Edouard, Jade, Mathis, Coralie, Noémie, Adams, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et des amis proches. Elle était la soeur de feu Domithile, feu Cécile (feu Roméo Guillemette), feu Adrienne (feu Sarto Boutin), feu Marie-Amanda (feu Christophe Couture), feu Hector (feu Françoise Couture) et de feu Maurice (feu Claire Gaulin) et la belle-soeur de feu Albertine (feu Albert Genest), feu Marie-Éva), feu Adrien Martin), feu Jeanne (feu Arthur Bélanger), feu Pierre (feu Gloria Melançon), Anne-Marie (feu Albert Desroches), feu Louis (Rollande Goupil), feu Léon (Jacqueline Théroux), Madeleine (feu Gilles Châteauneuf) et Berthe (feu Claude Théroux). La famille désire remercier chaleureusement le personnel soignant du centre hospitalier pour les bons soins prodigués et leur support. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don aux Oeuvres Jean Lafrance, 1390, route de l'Aéroport, Ville de Québec, G2G 0L6.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Agnès (née Beaudet) Lamontagne 1919 - 2019



À la Résidence Côté Jardins, le 3 janvier 2019, à l'âge de 99 ans, est décédée madame Agnès Beaudet, épouse de feu Lévis Lamontagne. Née à St-Antoine-de-Tilly, elle était la fille de Clovis Beaudet et de Florida Boucher. Elle demeurait à Québec (Sainte-Foy).

Elle laisse dans le deuil son fils, Pierre Lamontagne (Paule Angers), de même que de nombreux parents et amis, dont plusieurs neveux et nièces des familles Beaudet et Lamontagne. Elle était la soeur aînée de: Gemma (feu Charles-Édouard Plamondon), feu Lucille (feu Léopold Désy), Germaine (feu Charles-H. Blais), Claire (feu Pierre Chalifour), feu Maurice (feu Odette Richard), feu Hélène (feu Jean-Paul Gagnon), feu Thérèse (feu Richard Verreau), feu Gérard (feu Patricia Lewin) et Jacques.

Par son écoute, sa générosité, sa sagesse, son dévouement, sa simplicité, son humour et ses multiples talents, cette personne exceptionnelle manquera à tous ceux qui auront eu le privilège de croiser sa route.

Agnès a pu bénéficier des services remarquables du personnel du 5e étage (Coté Montagne) de la Résidence Côté Jardins. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui lui ont prodigué des soins ou rendu des services au cours de son séjour dans cet établissement. Il y a également lieu de remercier les nombreuses personnes - frère et soeurs, neveux et nièces des familles Beaudet et Lamontagne et ami(e)s qui lui ont fréquemment rendu visite au cours de la dernière année, notamment sa très fidèle amie, madame Carol Dacres.

La famille vous accueillera une heure avant les funérailles, soit à partir de 10h. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 janvier 2019, à 11h, en l'église St-Charles-Garnier (angle boul. Laurier et Chanoine-Morel, Sillery, Qc). L'inhumation se fera en privé, à une date ultérieure, au cimetière Belmont. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Micheline Larouche 1928 - 2019



À l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, le 5 janvier 2019 à l'âge de 90 ans, est décédée dame Micheline Larouche, fille de feu monsieur Joseph Larouche et de feu dame Florida Côté. Elle demeurait à Beaupré. La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance le samedi 12 janvier 2019 de 12h30 à 13h45 au

Salon funéraire du sous-sol de l'Église de Beaupré
10, rue Fatima Est, Beaupré, (Qc) G0A 1E0

Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h, en l'Église Notre-Dame du St-Rosaire de Beaupré. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial sous la direction des

Services commémoratifs Pierre Dupont
51, rue Sainte-Marguerite, Beaupré

Elle laisse dans le deuil ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: feu Gaspard (Noëlla St-Hilaire), feu Georges (Rose-Alma Paré), feu Jeanne-Aimé (Raymond Paré), feu Lucette (Gilles Leblanc), Raymond (Agathe Racine), feu Roberte (Gaston Caron), Gabriel (feu Claire Synote) et Denis (Huguette Guindon). Elle était la soeur de feu Rita (feu Émilien Girard), feu Pierrette (feu Phil Pelletier), feu Thérèse (feu Roland Tremblay), feu Paul (feu Claire Leblanc), feu Rosaire (feu Rollande St-Hilaire). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier sincèrement le personnel de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi que son médecin le docteur Robert Cadrin pour la qualité des soins prodigués. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré: 11 000, rue des Montagnards, Beaupré, (Québec) G0A 1E0, https://www.jedonneenligne.org/fondationhsab/

dupont Services Commémoratifs Pierre Dupont inc.

Services commémoratifs Pierre Dupont Inc.
Téléphone: 418.827-2212 / Courriel : pdupont@scpdupont.ca
Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
www.scpdupont.ca

Alexandrine Lavoie (née Caron) 1918 - 2018



Au Centre d'hébergement Saint-Brigid's Home, le 27 décembre 2018, à l'âge de 100 ans et trois mois, est décédée dame Alexandrine Caron, épouse de feu monsieur René Lavoie. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église Sainte-Ursule, 3290, rue Armand Hamelin, Québec, QC G1W 2W9. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie.** Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Carole (François Philibert), André (Gisèle Dionne) et Jocelyne; ses petits-enfants: Mélanie (Martin), Frédéric (Louise), Anne-Marie (Yves), Vincent, Maude (Raphaël) et Maxime (Marianna). Elle laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier sincèrement la Dre Marie Martineau et toute son équipe du Saint-Brigid's Home pour l'attention apportée et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis de Jeffery Hale – Saint Brigid's Home, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2109, Québec (Qc), G1S 2M4, tél.: 418 684-2260. La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.529.3371 / Télécopieur :418 767.2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Carmen Bujold Létourneau 1929 - 2019



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er janvier 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Carmen Bujold, épouse de feu monsieur Maurice Létourneau, fille de feu madame Eva Bujold et de feu monsieur Alphée Bujold, elle était la soeur de feu Marcel (Betty Doyle et son conjoint Yvon Gigault) et feu Léonard. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6

le vendredi 11 janvier 2019, de 12h30 à 14h45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Diane, Carole, Denis (Michèle Dupuis), Danielle (Christian Lamontagne) et Gilles (Hélène Ouellet); ses petits-enfants: Pascal Laroche et Judith Laroche (Brian Brindle-Lemay), Geneviève Savard, feu Pierre-Luc Létourneau, Jean-Denis Létourneau (Caroline Dion), Marc-Antoine Létourneau (Isabelle Tanguay), Gabrielle Létourneau, Laurent Létourneau et Béatrice Létourneau; ses arrière-petits-enfants: Louvia Laroche, James Laroche-Brindle-Lemay et Louis Létourneau; ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Létourneau: Henriette (feu Raymond Genest), feu Charles-Henri (feu Thérèse Anctil), feu Laurent-Paul (Colette Létourneau (son conjoint René Roy) et Huguette (Jean-Guy Gélinas) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Vilar ainsi que ceux de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, en particulier les Dres Stéphanie Caron et Marie-Pierre Fortin pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Cité Joie
Vacances · Répit · Plein air

Cité Joie accueille chaque année 2 600 personnes handicapées pour un séjour répit.

Don en ligne : www.citejoie.com

MERCI !

Huguette Levasseur 1945 - 2018



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 décembre 2018, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédée madame Huguette Levasseur, conjointe de feu monsieur Léonard Poirier, fille de feu madame Marguerite Gilbert et de feu monsieur Antonio Levasseur. Elle demeurait à Lévis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire d'Aubigny
154, rue du Mont-Marie, Lévis G6V 8X1

le dimanche 13 janvier 2019, de 12h à 14h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14h. Les cendres seront ultérieurement déposées au mausolée Mont-Marie.

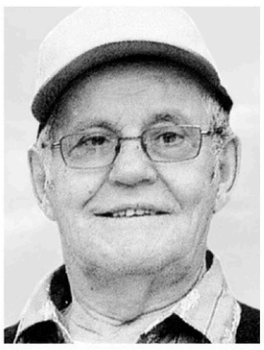
Elle a rejoint son conjoint Léonard Poirier décédé en 2015. Elle était la soeur de: Roger (Hélène), Jacqueline (feu Marcel Boisvert), Clément (Bruna), Lise, feu Michel (Pierrette), feu Jean-Marc (Cécile), André (Pauline) et Raymond (Diane); elle laisse son filleul Olivier St-Louis, ses autres neveux et nièces; de la famille Poirier, elle sera regrettée par les enfants de feu Léonard : Serge (Thérèse), André (Nathalie) et Chantal; sans oublier les petits-enfants et arrière-petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison de soins palliatifs du Littoral, téléphone: 418 903-6177, site Web: www.mspdulittoral.com. Des formulaires seront disponibles au centre funéraire.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Zéphirin L'Heureux 1934 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 janvier 2019, à l'âge de 84 ans, entouré de l'amour des siens, est décédé monsieur Zéphirin L'Heureux, époux bien-aimé de madame Florence Blouin. Il était le fils de feu Sylvio L'Heureux et de feu Zéphirine Champagne. Il demeurait à Issoudun. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine (André Leclerc), Gaétane, Carole (Léandre Bergeron), Gaston, feu Céline (Réjean St-Hilaire) et Linda; ses 7 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Marie-Anne (feu Pierre Allen), feu Juliette (feu Émile Lemieux), feu Marie-Jeanne (Léopold Pouliot), feu Joseph-Édouard (feu Doris Clouston), feu Rita (feu Arthur Pouliot), feu Gemma (feu Hervé Delisle), feu Marcel (feu Germaine Turcotte), feu Raymond-Marie (Jeannette L'Heureux), feu Thérèse (Raymond Laliberté), feu Lauréat (Laurette Allen). Il était le beau-frère de (famille Blouin): feu René (Rita Couture), feu Rolland (feu Rollande Roberge), Marcel (Mariette Bergeron), Lorraine (feu Lucien Laliberté), feu Rachel (feu Clément Guillemette), Gaston (feu Ghislaine Viens, Huguette Lacasse), Raynald (feu Gaétane Couture, Gisèle Roy), Andréanne (Gaston Viens), Ulric (Jeanne-d'Arc Bonenfant), Diane (Eugène Roy), Daniel (Céline Larochelle), Rolande, feu Fidel (Nicole Gilbert), Solange et plusieurs neveux, nièces qu'il chérissait tant. Un merci spécial à tout ceux et celles qui nous ont aidés lors de l'accident de notre père en 1967, votre soutien nous a été d'un très grand réconfort. La famille désire remercier le Dr Yves Bourgoin de Laurier-Station et toute l'équipe du CLSC ainsi que la coopérative de soins à domicile et tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

La famille vous accueillera à la maison funéraire
Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée
1, rue Roberge, St-Flavien

le samedi 12 janvier 2019 à compter de 8h30. Le service religieux sera célébré le même jour à 11h en l'église St-Flavien. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, Qc G1V 3Z1. www.fhdl.ca.

BFD

Pour renseignements:
Maison funéraire Beaudoin Ferland Dupuis
Téléphone: 418 888-4351 / Télécopieur: 418 888.4951
info@salonsdupuis.com / www.salonsdupuis.com

Madeleine Chouinard L'Italien 1922 - 2018



Au CHU - CHUL, le 27 décembre 2018, à l'âge de 96 ans et 10 mois, est décédée madame Madeleine Chouinard, épouse de feu monsieur Raoul L'Italien, fille de feu dame Rosanna Lapointe et de feu monsieur Hormidas Chouinard. Elle demeurait à Québec. La famille vous accueillera pour les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le vendredi 11 janvier 2019, de 13h à 16h30 et de 19h à 21h30, et le samedi 12 janvier 2019, de 10h45 à 12h45. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé (3420, Rochambeau (face Château Bonne Entente), Québec). L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Ginette L'Italien, Roselyne L'Italien, Berchmans L'Italien et Yves L'Italien (son épouse Dr Karen Burns); ses petits-enfants: Pierre-Yves Lussier, Marie-Christine Lussier et Catherine L'Italien et ses arrière-petits-enfants: Marilou et Félix-Antoine Lussier, Émy et Alexandrine Roy ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Madeleine est allée rejoindre ses frères et soeurs qui l'ont précédée: Jean-Baptiste, Marguerite (soeur de Saint-Joseph Saint-Vallier), Joseph, Rosaire, Marthe, Berthe, Camille, Jean (frère des Écoles Chrétiennes), Marie (soeur de Saint-Joseph Saint-Vallier) et Rachel. La famille tient à remercier le personnel de l'unité de gériatrie du CHUL pour leur attention et les bons soins prodigués à notre mère. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau #214, Québec, Québec, téléphone : 418 683-8666, site Web: www.cancer.ca et Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, Qc, téléphone: 418 525-4385, courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Evelyn Luckman Godin 1928 - 2018



Au St-Brigid's Home, le 24 décembre 2018, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Evelyn Luckman, épouse de feu monsieur Charles Godin, fille de feu madame Veronica Brooks et de feu monsieur Victor Luckman. Elle demeurait à Québec.

Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. **Un service religieux sera célébré, le samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église St-Patrick (1145, av. Salaberry, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.** L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Patrick.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: son fils feu Richard et sa fille Sanda; sa soeur Joan (feu Gérald Kenny), ses frères: Victor (Barbara Ann Power) et Brian (Patricia Wing); ses belles-soeurs: Jeanne-d 'Arc (feu William Racine), Olivine Godin (Michel Cantin); son beau-frère Georges-Henri Godin (Thérèse Cloutier); Micheline, grande amie de notre famille; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

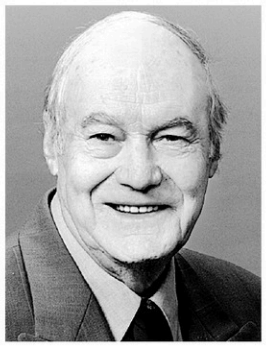
La famille tient à remercier le personnel du troisième étage du St-Brigid's Home pour l'excellence des soins prodigués durant toutes ces années (13).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation: Les Enfants D'Amour, 1110, rang de la Montagne, St Anselme, G0R 2N0.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

M. Jean-Charles Mailhot 1928 - 2019



À Trois-Rivières, au CIUSSS MCQ CHAUR — Hôpital Ste-Marie, le 6 janvier 2019, est décédé à l'âge de 90 ans et 2 mois, M. Jean-Charles Mailhot, époux de Mme Gisèle Bécotte. Il demeurait à Trois-Rivières et autrefois à Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Il a été précédé par son fils François. La famille accueillera parents et amis le vendredi 11 janvier 2019 de 10h à 13h45, au

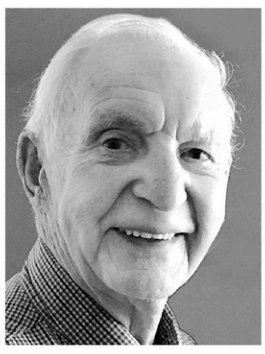
Salon Funéraire Charland & Soucy
1035, Marie-Victorin, Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Le service religieux sera célébré le vendredi 11 janvier 2019 à 14h à l'église de Deschaillons, et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: René (Caroline Bourget) et Sylvain (Marcelle Pepin et sa fille Kassandra Provost); ses soeurs: Irène (feu Paul-Henri Richer) et Cécile (feu Clovis Beaudet); sa belle-soeur Jeanine Lefebvre (feu Rolland Mailhot); ses beaux-frères: Norbert Barabé (feu Yvette Mailhot), André Trudel (feu Gisèle Mailhot); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bécotte: Monique (Marcel Béliveau),Yvon, Céline Croteau (feu Denis Bécotte) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies.

Information: 819 292-2115, télécopieur: 819 356 2727
Courriel: jcsoucy@jcsoucy.com

Paul-Émile Moreau 1921 - 2018



À l'hôpital Laval (IUCPQ), le 31 décembre 2018, à l'âge de 97 ans, est décédé monsieur Paul-Émile Moreau C.A., époux de feu Claire Lapointe. Il demeurait à Sillery.

Le service religieux sera célébré, le **samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église St-Yves (2470, rue Triquet, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.** L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (Germain Legault), Anne, Louis (Céline Courteau) Vincent (Nathalie Bolduc); ses petits-enfants: Geneviève, André, Olivier et Marianne Legault, feu Céline, Hélène, Claire et Mathieu Bellemare, Etienne, Ariane, Jean-Christophe et Frédérique Moreau; ses arrière-petits-enfants: Jules, Charlotte, Thomas, Alexis et Laurent; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu André Lapointe (feu Marie Garneau), Gaston Lapointe, ptre et feu Richard Lapointe (Claire Samson) ainsi que de nombreux neveux et nièces et amis.

Il était le frère de feu Fernande Moreau (feu Benoit Déry), feu Roger Moreau (feu Pauline Fournier), de feu Gaston Moreau (Colette Boily), de feu Jeannine Moreau, MIC, de feu Jean-Robert.

Un remerciement spécial à son médecin de famille Dr Guy Béland, à Dr Charles Morasse et l'équipe médicale de gériatrie de l'IUCPQ et au personnel du 3e Notre-Dame de l'IUCPQ pour leur soutien et leurs bons soins. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au Service d'Entraide Basse Ville, 155, av. du Sacré-Coeur Québec, G1N 2W3, où il a oeuvré de nombreuses années. https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/service-dentraide-basse-ville-inc/#.XDNmy7MyLbU.email

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Rêves d'enfants
Nous réalisons des rêves grâce à votre aide.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca

Odette Malenfant Morneau 1928 - 2018



À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 31 décembre 2018 est décédée à l'âge de 90 ans et 11 mois Mme Odette Malenfant, épouse de feu M. Jean Morneau; co-fondatrice de Jean Morneau inc; fille de feu Mme Alma Bouchard et de feu M. Wilfrid Malenfant. Elle demeurait à Saint-Pascal de Kamouraska. Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la

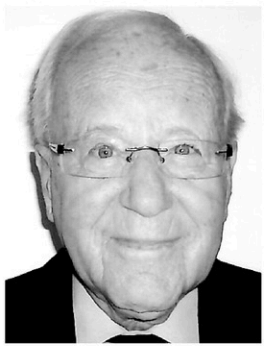
Résidence funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal

le vendredi 11 janvier de 19h à 22h et le samedi 12 janvier de 11h à 13h50. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019, à 14h, en l'église de Saint-Pascal, suivi ultérieurement de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Lise Pelletier), Claire, Louise (Réal Lévesque), Solange (Guy Michaud), Luc (Angèle Langlais), Monique, Guy (Martine Richard); ses petits-enfants: Chantale (Sébastien Gravel), Guylaine (Simon Lachance), Jean-François (Elaine Beaulieu), Amélie (Daniel Dion), Evelyne (Sébastien Dessureault), Marie-Andrée (Scott Farant), Guillaume (Valérie Jubainville), Maude (Maxime Dionne), Chloé (Frédéric Massé), Laurence, Alexandre, Gabriel; ses arrière-petits-enfants: Jean-Thomas, Henri, Emma, Edward, Charlotte, Benjamin, Olivier, Ophélie, Eliane. Elle était la soeur de: feu Léopold (feu Juliette Cloutier), feu Sr Cécile, r.e.j., feu Jeanne D'Arc (feu Gustave Beaulieu), feu Gérard (feu Gilberte Beaulieu), feu Lucien (feu Yvonne Gagnon), feu Roger (Gisèle Vaillancourt), feu Gilles (Jeannine Gagnon). Elle était la belle-soeur de: feu Gilberte (feu Paul Bérubé), feu Charles (feu Lucille Lévesque), feu Louis (feu Madeleine Cayouette), feu Paul (Lucille Taillon), Thérèse (feu Edmond Thériault). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et ami(e)s. Des remerciements sont adressés au personnel du CLSC de Saint-Pascal et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0. La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence funéraire Daniel Caron
Tél.: 418.492.2222 Sans frais : 1800 300-2951 Télécopieur : 418 492-7385
353, avenue Chapleau Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO
rf.caron@videotron.ca / www.groupefunerairecaron.com

Jean Noël 1929 - 2018



À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 25 décembre 2018, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Jean Noël, époux de feu madame Lucie Hudon. Il était le fils de feu madame Georgette DeBlois et de feu monsieur Jules A. Noël. Il demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le dimanche 13 janvier 2019, de 12h à 13h45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Lorraine Bergeron), Marie (Léo Simard) et Sylvie; ses petits-enfants: Jean-Philippe et Béatrice ainsi que leur père Gérard Deltell. Il laisse également dans le deuil Colette Bédard, sa compagne des 13 dernières années, sa belle-soeur Gertrude Hudon ainsi que ses cousins de la famille DeBlois et tous les neveux et nièces. Il est allé rejoindre ses frères et sa soeur: Guy, André et Thérèse.
Un merci bien spécial à tout le personnel de l'Hôpital Laval qui l'a accompagné au cours des dernières années et également dans les derniers jours de sa vie. La famille tient également à remercier tous ses amis et voisins pour leur présence et leur disponibilité.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, tél.: 418 682-6387, site Web: www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Colette Painchaud 1945 - 2018



À l'Hôpital Laval (IUCPQ), le 24 décembre 2018, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Colette Painchaud, fille de feu madame Mancia Bouchard et de feu monsieur Alexandre Painchaud. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil son fils, Marc Lévesque; ses frères: Bernard (Denyse Bélanger) et Julien (Andrée Plante), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

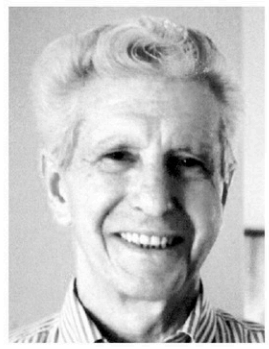
le dimanche 20 janvier 2019, de 13h à 16h. Une liturgie sera célébrée au salon le même jour à 15h. La mise en niche se fera au cimetière Belmont le 21 janvier 2019 à 15h. Elle était la soeur de: feu Normand, feu Monique et feu Jean-Maurice. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer, 625, av.du Président-Kennedy, bureau # 402, Montréal, Québec, tél.: 1 866 343-2262, courriel: info@src-crs.ca, site Web : www.societederecherchesurlecancer.ca ou à la Fondation du CHU de Québec,10, rue de l'Espinay, Québec, Qc, tél. 418 525-4385, courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca, site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

leSoleil **ABONNEZ-VOUS 418 686-3344**

Ferdinand Pandolfo 1922 - 2018



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 décembre 2018, à l'âge de 96 ans, est décédé monsieur Ferdinand Pandolfo, époux de feu madame Carla Matilde Pastore, fils de feu monsieur Engelbert Pandolfo et de feu madame Maria Furlan. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil son fils Lionel (Sharon Tveskov); sa petite-fille Laura; son frère Robert; ses neveux Michel et Gérard, sa nièce Nives Szostak; son beau-frère et sa belle-soeur: Maria Pastore et Spirito Pastore; ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille vous accueillera au

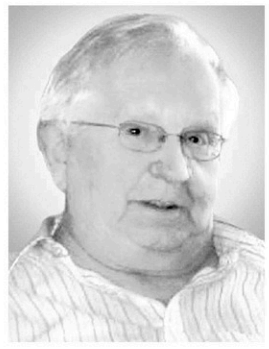
Complexe Blais, Gilbert & Turgeon
6100, boulevard Wilfrid-Carrier, Lévis

le samedi 12 janvier à compter de 13h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le même jour à 14h, à la chapelle du complexe.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / ***www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Rosaire Paré 1925 - 2018



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 décembre 2018, à l'âge 93 ans et 8 mois, est décédé monsieur Rosaire Paré, époux de feu dame Madeleine Lessard. Il était le fils de feu monsieur Joseph-Étienne Paré et de feu dame Angelina Paré. Il demeurait à Beaupré, autrefois de Sainte-Anne-de-Beaupré. La famille vous accueillera pour une rencontre de solidarité le samedi 12 janvier 2019 de 10h à 11h à la

Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré
10018, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, Qc G0A 3C0

Le service religieux sera célébré à la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré le samedi 12 janvier 2019 à 11h. Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Sainte-Anne-de-Beaupré sous la direction des

Services commémoratifs Pierre Dupont
51, rue Sainte-Marguerite, Beaupré

Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Jacinthe Poirier, feu Doris Boudreault), Robert (Guylaine Côté) et Édith (Luc Cloutier); ses petits-enfants: Marc-André et Béatrice; sa belle-soeur: Thérèse Lessard (feu Joseph-Élie Racine); il était le frère et beau-frère de: feu Bernadette Paré (feu Jules Pouliot), feu Marie-Ange Paré (feu Marius Robin), feu Léo-Paul Paré (feu Françoise Gravel), feu Wellie Lessard (feu Jeanne-D'Arc Simard) et feu Yvette Lessard (feu Denis Lachance). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille offre ses sincères remerciements à sa bonne amie, madame Agathe, pour son accompagnement et son écoute au cours des dernières années, ainsi qu'au personnel des Jardins de la Côte pour la qualité des soins prodigués. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la fondation Fondation Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré: 11 000, rue des Montagnards, Beaupré, (Québec) G0A 1E0, https://www.jedonneenligne.org/fondationhsab/

dupont Services Commémoratifs Pierre Dupont inc.

Services commémoratifs Pierre Dupont Inc.
Téléphone: 418.827-2212 / Courriel : pdupont@scpdupont.ca
Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
www.scpdupont.ca

Raymond Pelletier 1933 - 2018



À son domicile, le 30 décembre 2018, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Raymond Pelletier, époux de dame Nicole Émond. Il était le fils de feu dame Laura Martin et de feu monsieur Émile Pelletier. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8

le vendredi 11 janvier 2019 de 19h à 21h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église St-Yves, 2470, rue Triquet, Québec, QC, G1W 1E0 et de là au cimetière Belmont. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie pour recevoir vos condoléances. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Nicole; ses enfants: Anne (Christian-Marc Panneton), Julie (Benoît Goulet); ses petits-enfants: Élizabeth, Stéphanie, Louis-Alexandre, Audrey-Anne et Frédérick; ses soeurs: feu Armande et Marie-Reine ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à: la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.686.8811 / Télécopieur :418 686.8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Dites non au suicide!
Donnez maintenant
1.418.683.0933
Dons en ligne
www.cpsquebec.ca
Centre de prévention du suicide de Québec

Hélène Picard 1922 - 2019



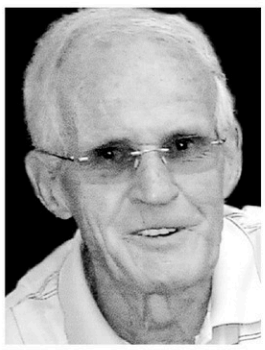
Au CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes de Saint-Michel-de-Bellechasse, le 1er janvier 2019, à l'âge de 96 ans, est décédée madame Hélène Picard, épouse en premières noces de feu monsieur Antoine St-Pierre et en secondes noces de feu monsieur Gérard Rochette. Elle demeurait autrefois à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie (Sr Cistercienne), Denis (Micheline Carrier), Gilles (Claire Wagner), Jean-Marc (Thérèse Rivard), Aline et Bernard (Nicole Paradis); ses petits-enfants: Michel St-Pierre, Guillaume St-Pierre (Norma Jean White), feu Catherine St-Pierre, Antoine St-Pierre (Marie-Pier Lévesque), Roxane St-Pierre (Dave Cutnam), Andréanne St-Pierre (Claude Richard) et Julie St-Pierre; ses arrière-petits-enfants: Marie-Noëlle, Romy et Rocwell; ses frères et soeurs: feu Gilberte (feu Léopold Beaulieu), feu Cécile (feu Élie Giasson), feu Jeanne (feu Maurice Blanchette), Philippe (feu Albina Joncas), Madeleine (feu Lucien Alexandre), Carmelle (feu Charles Rouleau), feu Pauline et Mathilde (feu Guy Vadnais); les membres de la famille Rochette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Sincères remerciements au personnel de la Résidence Les Marronniers et du CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes pour tous les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association des bénévoles du CHSLD, 80, rue Principale, C.P. 10, Saint-Michel-de-Bellechasse, G0R 3S0. La famille vous accueillera au

Complexe Blais, Gilbert & Turgeon
6100, boulevard Wilfrid-Carrier, Lévis, G6Y 9X9
le samedi 12 janvier à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le même jour à 12h, à l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 18, rue Notre-Dame, Lévis.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
*Téléphone: 418.839.8823 / **www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Ulysse Plourde 1924 - 2018



Au Centre d'accueil St-Joseph de Lévis, le 30 décembre 2018, à l'âge de 94 ans et 6 mois, est décédé paisiblement et entouré de tout l'amour des siens, monsieur Ulysse Plourde, époux de feu madame Élianne Gagnon, fils de feu madame Bernadette Lessard et de feu monsieur Joseph Plourde. Il demeurait à Lévis, autrefois de Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil ses enfants: Ursule (Jean-Roch Rinfret), Justine (Jean Leboeuf), Hélène, François (Jocelyne Lapointe) et Maryse; ses petits-enfants: Marie-Ève Rinfret (Mathieu), Jean-Nicolas Rinfret (Marie-Ève), Guillaume Rinfret (Gabrielle), Marie-Hélène Leboeuf, Claudie Leboeuf (David), Stéphane Bouchard (Marilyn); ses 13 arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs: Marie Deroy (feu Daniel Plourde), Rita Maltais (feu Rémi Plourde) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Il est allé rejoindre outre son épouse Élianne Gagnon, ses frères et soeurs: Thomas-Louis (Jeannette), Cécile (Antonio Croft), Annette (Joseph Gilbert), Marguerite (Léopold Villeneuve), Thérèse, Esther (Gérald Guérin) ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagnon: Rita (Raoul Potvin), Jean-Marie (Thérèse Paradis), Jeannine (Thomas-Louis Potvin). La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6
le vendredi 11 janvier 2019, de 13h à 16h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h.
La mise en terre se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à une date ultérieure.
Ses proches tiennent à remercier sincèrement le personnel du Centre d'Accueil Saint-Joseph de Lévis pour les bons soins prodigués et leur grand dévouement envers notre cher père. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou par un don à la Fondation du Centre d'accueil St-Joseph de Lévis, 5445, rue St-Louis, Lévis, Québec, téléphone: 418 833-3414. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
*Pour l'envoi de messages de sympathie: **www.coopfuneraire2rives.com***

Yves Pomerleau 1939 - 2019



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 janvier 2019, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Yves Pomerleau, époux de dame Céline Lapointe, fils de feu monsieur Alfred Pomerleau et de feu dame Rose Labbé. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe du Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Ste-Anne, Québec QC G2G 0G9

le lundi 14 janvier 2019 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec.

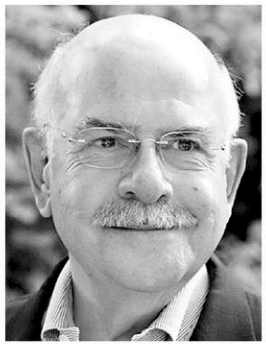
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Céline; ses enfants: Marc et Annie (Robert Lancup); son petit-fils adoré Gabriel; ses frères et soeurs: Gilles (Paulette Gobeil), Yolande (Richard Vézina), Nicole, Roch (Claude Jacques), Ghislaine (Yvan Bernier), Normand (Dominique Toussaint) et Danielle (Robert Théroux); sa belle-soeur Denise Lapointe Piché; son beau-frère Pierre Lapointe (Micheline Légaré) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ses précieux ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Qc) G1S 3G3, tél.: 418 683-8666, www.cancer.ca.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.871.2372 / Télécopieur :418 767-2309
*Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: **www.lepinecloutier.com/ gsreception@athos.ca***

Jean Pronovost 1938 - 2018



C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de Jean Pronovost. Il nous a quittés sereinement le matin du 26 décembre, entouré des siens, à l'âge de 80 ans. Il sera toujours présent dans le coeur et la mémoire de l'amour de sa vie, France (Fauteux), de leurs trois fils Jean-Robert, Pierre et Charles-André, de leur épouse Chantal, Miranda et Claudia, et de ses adorables petits-enfants.

Homme d'état et haut fonctionnaire du gouvernement du Québec pendant 25 ans et sous-ministre pendant 18 ans, la vie professionnelle de Jean Pronovost a été entièrement vouée au service public. Le cheminement de sa carrière l'a fait contribuer activement à plusieurs des grands chantiers et des réformes qui ont marqué le Québec moderne et influencé le fonctionnement de son gouvernement. Dans tous les dossiers auxquels il s'est attaqué et dans toutes les fonctions qu'il a assumées, il a laissé la marque bien caractéristique de sa personnalité, de sa philosophie d'action et de son leadership.

Passionné d'environnement et d'agriculture, il a, au cours des 12 dernières années, contribué à définir et proposer une nouvelle stratégie de développement pour le secteur agroalimentaire, basée sur l'intégration de plusieurs valeurs sociales à la dimension économique. Il a régulièrement souligné son respect et sa considération pour les intervenants qu'il a rencontrés et côtoyés, de même que son attachement à la ferme familiale à dimension humaine comme une des fondations du développement d'une agriculture multifonctionnelle, plurielle et durable. Époux, père et grand-père aimant et attentif, il a toujours su encourager et aider ses proches à pleinement s'épanouir.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le dimanche 13 janvier 2019, de 18h à 21h, ainsi que le lundi 14 janvier 2019, de 10h à 14h. Une cérémonie sera célébrée au salon le même jour à 13h.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec: 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, 418 656-4999 www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
*Pour l'envoi de messages de sympathie: **www.coopfuneraire2rives.com***

Sr Lucienne Proteau (Sr St-Sébastien) 1923 - 2019



À la Maison Mère des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien, le 8 janvier 2019, à l'âge de 96 ans, dont 76 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Lucienne Proteau, en religion Soeur St-Sébastien. Elle est née à Saint-Sébastien de feu Josephat Proteau et de feu Blanche Godbout.

Elle sera exposée à la Maison Mère des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, le vendredi 11 janvier 2019 de 14h à 16h30 et de 19h à 21h. Le samedi 12 janvier 2019, le salon sera ouvert à partir de 12h30. **Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h, en la chapelle de la Maison mère et de là, le corps sera inhumé au cimetière de la communauté.**

Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse et les associés Perpétuel Secours de la Congrégation, ses soeurs: Jacqueline (Raymond Roy) et Mme Ghislaine Gosselin, Rachel (feu Marcel Therrien); sa belle-soeur Thérèse Rouleau (feu Gaétan Proteau) et de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la:
Maison funéraire Roy & Rouleau inc.
131, rue Commerciale, Saint-Damien
Télécopieur de la Maison mère: 418 789-2366
Pour renseignements : Téléphone: 418 789-2143
Sans frais: 1 888 789-2143 Télécopieur: 418 789-2576
Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille voici notre adresse courriel:
maison@royrouleau.ca ou www.royrouleau.ca
Maison funéraire membre de la CTQ

MERCI ! Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

Sébastien Rouillard 1988 - 2018



À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 28 décembre 2018, à l'âge de 30 ans, est décédé Sébastien Rouillard. Il était le fils de madame Lise Lagueux et de monsieur Denis Rouillard. Il demeurait à Beauceville.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5
le samedi 12 janvier 2019 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents Lise et Denis; sa soeur Mélanie; ses oncles et tantes de la famille Rouillard: Raymond (feu Lucille Dugré) et Guy, ceux de la famille Lagueux: Denis, Réjeanne (Léopold Lachance), Jean-Guy (Anne-Marie Poulin), Claude (Marie-Paule Gagnon), Yvette (Régent St-Hilaire), Bertrand (Ange-Aimée Poulin), Rolande (Claude Vallée), Gisèle, Fernande (René Bolduc) ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis.
La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de l'IUCPQ pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'IUCPQ, spécialement au fonds dédié en pneumologie Alphonse-L'Espérance, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, QC G1V 0B8.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.658.1600 / Télécopieur :418 658.2415
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infocomplexe@athos.ca***

Soeur Gilberte-Hélène Roy



Au Centre de soins Oasis des Jardins d'Évangéline 2500, rue Camille-Lefebvre, Québec, le vendredi 4 janvier 2019, à l'âge de 94 ans et 9 mois, dont 75 ans de profession religieuse, est décédée soeur Gilberte-Hélène Roy (Saint-Réal) de la Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie. Elle est née à Saint-Benoît Labre, Beauce, de monsieur Elzéar Roy et de dame Philomène Loubier.
La direction des funérailles a été confiée à la maison

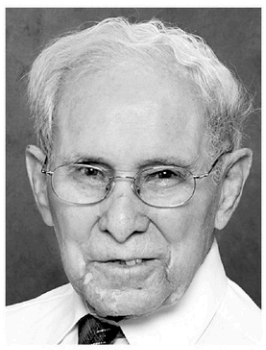
WILBROD ROBERT
« Une maison familiale »
738, avenue Royale, Québec (arr. Beauport) G1E 1Z4

Le corps de la défunte sera exposé dans l'église Notre-Dame de l'Espérance, au 2401, avenue de l'Abbé-Giguère, Québec, le samedi 12 janvier à 9h, et le service religieux sera célébré à 10h30. Après la célébration des funérailles, le corps sera incinéré et l'inhumation se fera, plus tard, au cimetière Saint-Charles 1460, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec), G1N 3Y6.
Outre sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs Jeannette Breton (feu Lucien), Céline Boucher (feu Wilbrod), Rollande Drouin (feu Paul-Eugène) et Marie-Jeanne Turcotte (feu Donald) ainsi que des neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Soeur Gilberte-Hélène est allée rejoindre sa soeur et ses frères qui l'ont précédée dans la Maison du Père: Corinne, Alphée, Lucien, Rosaire, Claude, Dorilas, André, Wilbrod, Paul-Eugène, Réal, Donald et Clément. S'il vous plaît, compenser l'envoi de fleurs par une offrande de messe, un don versé à un organisme de votre choix, ou encore au service des Missions des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie 30, avenue des Cascades, Québec (Q) G1E 2J8.

Wilbrod Robert
Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
*À votre disposition condoléances par télécopieur : 418 661-6303, (avis de décès disponible sur notre site) / **www.wilbrodrobert.com***
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Albert Sauvageau 1922 - 2018



À son domicile, Québec, le 30 décembre 2018, à l'âge de 96 ans et 6 mois, est décédé monsieur Albert Sauvageau, époux de feu madame Denise Lépine. Il demeurait à Québec, autrefois à Saint-Casimir.
La famille sera présente le **samedi 12 janvier 2019, à partir de 10h30, en l'église de Saint-Casimir, où les funérailles auront lieu à 11h,** sous la direction du

Funérarium Lacoursière Ltée
Saint-Casimir
division Roger Benoit & Fils Ltée
Donnacona.

Monsieur Sauvageau était le frère et le beau-frère de: feu Laurent (feu Gabrielle Rivard), feu Pauline, feu Simon (feu Gemma Bédard), feu Jean-Paul (feu Marie-Rose Vallée), feu Gérard (feu Thérèse Leduc), feu Rita (feu Claude Laquerre), feu Madeleine (feu Jean-Marie Bélanger), feu Lucia; feu Raymond Lépine (feu Yvette Cossette), feu Clément (feu Régina Paris), feu sr Simone, feu Françoise (feu Gérard Beaudoin), feu Noëlla (feu Roch Tessier), feu Lévis (Suzanne Falardeau), feu Marguerite (feu Marcel Groleau), feu Martial (Carmelle Laganière), feu Gilles (feu Yvonne Frenette), feu Jean-Luc (Mariette Cauchon). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (Fondation IUCPQ), 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, G1V 0B8, www.fondation-iucpq.org

Pour information : *418 339-2212 ou 418 285-2211*
Télé : 418 285-2077
courriel : lacoursiere@globetrotter.net

Carmen Sénéchal 1932 - 2019



Paisiblement à la Résidence Aviva, le 1er janvier 2019, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Carmen Sénéchal, épouse de feu monsieur Gérard Richard, fille de feu madame Marie-Ange Roy et de feu monsieur Wilfrid Sénéchal. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le vendredi 11 janvier 2019, de 15h à 18h. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis (Charlyne Lemieux), Pierre (Lyne Vaillancourt) et Céline; ses petits-enfants: Mélina, Jean-Simon, Jessica, Clémence, Claudie et Charles-André; ses arrière-petits-fils: Charlie, Raphaël et Justin, sans oublier sa soeur Renée-Jeanne et ses belles-soeurs, ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rêves d'enfants - Division Québec Est, 254, rue Soumande, bureau #206, Québec, 418 650-2111 www.revesdenfants.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Jean Sexton 1946 - 2018



C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Jean Sexton survenu le 25 décembre au Centre d'hébergement de l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré. Fils de feu Armand Sexton et de feu Madeleine Marchand, il laisse dans le deuil son épouse Claudine Leclerc, ses fils Alexandre (Julie Fortin), Charles (Stéphanie Lemieux) et Jean-Thomas (Justine Dufresne) et sa petite-fille Lucie. Il laisse également dans le deuil sa soeur Carole (Richard Gagnon), ses belles-soeurs Odette (Gilles Blackburn), Paule (Julien Boucher) et Élise ainsi que son neveu et ses nièces, sa cousine Louise Marchand et ses autres cousins et cousines, amis et anciens collègues, particulièrement Pier-Luc Bilodeau.
Détenteur d'un doctorat de Cornell University, Jean Sexton a enseigné au Département des relations industrielles de l'Université Laval pendant plus de trente ans et s'est beaucoup impliqué dans sa communauté professionnelle. En 2014, il a été nommé professeur émérite de l'Université Laval en témoignage de sa carrière exceptionnelle. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le dimanche 13 janvier 2019, de 12h à 14h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14h. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré et plus particulièrement l'équipe de l'unité prothétique pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, 11000, rue des Montagnards, local P1-101, Beaupré (Qc) téléphone: 418 827-5773 poste 2802, courriel: info@fondationhsab.org, site Web: www.fondationhsab.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Claire St-Hilaire 1950 - 2018



À l'IUCPQ (Hôpital Laval), Québec, le 29 décembre 2018 à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédée dame Claire St-Hilaire, épouse de feu monsieur Michel Stapleton et conjointe de Jean-Paul Gagnon. Née à Québec, le 17 janvier 1950, elle était la fille de dame Jacqueline Bédard et de feu monsieur Fernand St-Hilaire. Elle demeurait à Québec, arr. Limoilou.

Les membres de la famille recevront les condoléances à
La Seigneurie coopérative funéraire
2450, av. St-Clément, Québec arr. Beauport G1E 1E8
(autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le vendredi 11 janvier 2019 à compter de 14h. À sa mémoire suivra à 15h une cérémonie d'au revoir en la chapelle de la coopérative. Les cendres seront déposées au cimetière de Giffard au printemps 2019.

Outre son conjoint Jean-Paul et sa mère Jacqueline, madame St-Hilaire laisse dans le deuil: ses frères et sa soeur: André (Denise Deschênes), Roger (Francine Bélanger), Robert (Francine Rodrigue), Gilles (Sylvie Hudon), Louise (Claude Giroux) ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille remercie tout le personnel des soins palliatifs du Pavillon Notre-Dame de l'Hôpital Laval pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, site Web: www.fqc.qc.ca tél.: 1 877 336-4443.

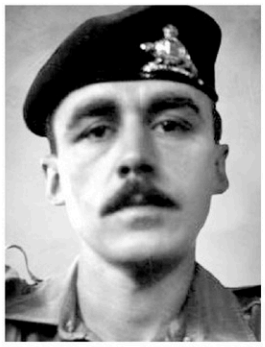
La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout

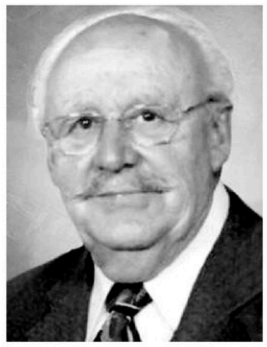
Pour renseignements:
La Seigneurie coopérative funéraire
Téléphone: 418 663-4735 / Télécopieur : 418 663-2328
info@cooperative-funeraire.com / www.cooperative-funeraire.com

Rêves d'enfants
Nous réalisons des rêves grâce à votre aide.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca

Côme Sirois

1930 - 2018





Au CHUL, le 29 décembre 2018, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Côme Sirois, époux de dame Suzanne Therrien. Il était le fils de feu dame Diana Larochelle et de feu monsieur Rosario Sirois. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au

Complexe du Parc Commémoratif
La Souvenance
301, rang Ste-Anne, Québec G2G 0G9

le dimanche 13 janvier 2019 de 13h à 15h.
Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Suzanne Therrien, ses enfants: Gilles (Suzanne Lespérance), Martine (Carl Thibaudeau), Mario (Denyse Genest) et Gilbert (Nancie Giguère); ses petits-enfants: Martin, Christian (Kassandra Boisvert), Julien (Mélanie Drolet), Jérôme et Samuel; ses arrière-petits-enfants: Cédrik, Sébastien, Adam et Alice; ses belles-soeurs de la famille Sirois: Dolores Denis et Pierrette Collover; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Therrien: Estelle, Raymonde, Léo-Paul (Nicole Guénette) et Rodolphe.

Il fut précédé par ses frères et soeurs: Adrienne, Claire, Roland, Armoza, Jean Thomas, Émilien, Rachelle, Ernest et Clément.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel du CHUL pour l'attention apportée et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (Pavillon CHUL), 10, rue de l'Espinay, Québec (Québec), G1L 3L5, Tél. : 418 525-4385 ou à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bur. 104, Montréal, Québec H1N 1C1, Tél.: 1 800 295-8111.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.871.2372 / Télécopieur :418 767.2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ gsreception@athos.ca***

Rolande St-Pierre

1927 - 2018





À l'hôpital du St-Sacrement de Québec, le 28 décembre 2018, à quelques jours de son 92e anniversaire, est décédée mademoiselle Rolande St-Pierre, des suites d'une courte maladie. Elle était la fille de feu madame Rose-Alma Blais et feu monsieur André A. St-Pierre.

Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 14h en l'église Saint-Dominique, 175, Grande Allée Ouest, Québec, où la famille sera présente pour recevoir les condoléances à compter de 13h. Elle laisse dans le deuil son frère, sa soeur et ses belles-soeurs: Hélène Valery (feu Gérald St-Pierre), Rachel St-Pierre (feu Roger Rushdy), Florian St-Pierre (feu Muriel May), Yolande St-Pierre (feu Laurier St-Pierre); ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Au personnel de l'hôpital du St-Sacrement: l'équipe de l'urgence présente le 25 décembre, les médecins des soins palliatifs ainsi que le personnel de l'aile P au 3e étage où Rolande a séjourné jusqu'au 28 décembre, nous tenons à vous remercier pour vos bons soins, votre gentillesse et votre exceptionnelle délicatesse.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***



Thérèse Thibault 1927 - 2018



À Québec, le 31 décembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Thérèse Thibault, épouse de monsieur Henri Cloutier, fille de feu Joseph-Jean Thibault et feu Rita Bernier. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église Saint-Jérôme, 6350 3e Avenue Est, (Charlesbourg) Québec. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Henri; ses enfants: Carole, Sylvain (Kim Hallissey) et Simon (Brigitte Giguère); ses petits-enfants: Jean-Sébastien Lord (Julie Matteau), Geneviève Lord (Olivier Lapointe), Dehlia Hallissey-Marcoux (Tommy Blackburn), Austin Hallissey-Cloutier, Mandy Hallissey-Cloutier et Marc-Olivier Cloutier (Émilie Germain); ses arrière-petits-enfants: Mégane Lord, Abygaëlle Lord, Amélia Lapointe, Maélie Lapointe et Alex Lapointe; ses frères et soeurs: Claude (Rachel Flamand), feu Gaétan (Cécile Thibault), feu Aline (feu Georges Fortin), Pierrette (feu Jean Blais), Suzanne (Yvon Fortin), Alvine (Roger Daoust), feu Bertrand (Nicole Chevrier) et Élisé; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Louisa Cloutier (feu Roland Caron), feu Aline Cloutier (feu Robert Chartier) feu Georges Cloutier (Aline Coulombe), Gemma Cloutier et Wilfrid Cloutier (feu Rita Richard) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et nombreux ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel soignant du CLSC La Source et de L'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer,625, avenue du Président-Kennedy, bureau 402, Montréal QC, H3A 3S5, tél.: 1 866 343-2262. La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418.529.3371 / Télécopieur :418 767.2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Denyse (née Côté) Tremblay 1945 - 2019



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 janvier 2019, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Denyse Côté. Elle était l'épouse de monsieur Jean-Guy Tremblay, fille de feu Clément Côté et feu Yvonne Beaudoin. Elle demeurait à Québec.

La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec QC G1N 3Y6
le dimanche 13 janvier 2019 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Jean-Guy Tremblay, ses enfants: Guy Tremblay (Marie-Josée Babin) et Caroline Tremblay (Pascal Hervé); ses petits-enfants: Laurie Tremblay, Éliane Tremblay, Emmanuelle Côté et Éléonore Côté; ses frères et soeurs: Huguette (Léonard), Pauline (feu Gaston), Raymonde, Benoit (Priscille), Marguerite (Michel), Claudette (Conrad) et Claude (Chantal). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Tremblay: Claudine (feu Bernard) et Nicole ainsi que ses neveux, nièces, plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bur. 261, Québec, G2J 1B8, tél.: 418 682-6387.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Lépine Cloutier Athos
418 682.5225 / Télécopieur: 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Jacqueline Gingras Trudelle 1931 - 2018



Au CHSLD Sainte-Croix, le 13 décembre 2018, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédée madame Jacqueline Gingras, épouse de feu monsieur Jean-Marc Trudelle, fille de feu madame Adelaïde Huet et de feu monsieur Jean Gingras. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Danielle (Marcel Chabot), Johanne (Gilles Lavigueur), Jean (Madone Labbé), Guy (Roxanne Tremblay) et Claude; ses petits-enfants: Marie-Josée, Caroline, Julia et Rosalie; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Trudelle: Huguette (feu Jean-Louis Dorion), Doris (Rudolphe Chartrand), Fernando (Martine Simard), Florent (Délyanne Bouchard), feu Denis (Lucille Marcoux), Clermont (Ted Russell) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Elle est allée rejoindre outre son époux, ses soeurs: Françoise (Robert De Verrennes) et Denise; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Trudelle: Charles-Arthur (Jeannine Beaulieu), Claude, r.s.v. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec G1H 3E5
le samedi 12 janvier 2019, de 9h30 à 11h30. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles-Borromée à une date ultérieure. La famille remercie très sincèrement le personnel soignant du CHSLD de Sainte-Croix, pour la qualité des soins prodigués avec amour et professionnalisme, ainsi que les bénévoles, qui entourent les résidents d'une grande joie et de respect. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec, Québec, téléphone: 418 527-4294, courriel: info@societealzheimerdequebec.com, site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Réjeanne Miller Turgeon 1926 - 2019



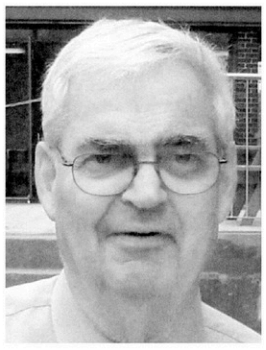
Au Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis, le 2 janvier 2019, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Réjeanne Miller, épouse de feu monsieur Roger Turgeon. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses fils: Michel (France Juneau), Jean-Luc (Line Juneau) et René (Brigitte Couture); ses petits-enfants: Mélanie (Dominic Filteau), Mathieu, Nicolas (Marie-Pier Després), Émilie (Mathieu Gauthier), Charles-Hugo et Caroline (Jean-Pierre Hébert); ses arrière-petits-enfants: Jacob, Elliot, Tiffany et Malory. Elle était la soeur de feu Clermont (feu Germaine Guay), feu Florian (feu Yvette Gagnon) et de feu Carmen (feu Fernand Beaudoin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera au
Complexe Claude Marcoux
1845, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, secteur Saint-Romuald
le samedi 12 janvier à compter de 11h. La cérémonie sera célébrée le même jour à 14h, à la chapelle du complexe.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
*Téléphone: 418.839.8823 / **www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Charles-Edouard Vachon 1930 - 2018

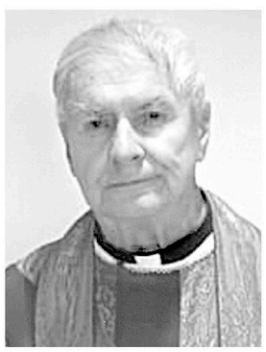


À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 décembre 2018, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Charles-Edouard Vachon, époux de madame Cécile Guay, fils de feu madame Alexina Fournier et de feu monsieur Philémon Vachon. Il demeurait à Québec.
Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré, le **samedi 12 janvier 2019 à 11h en l'église St-Thomas-d'Aquin (2125, rue Louis-Jolliet, Québec G1V 2B7) où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.** L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.
Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Adrienne (feu Jules Samson), feu Raymonde (feu Maurice Bédard), feu Paul-Emile, père blanc, feu Henri-Louis (feu Yvette Minguy), feu Bérangère (feu Viateur Marchand), feu Léonie (feu Jean-Claude Houde); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Guay: feu Benoit (Annette Blackburn), Yves (feu Rollande Simard), feu Roger (Gisèle Létourneau), feu Adrien (Jeannine Robitaille), feu Viateur (Margot Lecours), feu Hélène (feu Marcel Tremblay), Patrick (Solange Lamoureux); ses nombreux neveux et nièces et ami(e)s.
Nous remercions le personnel de l'unité des soins palliatifs de fin de vie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour leur dévouement et l'excellence des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Gilles Kègle, 380, rue du Pont, Québec, Québec, téléphone: 418 524-2626, site Web: www.gilleskegle.org ou à la Fondation du CHU de Québec - soins palliatifs hôpital de l'Enfant-Jésus, 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec, téléphone: 418 525-4385, site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
*Pour l'envoi de messages de sympathie: **www.coopfuneraire2rives.com***

L'Abbé Jacques-André Veilleux 1939 - 2018



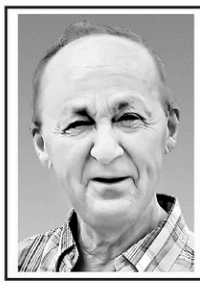
À sa résidence, le lundi 31 décembre 2018, à l'âge de 79 ans et 9 mois est décédé l'Abbé Jacques-André Veilleux, fils de feu Laurier Veilleux et de feu Alma Poirier. Il demeurait à Beauceville.
L'Abbé Jacques-André Veilleux sera exposé en chapelle ardente en l'église de Saint-François de Beauceville, le samedi 12 janvier à compter de 8h30. Le service religieux sera célébré ce même jour, soit le samedi 12 janvier à 11h en l'église de Saint-François de Beauceville et de là au cimetière paroissial.
Ordonné prêtre le 12 juin 1965, l'abbé Veilleux a commencé son ministère presbytéral à titre de vicaire à la paroisse Sainte-Monique, Les Saules, Québec. Nommé auxiliaire au Séminaire de Saint-Georges en 1966, il devient vicaire à Saint-Ambroise de Loretteville en 1967, puis vicaire à Saint-Martin de Beauce l'année suivante. En 1969, il devient aumônier à l'école secondaire de Sainte-Marie. Il a également été aumônier en pastorale hospitalière à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de 1983 à 1997. Il termine son ministère en pastorale hospitalière au Centre universitaire de Québec, Pavillon CHUL jusqu'à sa retraite.
Il a rendu de nombreux services, étant retraité à Beauceville, quelques messes et funérailles, messes à la Résidence Luca et au Domaine de la Beaucevilloise, visité les malades et les personnes âgées qu'il aimait tant et répondre aux appels téléphoniques pour ceux et celles qui réclamaient ses services. Il était un pianiste et organiste fort talentueux... plusieurs se souviendront de leur cours de piano!
Il était le frère de: feu Wilfrid (feu Lucienne Poulin; feu Carmen Dawson), feu Léo, feu Jeannine, Lily (feu Grégoire Champagne), Lina (Jean-Paul Duchesne). Une nièce Andréanne Champagne (David MacNeill) et son neveu Samuel Champagne). Il laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du coeur Beauce-Etchemin, 2640, boulevard Dionne, Saint-Georges, G5Y 3X8.

Pour renseignements:
La Maison Gérald Cloutier
Tél.: 418 774-3411 Site Web: www.royetgiguere.com
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Au nom des enfants du monde
MERCI!
418.653.2409

L'AMIE
Aide internationale à l'enfance
Aide internationale à l'enfance
www.amie.ca

Remerciements



Lucien Bilodeau

1951 - 2018

Le 5 décembre, à l'âge de 67 ans et 10 mois, Lucien nous quittait. Son épouse, ses filles, leurs conjoints et ses petits-enfants désirent remercier tous les parents et amis pour toutes les marques de sympathie à notre égard. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Son épouse Fernande, ses filles, leurs conjoints et ses petits-enfants

In Memoriam

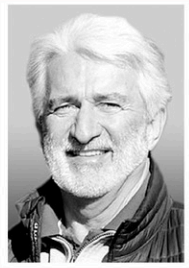


Claudette Bégin Boilard

Ma chère épouse, maman et mamie d'amour,
Il y a un an la vie nous apprenait comment elle est fragile. Ton départ a laissé dans nos coeurs une grande peine, un grand vide, une présence qui demeure irremplaçable. Il est toujours difficile pour nous d'avoir perdu quelqu'un d'aussi cher que toi. Nos meilleurs souvenirs ne peuvent combler le vide de ton départ.
Tous ceux et celles qui t'ont aimée, auront comme nous une pensée pour toi en ce premier anniversaire.

De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as toujour fait. Repose en paix, tu l'as bien mérité. Nous t'aimons.

Ton époux Victor
Tes enfants et petits-enfants



Yvan Cauchon

Le 16 janvier 2018 à 12h, Yvan nous quittait.

Nous souhaitons que ce jour soit l'occasion pour tous ceux et celles qui l'ont côtoyé de se remémorer les bons moments vécus en sa présence.

Pierrette, Martin, Justin



Serge Lepage

Une année vient de se terminer depuis que tu nous a quittés.
Même nos meilleurs souvenirs ne peuvent combler le vide de ton départ.
Merci d'avoir été là pour nous.

Ton épouse Lisette, tes enfants Martin, Pascal et Bernard

Pour un anniversaire
de décès à souligner
ou des remerciements
à adresser...

Communiquez avec nous
418 686-3273

leSoleil

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	43	33	8	2	0	30	180	124	68	18-4-0-0	15-4-2-0	8-1-1-0	G-1
Toronto	42	27	13	2	0	27	152	117	56	13-8-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-1
Boston	43	25	14	4	0	24	126	110	54	16-5-0-0	9-9-4-0	8-2-0-0	G-5

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	42	26	12	3	1	23	149	124	56	13-6-1-1	13-6-2-0	6-3-1-0	G-2
Pittsburgh	43	24	13	4	2	23	152	123	54	13-8-2-0	11-5-2-2	9-1-0-0	G-1
Columbus	42	24	15	2	1	24	135	130	51	11-8-1-1	13-7-1-0	7-3-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	43	23	14	5	1	20	125	121	52	14-5-3-0	9-9-2-1	4-5-1-0	G-1
Montréal	**44**	**23**	**16**	**5**	**0**	**21**	**134**	**135**	**51**	**11-9-2-0**	**12-7-3-0**	**6-4-0-0**	**G-1**
N.Y. Islanders	41	23	14	1	3	21	124	111	50	10-6-1-2	13-8-0-1	8-2-0-0	P-1
Caroline	42	20	17	3	2	19	112	121	45	11-7-2-2	9-10-1-0	6-4-0-0	G-5
Floride	41	17	17	4	3	15	131	147	41	8-6-4-1	9-11-0-2	5-4-1-0	P-3
N.Y. Rangers	42	17	18	5	2	12	116	145	41	11-5-3-2	6-13-2-0	3-5-1-1	P-4
New Jersey	42	16	19	5	2	15	123	142	39	11-4-4-0	5-15-1-2	5-5-0-0	P-2
Detroit	45	16	22	2	5	14	126	154	39	9-12-1-3	7-10-1-2	2-6-1-1	P-2
Philadelphie	43	15	22	6	0	13	119	156	36	7-10-3-0	8-12-3-0	1-7-2-0	P-8
Ottawa	**43**	**15**	**23**	**5**	**0**	**15**	**136**	**172**	**35**	**11-9-4-0**	**4-14-1-0**	**1-8-1-0**	**P-8**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	45	27	15	2	1	26	139	112	57	15-7-0-0	12-8-2-1	5-4-1-0	G-3
Winnipeg	42	27	13	1	1	26	146	120	56	15-6-1-1	12-7-0-0	6-4-0-0	G-2
Dallas	44	23	17	4	0	23	119	117	50	14-5-2-0	9-12-2-0	6-3-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	44	27	13	2	2	27	157	126	58	12-4-2-2	15-9-0-0	5-3-1-1	G-2
Vegas	46	27	15	3	1	26	140	121	58	15-3-2-1	12-12-1-0	8-0-2-0	G-7
San Jose	45	25	13	4	3	25	160	138	57	15-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	43	20	15	7	1	20	148	136	48	9-6-5-0	11-9-2-1	2-6-2-0	P-1
Minnesota	42	21	18	2	1	21	119	118	45	10-7-2-1	11-11-0-0	4-5-1-0	P-1
Anaheim	43	19	17	5	2	16	104	127	45	10-6-5-2	9-11-0-0	2-6-2-0	P-8
Vancouver	45	20	21	2	2	19	128	143	44	9-9-1-0	11-12-1-2	5-5-0-0	P-2
Edmonton	43	20	20	3	0	19	120	138	43	10-9-1-0	10-11-2-0	2-8-0-0	P-1
Chicago	46	16	22	7	1	16	134	167	40	8-10-4-1	8-12-3-0	5-3-2-0	P-2
Arizona	42	18	21	2	1	16	108	118	39	8-12-1-1	10-9-1-0	4-5-0-1	G-1
St. Louis	41	17	20	3	1	17	114	132	38	10-13-1-1	7-7-2-0	5-5-0-0	P-1
Los Angeles	44	17	24	3	0	16	99	130	37	10-12-1-0	7-12-2-0	6-4-0-0	P-1

LNH

Mardi 8 janvier
Minnesota 0 Boston 4
New Jersey 1 Buffalo 5
Floride 1 Pittsburgh 5
Caroline 4 N.Y. Islanders 3
Columbus 0 Tampa Bay 4
Montréal 3 Detroit 2
Philadelphie 3 Washington 5
Dallas 3 St. Louis 1
Colorado 4 Winnipeg 7
N.Y. Rangers 2 Vegas 4
Edmonton 2 San Jose 7
Mercredi 9 janvier
Nashville 4 Chicago 3 (P)
Colorado à Calgary, 21h30.
Ottawa à Anaheim, 22h.
Jeudi 10 janvier
Nashville à Columbus, 19h.
Dallas à Philadelphie, 19h.
Washington à Boston, 19h.
Toronto au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à St. Louis, 20h.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Floride à Edmonton, 21h.
Arizona à Vancouver, 22h.
San Jose Vegas, 22h.
Ottawa à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 11 janvier
Buffalo en Caroline, 19h30.
Detroit à Winnipeg, 20h.
Floride à Calgary, 21h.
Pittsburgh à Anaheim, 22h.
Samedi 12 janvier
Philadelphie au New Jersey, 13h.
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 13h.
Colorado **à Montréal**, 19h.
Tampa Bay à Buffalo, 19h.
Boston à Toronto, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
Detroit au Minnesota, 20h.
Vegas à Chicago, 20h30.
St. Louis à Dallas, 21h.
Ottawa à San Jose, 22h.
Arizona à Edmonton, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	21	50	71
Rantanen, Col	19	47	66
Mackinnon, Col	25	40	65
Gaudreau, Cal	26	38	64
McDavid, Edm	24	39	63
Point, TB	26	31	57
Kane, Chi	24	32	56
Marner, Tor	15	40	55
Wheeler, Win	7	48	55
Monahan, Cal	23	31	54
Scheifele, Win	23	30	53
Crosby, Pit	20	33	53
Pastrnak, Bos	25	27	52
Draisaitl, Edm	23	29	52
Lindholm, Cal	20	30	50
Tkachuk, Cal	19	31	50
Landeskog, Col	27	22	49
Eichel, Buf	15	34	49
Burns, SJ	8	41	49
Ovechkin, Was	30	17	47
Tavares, Tor	27	20	47

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	44	14	25	39
Tatar	44	14	19	33
Drouin	44	13	20	33
Petry	44	9	21	30
Danault	44	7	21	28
Gallagher	44	16	9	25
Lehkonen	44	7	14	21
Kotkaniemi	44	4	16	20
Byron	30	9	6	15
Weber	20	6	6	12
Agostino	29	2	9	11
Benn	43	3	7	10
Peca	27	3	7	10
Armia	19	4	5	9
Reilly	38	2	4	6
Mete	33	0	6	6
Hudon	24	3	1	4
Kulak	20	1	3	4
Chaput	22	0	4	4
Deslauriers	30	2	1	3
Niemi	12	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	33	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PBa	JB	Moy	%Arr.
Price	16	12	4	87	2	2,71	,909
Niemi	7	4	1	46	0	3,84	,886

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	43	20	27	47
Duchene	37	18	24	42
Dzingel	41	17	14	31
Tierney	43	4	22	26
White	42	10	15	25
Ryan	40	7	18	25
Boedker	43	5	20	25
Tkachuk	32	10	10	20
Smith	34	5	9	14
Lajoie	39	7	6	13
Ceci	39	5	6	11
Demelo	38	3	8	11
Jaros	30	1	4	5
Paajarvi	41	3	1	4
Wolanin	6	1	2	3
Borowiecki	26	0	3	3
Harpur	23	1	1	2
Archibald	9	1	1	2
Balcers	2	1	0	1
Pageau	1	1	0	1
Paul	14	0	1	1
Nilsson	14	0	0	0
Hogberg	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PBa	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	3	10	1	43	0	3,19	,890
Hogberg	0	2	1	14	0	4,08	,884

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Vendredi 11 janvier
Laflèche à St-Laurent, 19h30
Thetford à Ste-Foy, 20h
Samedi 12 janvier
Abitibi à St.Lawrence, 14h
St-Laurent à A.-Laurendeau, 16h30
Alma à Lennoxville, 19h
Dimanche 13 janvier
Thetford à Laflèche, 14h15
Lennoxville à St.Lawrence,15h30
Abitibi à Lionel-Groulx, 16h
Alma à Sorel-Tracy, 16h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	27	3	2	1	166	99	57
Princeville	34	24	7	2	1	179	134	51
Longueuil	33	23	7	1	2	160	110	49
Granby	32	23	9	0	0	152	97	46
St-Jérôme	36	18	13	3	2	159	116	41
Chambly	33	17	14	2	0	132	149	36
Valleyfield	33	16	14	1	2	133	134	35
La Côte du Sud	35	17	17	1	0	133	142	35
Montréal-Est	33	15	15	1	2	139	145	33
St.-Gabriel	31	14	16	1	0	117	143	29
Lac St-Louis	35	11	21	1	2	105	144	25
Gatineau	33	8	23	2	0	101	172	18
Montréal-Nord	33	4	25	2	2	84	175	12

Mercredi 9 janvier
La Côte du Sud 0 St-Jérôme 6
Vendredi 11 janvier
Longueuil à La Côte du Sud, 19h30.
St-Jérôme à Mtl-Est, 19h30.
Chambly à Mtl-Nord, 19h30.
Terrebonne à Valleyfield, 19h30.
St.-Gabriel à Granby, 19h45.
Lac St-Louis à Gatineau, 20h.
Samedi 12 janvier
St.-Gabriel à La Côte du Sud, 16h.
Dimanche 13 janvier
Gatineau à Lac St-Louis, 14h.
Princeville à Granby, 15h30.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Valleyfield à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	40	28	9	2	1	179	119	59
Rimouski	40	24	13	3	0	163	101	51
Chicoutimi	41	19	15	3	4	126	135	45
Québec	40	17	15	4	4	124	141	42

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	40	32	7	0	1	168	85	65
Val-d'Or	39	14	20	4	1	106	163	33
B.-Boisbriand	39	16	22	1	0	109	134	33
Gatineau	37	14	19	2	2	112	125	32

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	39	28	8	2	1	166	99	59
Charlottetown	39	25	11	2	1	147	122	53
Moncton	42	24	13	3	2	175	140	53
Cap-Breton	41	24	14	1	2	161	128	51
St-Jean	41	9	29	2	1	102	217	21
A.-Bathurst	40	7	32	0	1	85	188	15

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	40	30	9	1	0	202	116	61
Sherbrooke	40	24	14	1	1	155	131	50
Victoriaville	40	14	23	2	1	104	142	31
Shawinigan	40	10	26	1	3	115	213	24

Mardi 8 janvier
Halifax 5 A.-Bathurst 4
Mercredi 9 janvier
Shawinigan 4 Saint-Jean 5 (F)
Charlottetown 2 Cap-Breton 6
Gatineau 3 Québec 2
Victoriaville 1 Sherbrooke 3
Drummondville 2 Rimouski 4
Jeudi 10 janvier
Shawinigan à Halifax, 18h.
Val-d'Or à B.-Comeau, 19h30.
Gatineau à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 11 janvier
R.-Noranda à Moncton, 18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Sherbrooke à Rimouski, 19h30.
Drummondville à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 12 janvier
Val-d'Or à Chicoutimi, 16h.
Gatineau à B.-Comeau, 16h.
Victoriaville à Rimouski, 16h.
R.-Noranda à Charlottetown, 18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Shawinigan au Cap-Breton, 18h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Chekhovich, B.-Com.	38	32	36	68
Abbandonato, R.-N.	40	19	48	67
McKenna, Moncton	42	27	37	64
Veleno, Drummondville	30	23	35	58
Légaré, B.-Comeau	40	28	29	57
Macleod, Drummond.	37	22	34	56
Lafrenière, Rimouski	33	17	39	56
Huntington, Rimouski	38	26	29	55
Pelletier, Moncton	39	21	34	55
Fortier, B.-Comeau	40	18	34	52
D'Astous, Rimouski	36	12	39	51

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	18	15	1	0	2	73	41	32
Carleton	19	12	3	2	2	66	49	28
Queen's	18	13	5	0	0	64	45	26
McGill	19	11	5	2	1	70	52	25
UOIT	19	10	5	3	1	60	57	24
Concordia	18	10	7	1	0	63	64	21
UQTR	19	9	8	1	1	62	60	20
Laurentienne	17	5	11	1	0	43	65	11
Nipissing	17	5	12	0	0	51	75	10
RMC	20	4	15	1	0	39	81	9

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	19	14	5	0	0	61	42	28
Ryerson	18	12	5	1	0	88	61	25
Western	18	11	6	0	1	55	43	23
York	18	10	6	2	0	62	56	22
Lakehead	18	9	8	0	1	56	64	19
Windsor	18	9	9	0	0	56	57	18
Guelph	18	7	9	0	2	48	47	16
Waterloo	20	6	10	3	1	51	83	16
Laurier	18	7	10	1	0	45	50	15
Toronto	19	5	10	3	1	43	64	14

Jeudi 10 janvier
Waterloo à Ryerson, 19h15
York à Guelph, 19h30
Vendredi 11 janvier
Laurier à Western, 11h30.
UOIT à Nipissing, 19h.
RMC à UQTR, 19h.
Brock à Toronto, 19h.
Carleton à Ottawa, 19h30.
McGill à Concordia, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
Queen's à Laurentienne, 19h35.
Samedi 12 janvier
Brock à Waterloo, 14h.
RMC à UQTR, 15h.
McGill à Carleton, 19h.
Guelph à Toronto, 19h.
York à Western, 19h.
Ryerson à Laurier, 19h07.
Ottawa à Concordia, 19h30.
Queen's à Nipissing, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
UOIT à Laurentienne, 19h35.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	38	27	8	3	0	133	104	57
Bridgeport	38	21	11	4	2	119	116	48
Lehigh Valley	35	20	12	1	2	127	112	43
Scranton	38	18	15	4	1	118	113	41
Springfield	36	16	12	5	3	127	120	40
Hartford	37	17	16	2	2	112	120	38
Providence	37	16	16	5	0	117	110	37
Hershey	36	15	19	0	2	91	120	32

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	36	22	12	2	0	117	105	46
Syracuse	33	21	10	2	0	128	89	44
Utica	39	20	16	2	1	124	133	43
Cleveland	35	17	13	4	1	103	116	39
Toronto	36	17	14	3	2	126	131	39
Laval	37	15	16	3	3	99	104	36
Binghamton	39	16	20	3	0	105	138	35
Belleville	38	16	20	2	0	113	127	34

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	36	20	9	4	3	125	102	47
Chicago	37	21	12	3	1	133	109	46
Grand Rapids	37	19	12	3	3	113	113	44
Milwaukee	37	19	12	5	1	100	100	44
Texas	34	18	11	3	2	125	104	41
Rockford	38	16	15	3	4	86	107	39
San Antonio	36	17	18	1	0	93	102	35
Manitoba	34	14	18	2	0	80	108	30

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	31	20	7	1	3	108	81	44
Tucson	32	19	9	3	1	111	98	42
San Diego	32	17	11	1	3	115	109	38
Colorado	33	16	13	3	1	95	107	36
Bakersfield	32	16	13	2	1	99	93	35
Stockton	34	15	16	3	0	120	138	33
Ontario	31	10	16	3	2	96	129	25

Dimanche 6 janvier
Utica 5 Cleveland 1
Hartford 1 Providence 5
Lehigh Valley 4 Springfield 3 (P)
Charlotte 5 Toronto 0
Milwaukee 3 Hershey 1
Iowa 2 Rockford 6
San Diego 4 Ontario 1
Mercredi 9 janvier
Utica à Toronto, 19h.
Cleveland à Belleville, 19h.
Syracuse à Binghamton, 19h05.
Bakersfield au Texas, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h.
Ontario à San Jose, 22h.
San Diego à Stockton, 22h.
Jeudi 10 janvier
Laval à Manitoba, 20h.
Vendredi 11 janvier
Chicago à Tucson, 13h05.
Bakersfield Colorado, 13h05.
Belleville à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Utica, 19h.
W./B. Scranton à Charlotte, 19h.
Cleveland à Syracuse, 19h.
Binghamton à Lehigh Valley, 19h05.
Hartford à Providence, 19h05.
Hershey à Springfield, 19h05.
Toronto à Rochester, 19h05.
Rockford au Texas, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h30.
Ontario à San Jose, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	32	32	0	0	0	174	50	91
Trois-Rivières	33	21	9	3	0	120	79	64
St-François	32	18	13	0	1	112	101	52
Jonquière	32	16	12	2	2	93	86	48
Notre-Dame	32	4	25	2	1	41	137	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	33	26	3	2	2	156	74	81
Lac-St-Louis	32	18	13	0	1	127	105	52
St-Hyacinthe	32	16	14	1	1	110	100	46
Châteauguay	32	14	14	3	1	108	121	41
C.C.-LeMoy.	32	10	19	2	1	100	138	32

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	32	22	7	3	0	108	75	67
L.-Montréal	32	12	17	0	3	84	100	39
C.E.-Blondin	32	13	18	1	0	103	120	37
St-Eustache	32	12	18	2	0	66	105	36
Amos	32	7	23	2	0	77	165	22

Vendredi 11 janvier
E.-Blondin à St-Hyacinthe, 19h.
St-François à Trois-Rivières, 19h.
C.C.-LeMoy. à L.-St-Louis, 19h.
Châteauguay à Lévis, 19h30.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.
Samedi 12 janvier
L.-Montréal à Magog, 13h30.
Lévis à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.
Châteauguay à Notre-Dame, 19h.
Dimanche 13 janvier
L.-St-Louis à L.-Montréal, 13h.
St-François à Notre-Dame, 13h.
Trois-Rivières à Jonquière, 13h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 13h30.
Amos à Saint-Eustache, 13h45.
Saint-Hyacinthe à Gatineau, 14h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

PREMIÈRE RONDE ÉLIMINATOIRE
Samedi 5 janvier
Indianapolis 21 Houston 7
Seattle 22 Dallas 24
Dimanche 6 janvier
L.A. Chargers 23 Baltimore 17
Philadelphie 16 Chicago 15
DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis à Kansas City,16h35
Dallas à L.A. Rams, 20h15
Dimanche 13 janvier
Chargers à N.-Angleterre, 13h05
Philadelphie à N.-Orléans, 16h40

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	24	16	5	3	0	93	62	35
Sorel-Tracy	25	14	9	2	0	87	88	30
Riv.-du-Loup	25	13	10	1	1	96	94	28
Jonquière	25	14	11	0	0	105	102	28
St-Georges	23	9

Objectif : internationaliser la LCF

MONTRÉAL — Le commissaire de la Ligue canadienne de football (LCF), Randy Ambrosie, est actuellement à Mont-Tremblant, où ont lieu les réunions hivernales du circuit. Dans quelques jours, il sera au Mexique pour assister à un camp d'évaluation de joueurs mexicains qui espèrent jouer dans la LCF. Notre journaliste s'est entretenu avec Ambrosie, un commissaire qui voit grand.

MIGUEL BUJOLD
La Presse



Randy Ambrosie, le commissaire de la Ligue canadienne de football, voit grand. Dans quelques jours, il sera au Mexique pour assister à un camp d'évaluation de joueurs mexicains qui espèrent jouer dans la LCF. — PHOTO LA PRESSE, ROBERT SKINNER

Q Vous avez souvent évoqué l'importance d'internationaliser la LCF. Un camp d'évaluation se tiendra au Mexique le week-end prochain et le renouvellement du contrat de télévision qui lie votre ligue au réseau américain ESPN serait imminent. Sur le plan international, quels sont vos autres principaux objectifs pour les prochaines années?

R À la base, l'objectif est de faire grandir la LCF. On veut obtenir les meilleurs joueurs pour notre ligue, mais on veut également créer plus d'options pour nos jeunes Canadiens. Ils ne peuvent pas tous jouer dans la Ligue canadienne, alors l'un de nos objectifs, c'est de leur ouvrir des portes dans d'autres pays, que ce soit au Mexique, en Allemagne, en France ou ailleurs. Il y a des ligues professionnelles dans 20 pays. C'est l'un de nos autres objectifs sur le plan international.

Q Deux nouvelles ligues professionnelles verront le jour aux États-Unis, soit l'Alliance of American Football dans quelques semaines et la XFL l'an prochain. Quels impacts croyez-vous qu'elles auront sur votre circuit?

R Je ne crois pas que ça changera de façon importante notre façon de procéder pour le moment. Cela dit, on ne peut pas se mettre la tête dans le sable et nous devrons être attentifs à ce qui se déroulera dans ces ligues. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles on veut commencer à évaluer des joueurs dans d'autres pays. Ce sera une autre avenue pour trouver des joueurs de talent. L'idée d'ajouter une saveur plus internationale à notre ligue est très intéressante à mes yeux. Je pense que ce serait particulièrement bon pour des marchés comme Montréal, Toronto et Vancouver.

Q Les Alouettes ont postulé afin d'obtenir la présentation du match de la Coupe Grey à Montréal en 2020. Est-ce que les difficultés économiques que vivent actuellement les Alouettes seront un facteur dans votre décision? La LCF pourrait-elle choisir de donner un coup de pouce par la bande aux Alouettes en leur accordant le match de la Coupe Grey de 2020?

R On a créé un processus qui est très compétitif pour la présentation des matchs de la Coupe Grey. On demande à toutes les villes qui veulent accueillir l'événement de nous faire la démonstration que les partisans vivront une expérience inoubliable. Au final, c'est assurément le facteur le plus important pour nous.

Q Ne serait-il pas plus logique de présenter les matchs éliminatoires et celui de la Coupe Grey plus tôt que dans la deuxième moitié de novembre? À cause du froid, bien sûr, mais également parce que le *momentum* généré par votre ligue durant l'été semble partiellement se perdre durant l'automne, notamment en raison des activités de la NFL et de la LNH.

R On étudie fortement la possibilité de devancer le début de notre saison au cours des prochaines années, et on en discutera lors de nos réunions à Mont-Tremblant. Ce ne sera pas en 2019, mais nous réfléchissons sérieusement à la possibilité de devancer le match de la Coupe Grey d'au moins une semaine l'an prochain. On doit travailler avec plusieurs partenaires, dont TSN et RDS, mais on a bel et bien un plan pour évaluer certaines choses au cours des prochaines années.

Q Le salaire pour les jeunes joueurs américains dans l'Alliance of American Football sera d'environ 80 000 $US par saison, alors que le salaire minimum dans la LCF est d'approximativement 40 000 $US. Une augmentation du salaire minimum pour les joueurs américains est-elle envisagée afin de convaincre certains joueurs de quitter les États-Unis pour le Canada?

R C'est l'une des questions qu'on devra aborder avec l'Association des joueurs dans nos discussions pour le renouvellement de la convention collective. Je m'attends à ce que ces discussions soient positives et qu'elles permettent ultimement à notre ligue de grandir et de devenir plus prospère. Et le point que vous soulevez est précisément le genre de chose que nous devrons analyser en profondeur.

Q Puisque le terrain au football canadien est plus vaste qu'au football américain et que les joueurs sont généralement moins imposants, croyez-vous que le jeu canadien est moins dangereux pour les joueurs que l'est le jeu américain? Et pour cette raison, voyez-vous un fort potentiel d'expansion du jeu canadien dans les prochaines décennies?

R Avec tout le respect que je dois à mes amis de la NFL, je crois sincèrement que c'est dans la LCF que se joue le football le plus excitant. Le jeu est extrêmement rapide et porté sur l'attaque. Je crois en effet que les ingrédients sont réunis afin que cette ligue prospère de façon marquée. Et c'est pour ça que je veux populariser notre produit internationalement, que ce soit en Amérique, en Europe ou même en Asie. On a un plan pour l'avenir de notre circuit et je suis chanceux de travailler avec des propriétaires d'équipes qui ne sont pas réfractaires au changement.

Q En gros, l'obtention de contrats de télédiffusion dans d'autres pays serait un générateur de revenus qui pourrait permettre à la LCF de passer à un autre niveau?

R Tout à fait. La planète est grande, alors pourquoi ne pas tenter d'intéresser quelques millions de personnes de plus à notre produit? Notre sport est excitant, et le sera encore plus pour certaines personnes si elles ont des compatriotes qui jouent dans la LCF et qui y connaissent du succès.

Q Estimez-vous que l'internationalisation de la LCF est ultimement le pipeline économique dont a besoin votre circuit pour passer à un autre niveau?

R Oui, c'est ce que je crois. Les gens sont très réceptifs à nos idées d'internationaliser notre produit, et dans son essence, c'est un projet qui est une grande occasion sur le plan économique. Qu'il s'agisse de la Premier League au soccer, de la NBA, de la LNH ou du baseball majeur, toutes ces ligues ont grandement profité de leur internationalisation. C'est un modèle qu'on veut suivre à notre tour.

Q Êtes-vous inquiet de la situation actuelle des Alouettes? Les assistances ont significativement diminué au cours des dernières années et l'équipe a raté les éliminatoires lors des quatre dernières années.

R Les Alouettes ont connu beaucoup de succès dans les années 70 et durant une longue période avec la famille Wetenhall. C'est sûr que c'est un peu inquiétant, car Montréal est une ville de gagnants et personne n'est heureux de la situation actuelle. Cela dit, j'ai la ferme conviction que les Wetenhall veulent s'assurer que l'équipe connaisse une nouvelle ère de grand succès. Le Québec est une province de football, on peut l'observer avec le Rouge et Or et les Carabins. Le football universitaire et le football amateur sont en bonne santé, et c'est notre responsabilité de nous assurer que l'équipe professionnelle obtienne le même genre de succès.



Même s'il a raté sa qualification pour les Championnats du monde par distance d'Inzell par un dixième de seconde, Alex Boisvert-Lacroix a l'intention de finir la saison sur le circuit national. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE

«Je ne suis pas du genre à abandonner»

Pour un dixième de seconde, Alex Boisvert-Lacroix a raté sa qualification pour les Championnats du monde. Ébranlé, l'athlète olympique de 31 ans n'a cependant pas l'intention de se retirer.

SIMON DROUIN
La Presse

MONTRÉAL — Alex Boisvert-Lacroix a vécu comme «un choc» sa tentative de qualification ratée pour les Championnats du monde par distance individuelle d'Inzell, dans le cadre d'une course éliminatoire, vendredi dernier, à Calgary. Le patineur de vitesse de 31 ans n'a pas l'intention de se retirer pour autant.

«Je ne suis pas du genre à abandonner ce que je commence», a indiqué l'athlète olympique peu avant son vol de retour pour Montréal, lundi après-midi. «Peu importe ce qui arrive, je vais finir la saison sur le circuit national.»

Dans un 500 mètres marqué par le temps canon de Laurent Dubreuil (voir encadré), Boisvert-Lacroix a pris le quatrième rang.

Troisième au moment de franchir la ligne d'arrivée, il pensait bien maintenir sa position en vertu d'un chrono rapide de 34,66 secondes. Mais dans la paire suivante, le Montréalais Christopher Fiola a causé la surprise en inscrivant un temps de 34,55 s, un record personnel.

«Sur le coup, ça a vraiment été un choc, a relaté Boisvert-Lacroix. Je ne m'attendais pas du tout à ça. Je n'étais pas prêt à faire face à ce qui s'en venait. Dans ma tête, c'était peut-être fini.»

Ébranlé, il a quitté l'anneau olympique en coup de vent. Il a parlé à sa blonde, ses parents, son entraîneur Gregor Jelonek. En consultant un document de Patinage de vitesse Canada, il a réalisé que son avenir dans l'équipe nationale n'était pas complètement bloqué; une première place au classement cumulatif de la Coupe Canada, le circuit canadien, lui permettrait de maintenir son statut et le financement fédéral qui s'y rattache.

«Voyons voir de quelle façon je peux tourner ça en situation positive», a philosophé le vainqueur de deux épreuves de Coupe du monde l'hiver dernier.

ONZIÈME À PYEONGCHANG

Onzième et meilleur Canadien aux derniers Jeux de Pyeong-Chang, le natif de Sherbrooke avait connu une contre-performance aux Championnats canadiens de l'automne dernier. Il avait donc manqué les quatre premiers 500 m de la saison de Coupe du monde, en partie en raison de problèmes financiers de Patinage de vitesse Canada.

Après un retour qui s'était déroulé couci-couça en Pologne, il avait fini premier du groupe B à Heerenveen, devançant quelques grands noms. Il avait ensuite tourné ses énergies vers la course éliminatoire de Calgary, où une seule place était disponible dans cette épreuve.

À son arrivée en Alberta, des douleurs aiguës au dos l'ont ralenti, résurgence d'un mal apparu à l'automne. Dans les circonstances, il était très heureux de son temps, mais le Montréalais Fiola, plutôt discret en Coupe du monde, en avait un encore meilleur dans les jambes.

«Il m'avait battu à l'automne, mais j'ai été meilleur que lui durant les Coupes du monde, a souligné Boisvert-Lacroix. «J'étais en train de revenir, de retrouver mes repères. Je pensais que les choses tourneraient en ma faveur à la course éliminatoire. Mais tout le mérite revient à Christopher. Il a fait une course exceptionnelle.»

Sur la corde raide, Boisvert-Lacroix a remporté l'épreuve de Coupe Canada présentée dimanche à Calgary. Cette victoire lui permet de souffler un peu et d'envisager l'avenir avec optimisme.

Sur le point de terminer un baccalauréat d'intervention en activité physique à l'UQAM, il n'a pas l'intention d'étirer l'élastique s'il est exclu du programme national la saison prochaine.

«Je suis allé aux Jeux l'an passé, j'ai gagné des médailles d'or en Coupe du monde. Le gros de ma carrière est fait. Si j'avais à prendre ma retraite, ce ne serait pas la fin du monde. Je n'en suis pas là.»

Si jamais ça ne passe pas en Coupe Canada, «ce sera une heure de réflexion très sérieuse qui m'attendra...».

› PRÉSIDENT? PAS DANS LES PLANS DE PACQUIAO



Le boxeur Manny Pacquiao, révéré aux Philippines où il a déjà été élu sénateur, n'a aucune visée sur le poste de président de son pays, a-t-il indiqué mercredi à 10 jours de son combat contre l'Américain Adrien Broner à Las Vegas. «Beaucoup de gens disent que je pourrais être le prochain président», a-t-il reconnu lors d'un point de presse à Los Angeles. Mais je ne pense pas à ça, ce n'est pas dans mes plans du moment. Je suivrais le chemin que Dieu a pour moi», a poursuivi Pacquiao, 40 ans, seul boxeur dans l'histoire à avoir détenu des titres mondiaux dans huit catégories de poids différentes. En juillet 2018, il avait récupéré l'un des deux titres WBA des poids welters en mettant KO le champion en titre, l'Argentin Lucas Matthysse, sa première victoire avant la limite en neuf ans. En 23 ans de carrière, Pacquiao affiche un bilan de 60 victoires, dont 39 par KO, contre 7 défaites et 2 nuls. Son entraîneur de longue date, Freddie Roach, le voit un jour briguer le poste de président des Philippines. «On n'en a jamais parlé tous les deux, mais c'est quelqu'un de généreux, il veut toujours aider les gens et la meilleure façon d'aider les gens, c'est d'être le *boss*», a-t-il noté. «Il veut probablement devenir le premier président à détenir un titre mondial de boxe, il a toujours tout plein de projets», a souri Roach. Pacquiao remet en jeu son titre WBA dit «régulier» contre Broner le 19 janvier prochain. **TEXTE ET PHOTO AFP**

La Russie assure s'être entendue avec l'Agence mondiale antidopage

Associated Press

MOSCOU — Le Kremlin dit avoir une «entente» avec l'Agence mondiale antidopage sur la façon dont les données cruciales sur l'utilisation de produits dopants par les athlètes russes seront transférées aux représentants de l'AMA, qui sont arrivés à Moscou mercredi.

Il s'agit de la troisième visite officielle des dirigeants de l'AMA afin de récupérer les données du laboratoire de Moscou, qui pourraient aider l'agence à porter des accusations contre plusieurs athlètes de la Russie soupçonnés de dopage dans les années précédentes.

La Russie a raté une première date butoir le 31 décembre, ce qui signifie que son agence antidopage, la RUSADA, pourrait être sanctionnée par l'AMA.

«Nous avons des désaccords sur la façon de travailler la dernière fois, notamment au sujet des cellules de stockage (de données) qui seraient utilisées. Je dirais qu'il ne s'agit pas de questions fondamentales tant que de questions de logistique», a déclaré le porte-parole du président russe Vladimir Poutine, Dmitry Peskov, mercredi.

«Selon ce que nous ont indiqué nos dirigeants sportifs, des discussions intenses ont lieu et nous comprenons qu'il y a maintenant une entente avec les représentants de l'AMA au sujet de la poursuite des travaux.»

REPRÉSENTANTS À MOSCOU

Le porte-parole de l'AMA, James Fitzgerald, a précisé qu'un groupe de trois représentants est arrivé dans la capitale russe. «Ils ont hâte de pouvoir commencer leurs travaux», a-t-il indiqué à l'Associated Press.

Malgré les protestations de plusieurs athlètes et dirigeants antidopage occidentaux, l'AMA a levé la suspension qui avait été imposée à la RUSADA en septembre, à condition que le pays remette les données du laboratoire de Moscou avant le 31 décembre. Un groupe de l'AMA qui s'est rendu sur place le mois dernier est revenu les mains vides après que les dirigeants russes eurent prétendu que leur équipement n'était pas conforme aux lois du pays.

Même après que la Russie eut raté cette date butoir, l'AMA a indiqué qu'elle pourrait toujours accepter la collaboration de la Russie avant que l'un de ses comités ne se penche sur le dossier de la RUSADA, la semaine prochaine. La Russie doit également rendre disponibles les échantillons de ce laboratoire d'ici le 30 juin.

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h TVASports Sportsnet Washington à Boston
20h RDS TSN2 Montréal à St. Louis
22h30 RDS TSN5 Ottawa à Los Angeles

BASKETBALL (NBA)
19h TSN Boston à Miami
21h30 TSN Oklahoma City à San Antonio

GOLF (PGA)
19h Golf Channel Sony Open

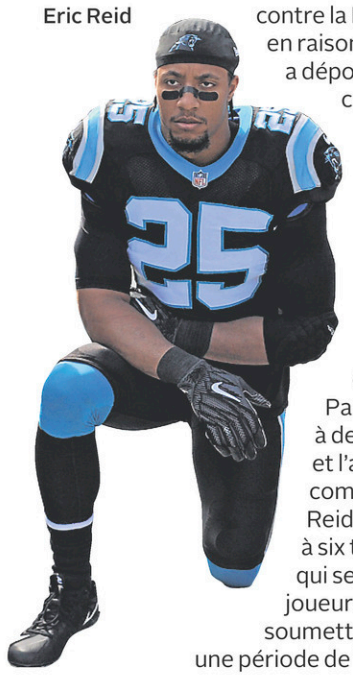
EN BREF

Vic Fangio dirigera les Broncos

Le directeur général des Broncos de Denver, John Elway, a choisi son nouvel entraîneur-chef : il s'agirait de Vic Fangio, qui était coordonnateur à la défense des Bears de Chicago, selon une source proche du dossier. Il deviendra le quatrième entraîneur-chef du club en six saisons. Il remplacera Vance Joseph, congédié le 31 décembre après avoir compilé une fiche de 11-21 en deux saisons. L'équipe n'a toutefois pas encore confirmé cette embauche. À 60 ans, Fangio n'a toujours pas occupé ce poste dans la NFL. Il a été adjoint dans le circuit Goodell pendant 32 saisons et 34 au total, en ajoutant deux campagnes dans la défunte USFL. Il compte 19 années d'expérience comme coordonnateur avec les Panthers de la Caroline, les Colts d'Indianapolis, les Texans de Houston, les 49ers de San Francisco et les Bears. La dernière campagne a été la meilleure de la carrière de Fangio, alors que sa défense a occupé le premier rang de la ligue, allouant 17,7 points en moyenne par match. **AP**

Pas trop de tests antidopage pour Eric Reid

La NFL et l'Association des la NFL (NFLPA) ont assuré qu'Eric Reid n'a pas été la cible d'un nombre excessif de tests antidopage. Dans un communiqué conjoint émis mercredi, la ligue et le syndicat ont indiqué qu'un administrateur indépendant a confirmé que Reid a dû se soumettre à un nombre «normal» de tests antidopage cette saison. Reid a dit croire qu'il était soumis à ces tests à répétition en raison de sa poursuite contre la NFL. Il prétend que la ligue l'a ciblé en raison de la poursuite pour collusion qu'il a déposée contre le circuit. Il prétend dans cette poursuite que les propriétaires d'équipes de la NFL se sont ligués contre lui en raison de son appui à son ex-coéquipier des 49ers de San Francisco Colin Kaepernick, avec qui il s'agenouillait pendant l'hymne national afin de protester contre les injustices raciales et sociales. Reid s'est joint aux Panthers à titre de joueur autonome le 27 septembre. En raison de la date à laquelle il s'est joint aux Panthers, il a immédiatement été soumis à deux tests : un pour les produits dopants et l'autre pour les drogues récréatives, comme le stipulent les règles de la NFL. Reid prétend ensuite avoir dû se soumettre à six tests dans les 11 semaines suivantes, ce qui serait bien au-dessus de la norme. Les joueurs de la NFL doivent habituellement se soumettre à deux ou trois tests antidopage sur une période de 17 semaines. **AP**



Eric Reid

Trois jours d'action

Pendant trois jours, du 10 au 12 janvier, 480 adeptes de taekwondo olympique (WT) de partout au Canada sont réunis au Centre des congrès de Québec.

Cette compétition compte comme sélections canadiennes pour les Jeux panaméricains chez les seniors et de championnats canadiens pour les participants d'âges juniors et cadets. La majorité des concurrents se produiront en combat ou kyorugi, l'épreuve présentée aux Jeux olympiques, tandis qu'une centaine d'autres effectueront plutôt des formes ou poomsae, chorégraphie individuelle de simulation de combat s'apparentant au kata du karaté.

Il s'agit de la plus importante compétition de taekwondo à se tenir à Québec depuis plusieurs années. Les championnats du monde de taekwondo ITF se sont tenus à Québec en 2007, mais il s'agit là d'une autre version de ce sport, celle-là pas olympique.

OLIVIER BOSSÉ



Marc-André Bergeron et Maxime Potvin amorceront leur long parcours olympique jusqu'aux Jeux de Tokyo en fin de semaine à Québec quand ils participeront aux sélections canadiennes pour les Jeux panaméricains chez les seniors et les championnats canadiens pour les juniors et les cadets. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

TAEKWONDO

Québec, premier pas vers Tokyo 2020



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Pour Marc-André Bergeron et Maxime Potvin, le long parcours olympique jusqu'aux Jeux de Tokyo, en 2020, s'amorce chez eux, à Québec, ce jeudi.

Le Centre des congrès accueille jusqu'à samedi les sélections canadiennes pour les Jeux panaméricains chez les seniors et les championnats canadiens pour les juniors et les cadets.

Potvin et Bergeron savent dans quoi ils s'embarquent. Les deux taekwondoïstes de la région de Québec ont tout juste échoué dans leur quête à un maigre point d'une participation aux JO de Rio, en 2016. Cette fois, ils sont bien déterminés à réussir.

«Ç'a été ma première source de motivation», affirme Bergeron, 27 ans, qui s'entraîne au club de Sainte-Foy sous les ordres d'Alain Bernier. Ce même entraîneur qui avait mené trois de ses athlètes aux JO de 2012, soit François Coulombe-Fortier, Sébastien Michaud et Karine Sergerie.

C'est justement Coulombe-Fortier qui est responsable de l'organisation de la compétition de cette fin de semaine, à Québec. Lui qu'un jeune Bergeron avait accompagné à Londres en 2012, comme partenaire d'entraînement.

Il se souvient avoir croisé les sœurs Serena et Venus Williams à la cafétéria du village des athlètes, la première passant en coup de vent pendant que l'aînée signait gentiment des autographes. Et pour une fois, Bergeron, un gaillard de 6' 6", ne dépassait pas tout le monde d'une tête, surtout en présence des joueurs de basket.

«Être là comme partenaire d'entraînement, c'était déjà super. Mais j'imagine être là comme athlète à part entière, ça doit être incroyable!» s'exclame celui qui n'a donc jamais abandonné son rêve et se voit même aux JO de 2024.

Même si financièrement, les temps sont souvent durs. Surtout cette année, alors que ses résultats de l'an dernier n'ont pas suffi à lui valoir un montant récurrent de la part de la fédération canadienne de taekwondo. Il s'en sort en donnant des cours au club de Sainte-Foy et au programme sport-études de l'école des Compagnons-de-Cartier.

«Être là [aux JO] comme partenaire d'entraînement, c'était déjà super. Mais j'imagine être là comme athlète à part entière, ça doit être incroyable!»

— Marc-André Bergeron

«Disons que j'ai mangé mes bas... Je remercie mon coach et sa bonne carte de crédit», laisse-t-il tomber, sourire en coin.

ENJEU AUTRE

Pour Potvin, 31 ans, l'enjeu est autre. Après avoir raté sa qualification pour Rio entre autres à cause d'une blessure au genou, pour laquelle il a ensuite dû être opéré, le vétéran a depuis pris sa retraite... à deux reprises!

«La deuxième fois, mon entraîneur au club de Beauport, Paul Germain, m'a dit de ne pas faire d'annonce officielle tout de suite... Il avait raison. Ça me manquait trop! Je viens de revenir à la compétition, en septembre», explique celui qui a pris le deuxième rang de l'Omnium de Paris, en novembre, malgré sa récente sortie de retraite et qu'il ait monté de catégorie.

Potvin, 6' 3", combat chez les moins de 80 kg (176 lb), tandis que son copain Bergeron évolue chez les plus de 80 kg, à environ 95 kg. Deux catégories de poids olympiques. Potvin évoluait dans le passé à 74 kg (163 lb) et descendait à 68 kg (150 lb) pour tenter sa chance olympique.

La fin de la guerre au poids constitue un premier soulagement pour lui, alors que ses investissements dans l'immobilier l'aident en plus à traverser les mois plus secs au plan monétaire.

Il n'aura pas la vie facile, devant les siens, jeudi. Il livrera un minimum de cinq combats et peut-être jusqu'à huit ou même neuf dans un format de tournoi à double élimination. Il aura entre autres à ses trousses les Christopher Iliesco et Cédric Junior Ndzouli, aussi de Québec. La tâche s'annonce plus aisée pour Bergeron chez les poids lourds. À surveiller aussi l'étoile locale montante Hervan Nkogho (-68 kg).

L'action commence à 8h30, les seniors prenant le tapis vers 10h. Les finales sont prévues en fin de journée, autour de 19h.

Après Québec, ce sera la République dominicaine pour la qualification générale des Jeux panaméricains, ce qui ne devrait pas causer de problème. Puis les Panams comme tels, fin juillet, au Pérou. Un tournoi payant en vue du classement et l'ultime qualification olympique du printemps 2020.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Félix Auger-Aliassime subit l'élimination à Melbourne

MELBOURNE — Le Québécois Félix Auger-Aliassime a été éliminé au deuxième tour du volet des qualifications des Internationaux de tennis d'Australie mercredi à Melbourne.

Deuxième tête de série des qualifications et 106e joueur mondial, Auger-Aliassime s'est incliné aux mains de l'Américain Christopher Eubanks (171e) qui l'a emporté 7-6 (4), 6-3, en 1h15 minutes.

Quatre ans l'aîné d'Auger-Aliassime, Eubanks, 22 ans, un géant de six pieds sept pouces, a été presque intouchable au service, ne cédant que deux chances de bris au Québécois, toutes deux en deuxième manche. À ces occasions, lors des premier et cinquième jeux du set, il a su tirer les marrons du feu pour protéger son service.

Par ailleurs,l'Américain a inscrit son seul bris au huitième jeu du deuxième set, et ce à sa première occasion de solutionner le service d'Auger-Aliassime, qui ne lui avait laissé que des miettes jusque-là. Une faute directe d'Auger-Aliassime au revers a permis à Eubanks de se donner une avance de 5-3.

Après avoir vu son jeune adversaire sauver une première balle de match aux termes d'un échange de 14 coups, Eubanks l'a emporté à la suite d'une autre erreur d'Auger-Aliassime au revers.

Lors de la manche initiale, les deux jeunes adversaires ont été solides au service alors qu'ils n'ont concédé que cinq points chacun pour provoquer un bris d'égalité. Auger-Aliassime a cependant concédé un mini-bris dès le premier point, à la suite d'une erreur directe au coup droit, et le Québécois n'a jamais été en mesure de récupérer ce point perdu.

Plus tard jeudi, Peter Polansky a franchi une étape additionnelle vers le tableau principal des Internationaux d'Australie à la suite de sa victoire en trois manches 6-2, 6-7 (6), 6-3 contre le Slovène Blaz Rola. Le duel a duré 2h25 minutes.

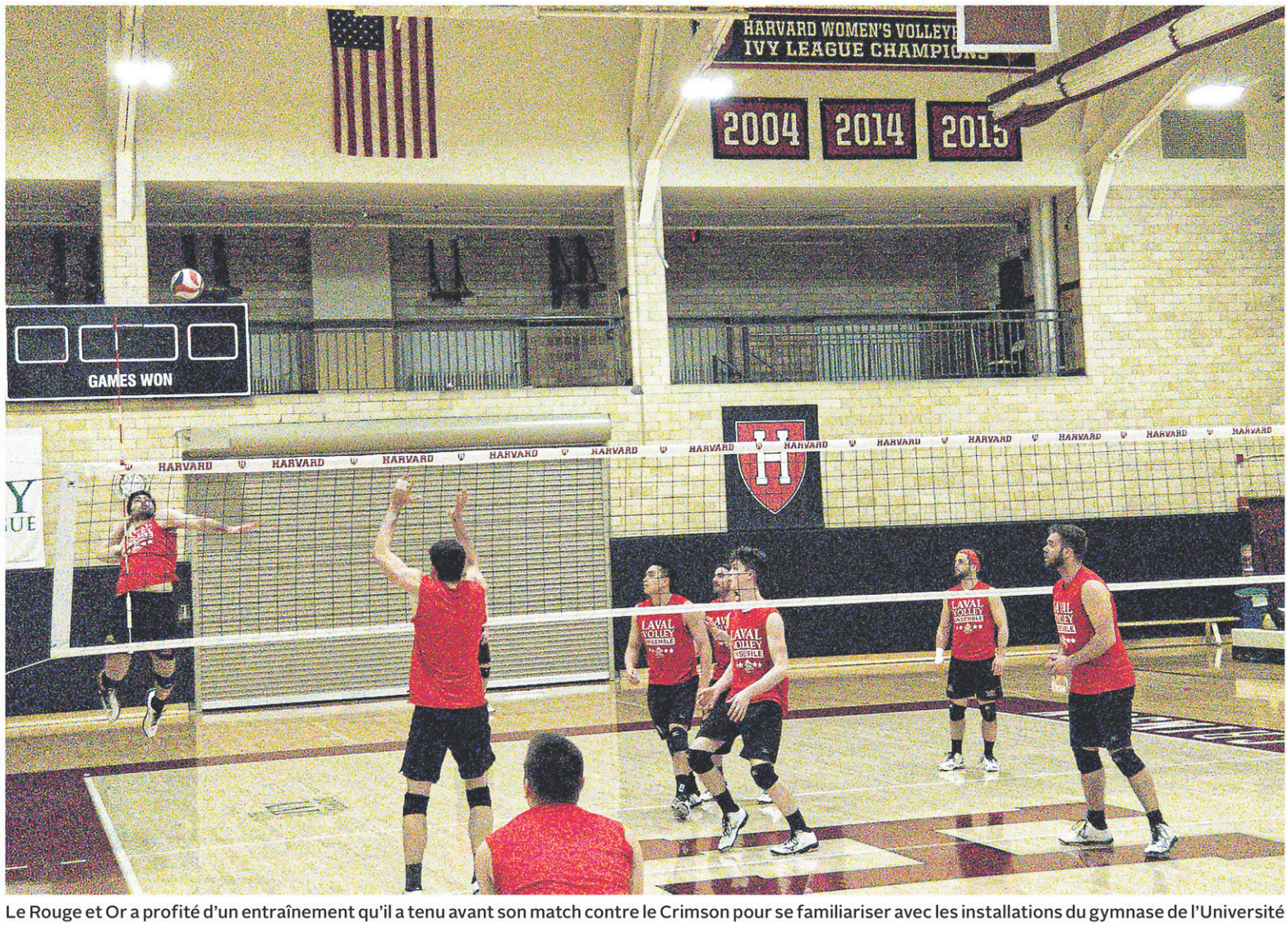
Après avoir laissé filer une balle de match lors du bris d'égalité, le Canadien de 30 ans, 10e tête de série du tableau des qualifications, a réagi avec autorité en concrétisant deux bris de service lors de la manche décisive.

En troisième ronde jeudi, Polansky, 118e joueur mondial, croisera le fer avec l'Australien Thanasi Kokkinakis pour une place dans le tableau principal. **LA PRESSE CANADIENNE**

Le Rouge et Or brille à Harvard

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

«J'ai battu le Crimson de Harvard», ça se place bien dans une conversation.



Le Rouge et Or a profité d'un entraînement qu'il a tenu avant son match contre le Crimson pour se familiariser avec les installations du gymnase de l'Université Harvard. — PHOTO FOURNIE PAR PASCAL CLÉMENT

Les joueurs de volleyball du Rouge et Or de l'Université Laval pourront maintenant s'en vanter. Mercredi soir, à la prestigieuse université de la région de Boston, les gars de Québec ont arraché la victoire trois manches à deux aux comptes de 20-25, 25-22, 25-19, 19-25 et 15-9.

Mais les festivités pourraient être de courte durée pour les représentants de l'UL. Les deux équipes reprennent les hostilités jeudi soir dans le gymnase du Malkin Athletic Center pour boucler ce court voyage de deux matchs du Rouge et Or au Massachusetts. Les visiteurs se permettront auparavant un petit tour du célèbre campus, dans la journée de jeudi.

«C'est un style complètement différent de ce qu'on a vu contre Brandon durant les Fêtes, mais on les a affrontés de la même façon, sans les bloquer. Ils ont 10,5 blocs contre seulement 2 pour nous, mais on a 40 reprises défensives contre 33», analysait l'entraîneur-chef Pascal Clément, joint au téléphone après la rencontre, alors que l'équipe s'arrêtait pour un repas de burger et lait frappé bien mérité.

Vicente Parraguirre et Alexandre Obomsawin ont été dévastateurs en offensive avec chacun 23 attaques marquantes, pendant que du centre, Chhavanith Ponn réussissait 11 de ses 15 attaques (73 %). Sur l'ensemble du match, le Rouge et Or a réussi 37 % de ses frappes, surpassant sa cible de 35 %, explique Clément. En comparaison, Harvard a quand même frappé pour 42 %.

VINGTIÈME AUX ÉTATS-UNIS

Champion de l'Eastern Intercollegiate Volleyball Association (EIVA) en 2018 pour la première fois en 37 ans d'histoire, le Crimson se classe 20e aux États-Unis à l'aube de la nouvelle saison. L'équipe dirigée par Brian Baise n'a par contre pas encore goûté à la victoire en quatre rencontres préparatoires jusqu'ici.

Les volleyeurs de Harvard ont réalisé un voyage du Nouvel An en blanc de trois revers, en Californie, contre les formations classées 1re (Long Beach State), 10e (Santa Barbara) et 11e (California State University) aux États-Unis. Ils amorcent leur calendrier régulier dans quelques jours.

De son côté, le Rouge et Or a déjà franchi la mi-parcours de sa campagne avec une fiche globale de 13-3, 8-0 en matchs de ligue, et le deuxième rang au palmarès canadien. Le championnat canadien se tient en mars, justement à Québec, tandis que le Final Four américain a lieu en mai.

Le Crimson compte dans ses rangs le passeur Matthew Ctvrtlik, fils du légendaire Bob Ctvrtlik, attaquant-réceptionneur étoile de l'équipe américaine championne olympique en 1988. Le paternel revendique trois participations olympiques et deux médailles. Dans le match de mercredi, fiston a enregistré 43 assistances, un record personnel, tandis que le passeur de l'UL, Ethan Ellison, en a inscrit 60.

Le défi sera maintenant de coller une deuxième victoire contre un adversaire aussi puissant sans compter sur l'effet de surprise du premier affrontement, souligne *coach* Clément. Ce que le Rouge et Or n'avait pas été en mesure de faire contre Brandon, il y a deux semaines. La troupe du Manitoba s'est depuis hissée au sommet du classement canadien.

En janvier 2014, le Crimson de Harvard était venu affronter le Rouge et Or à l'Université Laval et chacun avait remporté une victoire.

EN BREF

Shea Weber à St Louis, mais absent de l'entraînement

Shea Weber est bel et bien ici à St Louis, mais il a obtenu un congé d'entraînement mercredi, lui qui s'était pris une rondelle au visage lors du match contre Minnesota, lundi soir au Centre Bell. Il devrait être à son poste ce soir. Rappelons que le capitaine était tout de même présent lors du match précédent, celui de mardi soir à Detroit contre les Red Wings. **LA PRESSE**

Charles Hudon de nouveau laissé à l'écart du jeu?

Charles Hudon vient à peine de disputer un premier match en huit rencontres, son troisième match à peine depuis le 1er décembre. Malgré tout, il ne faudrait pas s'étonner s'il était de nouveau laissé de côté ce soir à St Louis. En tout cas, lors de l'entraînement de mercredi à l'Enterprise Center, le quatrième trio était piloté par Kenny Agostino, Matthew Peca et Nicolas Deslauriers. «C'est difficile de se sentir près de l'équipe en étant en dehors de la formation, a admis Hudon mercredi. J'essaie d'être présent le plus possible. Mais je mentirais si je disais que je ne suis pas déçu.» **LA PRESSE**

Nick Suzuki échangé par son équipe junior d'Owen Sound

Nick Suzuki, l'un des meilleurs espoirs de l'organisation du Canadien, devra déménager. Le jeune homme a été échangé de l'Attack d'Owen Sound au Storm de Guelph, dans le cadre d'un échange mercredi au hockey junior ontarien. Ainsi, Suzuki, l'attaquant Zachary Roberts et le défenseur Sean Durzi sont passés au Storm, en retour des attaquants Zachary Poirier et Barret Kirwin, du défenseur Mark Woolley et de quatre (!) choix au repêchage. Rappelons que Suzuki, un joueur de centre, est arrivé dans l'organisation du Canadien en septembre dans le cadre de la transaction impliquant les Golden Knights de Vegas et Max Pacioretty. Le Canadien avait aussi mis la main sur Tomas Tatar lors de cet échange. **LA PRESSE**



Max Domi et Jonathan Drouin pourraient être séparés. Le premier n'a pas marqué à ses 14 derniers matchs alors que le second n'a amassé qu'un point à ses six dernières rencontres. La belle chimie qui existait entre les deux semble s'être éteinte. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Domi et Drouin bientôt séparés?

RICHARD LABBÉ
LaPreesse

ST. LOUIS — Claude Julien n'est pas du genre à balancer ses joueurs sous l'autobus de la critique, alors quand il prononce du bout des lèvres un commentaire tel «ils connaissent un peu de difficultés», c'est peut-être signe que ça va vraiment mal.

Ça se passait mercredi après-midi dans un étroit corridor de l'Enterprise Center de St. Louis, là où le Canadien va affronter les Blues ce soir (sur la glace par contre, pas dans le corridor). Il était question de Max Domi et Jonathan Drouin, le duo de feu du Canadien il n'y a pas si longtemps, sauf que là, ces temps-ci, le feu est un peu moins fort qu'il ne l'était.

Récapitulons donc un peu. Domi n'a pas de buts à ses 14 derniers matchs. Drouin a un seul point à ses 6 derniers matchs. La belle complicité du début de saison entre les deux attaquants, si elle n'est pas complètement disparue, s'est en tout cas quelque peu dénouée en cours de route.

Et puis voici que l'entraîneur commence à être un peu à bout de patience. Un peu. «On peut toujours les séparer à un moment donné si les choses ne fonctionnent pas», a d'ailleurs suggéré Julien mercredi.

Dans la Ligue nationale, comme dans le reste du monde par ailleurs, la patience est un concept qui est parfois abstrait, en voie de disparition, presque. Max Domi et Jonathan Drouin ne pourront pas éternellement y échapper.

PAS UN MARQUEUR

Il faut bien sûr rappeler qu'avant la présente saison, Domi n'était guère reconnu comme un marqueur de buts chez les professionnels. En trois saisons en Arizona, il n'avait jamais pu réussir plus de 18 buts lors d'une même campagne.

Mais après avoir passé les cinq premiers matchs de 2018-2019 sans parvenir à marquer, il est entré en état de grâce à compter du 17 octobre, date à partir de laquelle il a pu s'offrir une récolte de 9 buts à ses 10 matchs suivants. Au terme de ces 10 matchs magiques, et à partir du 8 novembre, Domi est revenu à un rythme plus «normal», si on veut : 5 buts lors des 29 rencontres suivantes.

La question qu'un peu tout le monde se pose, et surtout Claude Julien, est donc celle-ci : qui est le vrai Max Domi? Le buteur que l'on a vu en octobre et novembre, ou le passeur qui a tout de même 6 aides à ses 10 derniers matchs?

Le principal intéressé, lui, ne se formalise pas outre mesure de ce genre de questions.

«Je n'ai jamais été un gars qui saute sur la feuille des statistiques après les matchs, a-t-il expliqué mercredi. Si je vis une disette, je n'en ai aucune idée. À quand remonte mon dernier but? Je n'ai pas marqué depuis combien de matchs? Je ne me pose pas ces questions. Je ne connais pas les réponses parce que ce n'est pas important pour moi. Et ce ne serait pas productif que de m'attarder à ça. On a gagné plusieurs matchs cette saison et je dirais que c'est tout ce qui compte à mes yeux.

«À mon avis, les statistiques, c'est la chose la plus surestimée du sport professionnel. C'est un sport d'équipe, et tout ce qui importe, c'est la position de l'équipe au classement.»

Jonathan Drouin pense un peu la même chose.

«Après le match, les fans vont voir les statistiques sur NHL.com et ils veulent juger la performance des joueurs à partir de ça, mais un match de hockey, c'est plus que ça, a-t-il ajouté. On ne joue pas si mal, on crée des chances de marquer.»

Les deux joueurs affirment qu'il est parfaitement possible de jouer un excellent match tout en ne récoltant aucun point sur la feuille des statistiques, mais de toute évidence, l'entraîneur aimerait mieux voir des points de la part de ces deux-là.

Parce que le futur immédiat de l'équipe passe un peu par eux. Par leurs points aussi.

«Une saison, c'est 82 matchs, et depuis le début de l'année, ils ont fait du bon travail, mais peut-être un peu moins dernièrement, a ajouté Claude Julien. Ils doivent retrouver leur rythme.»

L'Océanic vainqueur «d'une guerre de tranchées» contre les Voltigeurs

RIMOUSKI — L'Océanic et les Voltigeurs ont offert beaucoup d'intensité d'un côté comme de l'autre et rivalisé de vitesse lors du duel présenté mercredi à Rimouski, dans un amphithéâtre pratiquement désert en raison de la tempête. Les Bas-Laurentiens ont tout de même réussi à vaincre les hommes de Steve Hartley au compte de 4-2, dans ce que son vis-à-vis, Serge Beausoleil, a appelé «une guerre de tranchées».

Pour l'entraîneur-chef local, ses troupiers ont joué un match du même acabit que l'entraînement auquel ils se sont livrés cette semaine. La rencontre a aussi fait l'objet d'une électrisante compétition entre les solides gardiens Colten Ellis et Olivier Rodrigue. «Colten a vraiment été phénoménal, a commenté le pilote des Bleus. Il y a eu des arrêts-clés qui nous ont non seulement permis de garder l'avance, mais qui nous ont galvanisés et servis à souhait!»

Un bel échange entre les membres du trio composé d'Alexis Lafrenière, Jimmy Huntington et Olivier Garneau (22e) s'est avéré fructueux à 9:03 de la première période. Mais à 13:05, Cédric Desruisseaux (17e) a égalisé la marque avec l'aide de Félix Lauzon et de Nicolas Beaudin.

À 11:42 de l'engagement médian, deux secondes après la fin de l'avantage numérique et après avoir essuyé un 5 contre 3, Rodrigue a finalement été déjoué par Anthony Gagnon (9e) qui a poussé la rondelle derrière lui, pendant que le portier la cherchait.

Au dernier vingt, Huntington (27e) a creusé l'écart à 12:57, avant que Lafrenière (18e) ne compte dans une cage ouverte à 19:03, pour obtenir son 59e point en 34 rencontres. Mais, le Gaspésien d'origine Rémy Anglehart (8e) a enfilé son premier but dans l'uniforme des Voltigeurs avec 33 secondes à faire à la rencontre. **JOHANNE FOURNIER (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Une troisième période fatale

«Il n'y a aucune raison qu'on ne sorte pas d'ici avec au moins un point» — Roy



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com



Le gardien des Remparts Carmine-Anthony Pagliarulo s'en voulait à la suite du revers des siens. Il a expliqué qu'il aurait dû bloquer les trois tirs ayant permis aux Olympiques de marquer. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Au retour d'un fructueux voyage dans les Maritimes, les Remparts de Québec n'ont pas joué comme ils l'avaient fait à Moncton et Halifax, mercredi au Centre Vidéotron. Une défaite de 3-2 face aux Olympiques de Gatineau en faisait la démonstration!

Les Remparts ont laissé filer une avance de 2-1 en troisième période pour s'incliner une première fois en 2019. Le défenseur Gabriel Bilodeau a inscrit les deux buts de cette remontée des visiteurs, dont celui décisif avec deux minutes et deux secondes à écouler.

«Lorsqu'un match est à 2-2 avec un peu moins de 2:30 à jouer, il faut que tu l'amènes en prolongation. Il n'y a aucune raison qu'on ne sorte pas d'ici avec au moins un point», soulignait l'entraîneur-chef Patrick Roy.

Les Remparts misaient sur le retour au jeu de Philipp Kurashev, qui a reçu un bel accueil en début de match en lien avec sa production au Championnat mondial junior. Roy aurait cependant préféré lui accorder un repos supplémentaire. En fait, il n'était pas le seul à manquer un peu d'énergie.

«On est déçu de la performance de l'équipe, on s'attendait à mieux, mais je dois admettre que le premier match à domicile après un voyage est toujours le plus difficile. On n'a pas joué comme on s'attendait. Il faut cependant donner du crédit aux Olympiques, ils ont bloqué beaucoup de lancers. L'équipe qui a le plus travaillé a gagné, c'est tout», estimait-il.

Les Remparts ont pris les devants 1-0 et 2-1 dans cette rencontre où Jérémy Laframboise (6e) et Luke Kutkevicius (1er dans la LHJMQ) ont touché la cible.

«C'est plate, c'était 2-2 et on s'en allait en prolongation. On aurait dû gagner, mais je n'ai pas été assez bon. Ce sont trois lancers du côté du bloqueur que j'aurais dû arrêter. Les gars ont bien joué devant moi, mais je n'ai pas fait l'arrêt-clé en troisième et ç'a coûté le match», avouait le gardien Anthony Pagliarulo, en confirmant qu'on pouvait éliminer le Carmine de son prénom composé.

Outre Bilodeau, Mathieu Bizier, de Lévis, a aussi marqué pour les Olympiques, qui ont eu droit une solide performance de leur gardien Creed Jones.

«Il est un gardien athlétique, comme dans le temps, et je sais qu'il était prêt pour ce match, il voulait me battre, on s'était parlé beaucoup pendant la semaine», soulignait le défenseur Pier-Olivier Lacombe, l'ancien des Olympiques qui disputait un premier match avec les Remparts. Il attribuait la défaite à une baisse de régime de sa nouvelle équipe en fin de deuxième.

De l'autre côté, la victoire avait bon goût. «Lorsqu'on gagne dans un gros aréna comme ça, c'est très bien, surtout avec une équipe jeune. Il était important de se concentrer sur le fait que la glace était pareille comme ailleurs. Notre gardien a pris la relève de Tristan Bérubé après Noël, on était au courant qu'il était capable d'avoir de bons matchs comme ça, c'est très rassurant», indiquait l'entraîneur-chef des Olympiques Éric Landry.

NOTES : Un malaise persistant à la cheville forcera Matthew Grouchy à rater encore une semaine… **Édouard St-Laurent rencontrait le médecin, mercredi soir, et devrait revenir au jeu dès vendredi, à Québec, contre Victoriaville…** Les Remparts et les Olympiques se reverront pour 21 minutes, lundi à Gatineau, afin de compléter le match suspendu du 4 novembre en raison d'une panne électrique… **L'arrière Justin Gosselin, des Chevaliers de Lévis (midget AAA), a été rappelé par les Olympiques pour leur petite tournée à Québec et Chicoutimi. Il a participé à la période d'échauffement, histoire de lui faire vivre l'expérience…**



Philipp Kurashev a connu un très bon Mondial junior avec une récolte de six buts et une passe en sept matchs. Personne n'a touché la cible aussi souvent que lui dans le tournoi, et sa production lui a valu une nomination au sein de la première équipe d'étoiles de ce tournoi des moins de 20 ans. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Bien heureux à Québec

De retour du Mondial Jr, Kurashev n'aurait pas voulu jouer pour une autre équipe que les Remparts

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Quand Philipp Kurashev s'est pointé dans le vestiaire de l'équipe, mercredi matin, il a fait la connaissance de huit nouveaux visages qui n'étaient pas présents dans l'alignement à son départ pour le Championnat mondial junior. Malgré tous les changements effectués par le directeur général Patrick Roy, le Suisse reste le joueur le plus important des Remparts de Québec.

«Ça faisait un peu bizarre d'entrer dans le vestiaire, il y a plusieurs nouveaux joueurs à connaître», disait-il en esquissant un petit sourire.

Le numéro 96 des Remparts est rentré à Québec, dimanche, en provenance de Vancouver, où la Suisse a atteint le carré d'as, sans toutefois parvenir à remporter une médaille. Personnellement, il a connu un très bon tournoi avec une récolte de six buts et une passe en sept matchs. Personne n'a touché la cible aussi souvent que lui dans le tournoi, et sa production lui a valu une nomination au sein de la première équipe d'étoiles de ce tournoi des moins de 20 ans.

«Ç'a bien été, ce fut un bel honneur d'être nommé dans l'équipe d'étoiles, mais j'aurais été bien plus heureux si on avait obtenu une médaille, d'autant plus qu'on était tout près de l'avoir», confiait-il avant le match contre les Olympiques de Gatineau.

Kurashev affrontait d'ailleurs son compatriote suisse David Aebischer, mercredi, au Centre Vidéotron. Il en était à sa deuxième participation à ce tournoi qui réunit les meilleurs joueurs de hockey junior au monde.

«Il s'agit toujours d'une expérience très plaisante de représenter son pays, j'y ai eu beaucoup de plaisir. J'y allais dans l'objectif de bien faire et d'aider la Suisse à remporter une médaille. À la fin, on en avait juste pas assez pour gagner», disait-il à propos des deux dernières défaites contre la Finlande (en demi-finale) et la Russie (pour la médaille de bronze).

HEUREUX À QUÉBEC

Kurashev a disputé le tournoi en surveillant à distance tout ce qui se passait à chez les Remparts. En excluant Thomas Caron et Samuel Dickner, qui avaient disputé des matchs comme joueurs affiliés en première moitié de saison, il y a huit nouveaux visages dans le club. Mais le plus important, à ses yeux, c'est qu'il enfile toujours l'uniforme de la formation québécoise.

«J'adore Québec, il s'agit de l'endroit où je voulais jouer. C'est le seul club pour lequel j'ai joué depuis que je suis au Canada, je suis très heureux d'être encore à Québec et de pouvoir aider l'équipe à gagner des matchs», confiait le meilleur marqueur des Remparts avec 18 buts et 43 points en 33 matchs (avant celui de mercredi).

Kurashev n'avait pas eu de discussion avec Patrick Roy avant son départ. «Je laissais cela à mon agent», mais il ne tenait pas à partir. Le dg des Remparts a pour sa part tenu sa parole, puisqu'il a toujours répété ne pas avoir l'intention d'échanger le joueur suisse d'origine suisse.

«J'espère qu'on aura une bonne chimie. On veut connaître une bonne seconde moitié de saison et du succès dans les séries», indiquait celui qui complétera un trio avec Alexsei Sergeev et Édouard St-Laurent à compter de vendredi.

Le choix de quatrième ronde des Blackhawks de Chicago a profité du Mondial Jr pour augmenter sa valeur auprès de cette organisation. D'ailleurs, Roy ne cesse pas de répéter que le hockeyeur natif de Münsingen jouera dans la LNH dans un avenir rapproché.

«J'imagine qu'ils m'ont vu... Peu importe où je joue, j'essaie de faire de mon mieux.»

Sports

CANADIEN
DOMI ET DROUIN BIENTÔT SÉPARÉS?
49

VOLLEYBALL
LE ROUGE ET OR BRILLE À HARVARD
48

TAEKWONDO
QUÉBEC, PREMIER PAS VERS TOKYO 2020
47



Marc-André Bergeron

LA TOUTE NOUVELLE
FORESTER 2019

SUBARU
Confiance et évolution

LES MÊMES VIEILLES VENTES-DÉBARRAS. UNE TOUTE NOUVELLE CAPACITÉ DE CHARGEMENT.

La Forester 2019, entièrement redessinée, est arrivée. Plus qu'un nouveau look, son style sportif présente aussi de nouvelles capacités et plus d'espace de chargement que jamais. L'ouverture du hayon est plus large et plus carrée, pour charger de gros articles plus facilement. La Forester 2019 est un VUS exceptionnellement polyvalent, conçu pour tous les rallyes de la vie. Découvrez-la sur subaru.ca/forester

AWD Traction intégrale symétrique
X MODE
EyeSight Technologie d'aide à la conduite

Le véhicule est présenté à titre d'illustration et peut ne pas être équipé exactement comme illustré. *EyeSight® est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Forester et Subaru sont des marques déposées.

5366197